

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

TRAJECTOIRE D'ERRANCE: RÉFLEXION SUR LA CAPACITÉ D'AGIR DES
FEMMES AUTOCHTONES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR
JULIE DESLANDES LEDUC

AOUT 2020

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

When the bees were coming around my flowers, my son told me “look mama, I’m gonna catch the bees”, and I said “why, why do you want to do that. The bees don’t bother you.

Just let them live.”

(Rose, participante)

Quand les abeilles venaient voler autour de mes fleurs, mon fils me disait « regarde maman, je vais attraper les abeilles », et je lui disais: « pourquoi veux-tu faire cela? Les abeilles ne te dérangent pas. Laisse-les vivre »

(Rose, participante)

REMERCIEMENTS

J'aimerais tout d'abord remercier ma directrice, Mme Shirley Roy, pour m'avoir accompagnée dans la rédaction de ce mémoire. Je tiens à souligner son grand soutien, sa patience, sa rigueur et sa confiance en moi. Cela m'a permis de mener à terme cette recherche malgré les embûches rencontrées au travers de ce parcours. Je la remercie pour son aide précieuse m'ayant permis de cheminer en tant que professionnelle et étudiante ainsi que pour ses connaissances sur l'itinérance. L'avoir pour directrice a été un privilège!

Je veux également remercier Mme Céline Bellot, chercheure et professeure, de m'avoir engagée à titre d'auxiliaire de recherche, de m'avoir permis d'intégrer son projet de recherche et de m'avoir autorisée à utiliser les données primaires pour la réalisation de ce mémoire. Merci pour cette opportunité!

Également, je souhaite remercier Mme Jacinthe Rivard, coordonnatrice de cette même recherche. Jacinthe a su être une source d'inspiration et de conseils pour moi. Je tiens à la remercier pour son soutien, son humour et sa présence. Son accompagnement dans cette recherche a été une précieuse source d'apprentissage pour moi.

Un énorme merci à l'ensemble des femmes rencontrées dans le cadre de cette recherche. Vos récits de vie, racontés en toute authenticité et humilité, m'ont émue. Votre force de caractère, votre détermination et votre désir de persévérer, malgré les difficultés vécues, sont à votre honneur. Je vous remercie pour votre confiance et j'espère avoir été en mesure de présenter dans ce mémoire un portrait de votre réalité et de votre capacité d'agir à votre hauteur.

Un merci très spécial à l'ensemble des femmes du Comité de Reconnaissance de la recherche *Rendre visible l'itinérance au féminin* que j'ai côtoyé au cours de ces deux années à titre de cochercheuse. Vivian, Lyly, Cylvie, Annie, Chantal, Marjolaine, Annie, Ninon, Francine, Theresa, Francine, Émilie, Thérèse, votre résilience, votre courage et votre engagement ont été une source d'inspiration. Vous travaillez avec acharnement à la cause des femmes en situation d'itinérance. Grâce à vous, j'ai appris qu'en s'alliant, il est possible de se battre pour une cause et d'ébranler les cadres et les frontières.

Également, je tiens à remercier la meilleure collègue, Marilou. Ta confiance en moi et ton soutien m'ont permis de cheminer et de retrouver ce que j'avais perdu au détour. Merci d'être qui tu es, une personne authentique, amusante, intelligente et sensible !!

J'aimerais également remercier l'ensemble des femmes que j'ai côtoyé dans mon parcours d'intervenante de proximité et en hébergement. Elles m'ont permis de réaliser les nombreuses difficultés et enjeux spécifiques aux femmes en situation d'itinérance. Je me considère privilégiée d'avoir pu partager leur vécu au quotidien, leurs confidences et de les avoir accompagnées dans leur cheminement. Je tiens également à remercier mes collègues intervenantes qui m'ont permis d'acquérir des compétences et de me développer en tant qu'intervenante. Un merci tout spécial à Geneviève et à Mélanie qui m'ont prise sous leur aile dans mes débuts. Leur dévouement dans leur travail, leur ouverture et leur empathie auprès de cette population ne cessent de m'impressionner.

Je souhaite également remercier Mme Victoria Burns. Victoria m'a fait découvrir l'univers de la recherche en itinérance il y a quelques années alors que je n'avais aucune expérience et a su me transmettre sa passion. Nos longues discussions théoriques autour d'un café ou lors d'une promenade m'ont permis de progresser en tant que professionnelle de recherche. Je la remercie de m'avoir poussée à continuer dans cette voie ainsi que pour son amitié.

Enfin, je tiens à remercier les personnes les plus importantes pour moi et sans qui je ne serais pas arrivée au bout de cette aventure, c'est-à-dire mes parents, ma sœur, mon amoureux et mes amis.e.s. Sylvie, Richard, Marie-Pier, merci d'avoir toujours été là, de m'avoir encouragée et surtout, de m'avoir supportée, comprise et écoutée dans mes angoisses et mes délires. Merci également à mon mari, Alexis, pour son amour et sa confiance. Merci de m'avoir permis de ventiler ou de radoter sur la théorie dans les moments les plus inopportuns sans que tu ne me juges. Merci également à tous mes ami.e.s qui ne se sont jamais formalisé.e.s de mes absences. Patricia, Maude, Noïssa, Florence, Estelle, Caroline, Daphné (et tous les autres!), merci pour votre amitié. Enfin, un gros merci à Alexis, Johanne et Julien pour leur aide dans la relecture de ce mémoire! Votre soutien à tous et à toutes a été essentiel à l'accomplissement de ce travail.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	ii
TABLE DES MATIÈRES.....	v
RÉSUMÉ.....	vi
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1	
LA PROBLÉMATIQUE DE L'ITINÉRANCE CHEZ LES FEMMES	
AUTOCHTONES.....	6
1.1 Introduction.....	6
1.2 Problématique de la recherche.....	6
1.3 Notre rapport à la question de recherche : femmes autochtones et itinérance.....	9
1.4 Cadre conceptuel et théorique : Féminisme, postcolonialisme et itinérance.....	10
1.5 Questions de recherche et objectifs.....	14
1.6 Hypothèse de recherche.....	15
1.7 Originalité et retombées de la recherche.....	17
CHAPITRE 2	
CE QUE LA LITTÉRATURE RÉVÈLE.....	18
2.1 Introduction.....	18
2.2 L'itinérance : nouvelles réalités et nouveaux enjeux	18
2.3 L'itinérance, un phénomène et un processus complexe.....	21
2.4 L'invisibilité de l'itinérance au féminin.....	27
2.5 L'itinérance autochtone.....	31
2.6 L'itinérance chez les femmes autochtones.....	37
CHAPITRE 3	
LA MÉTHODOLOGIE RETENUE POUR EFFECTUER NOTRE	
RECHERCHE.....	41
3.1 Introduction.....	41
3.2 Le contexte de réalisation de ce mémoire.....	41
3.3 La démarche et les objectifs de la recherche.....	42
3.4 Les entretiens et le matériau de recherche.....	46
3.5 Les caractéristiques des répondantes.....	47
3.5.1 Les caractéristiques générales.....	47
3.5.2 Résumé des trajectoires des femmes interviewées.....	49
3.6 Analyse des données.....	54
3.7 Les limites de l'échantillon et les difficultés rencontrées.....	54

CHAPITRE IV

TRAJECTOIRES D'ERRANCE DES FEMMES AUTOCHTONES.....	56
4.1 Introduction.....	56
4.2 L'exposition aux mécanismes structurels perturbateurs.....	57
4.2.1 Passage par les institutions.....	58
4.2.2 Discriminations.....	64
4.3 Les violences vécues.....	70
4.3.1 Des ruptures inévitables.....	71
4.3.2 Violences occasionnées par des inconnus.....	79
4.3.3 Violences vécues au sein de la famille.....	84
4.3.4 Violence conjugale et itinérance.....	85
4.3.5 Conclusion.....	90

CHAPITRE V

LES AGIRS MOBILISÉS DANS UN CONTEXTE DE
VULNÉRABILITÉ.....

5.1 Introduction.....	92
5.2 Agir 1 : Le déplacement comme facteur d'émancipation et de protection.....	93
5.2.2 Actualiser rêve de la grande ville.....	94
5.2.1 Obtenir des services et une éducation; une manière de se repositionner..	95
5.2.2 Fuir les violences; le début d'un processus de guérison.....	96
5.3 Agir 2 : La recherche d'aide via les ressources de Montréal.....	97
5.3.1 Différentes ressources répondant à différents besoins.....	97
5.3.2 Entre craintes et sécurité.....	100
5.3.3 S'assurer un accompagnement personnalisé des intervenant.e.s.....	103
5.4 Agir 3 : Différentes formes de débrouille permettant de faire face aux difficultés.....	104
5.4.1 S'entourer d'individus.....	104
5.4.2 Différentes façons de trouver de l'argent.....	106
5.4.3 L'utilisation des non-lieux.....	106
5.4.4 Plusieurs astuces pour faire face aux difficultés.....	108
5.5 Agir 4 : Le retour en logement.....	109
5.5.1 Les motivations au retour en logement.....	109
5.5.2 Les difficultés engendrées par le retour en logement.....	112
5.5.3 Améliorer sa qualité de vie en logement.....	114
5.5.4 Des mesures afin d'éviter le retour à a rue.....	117
5.5.5 Conclusion.....	119

CHAPITRE VI

LES FEMMES AUTOCHTONES : AGIR MALGRÉ LES DIFFICULTÉS
CONSTATÉES.....

6.1 Introduction.....	120
6.2 L'agir en contexte d'itinérance chez les femmes autochtones.....	120
6.3 L'agir, une notion à définir.....	122
6.4 Agir malgré les difficultés constatées.....	124

6.4.1 Éviter le pire.....	125
6.4.2 « S'en sortir ».....	128
6.5 Conclusion.....	132
CONCLUSION.....	136
ANNEXE 1 CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE.....	139
ANNEXE 2 FICHE DE RECRUTEMENT.....	141
ANNEXE 3 FORMULAIRE DE CONSENTEMENT.....	142
ANNEXE 4 GRILLE D'ENTREVUE.....	146
BIBLIOGRAPHIE.....	148

RÉSUMÉ

Ce mémoire porte sur l'itinérance chez les femmes autochtones et plus précisément, sur les trajectoires d'errance et la capacité d'agir de ces femmes dans un contexte de vulnérabilité. Les constats de base ayant motivé ce choix sont, d'une part, le peu d'études relatives aux femmes autochtones en situation d'itinérance au Québec et d'autre part, les représentations sociales négatives, stéréotypées et homogénéisantes véhiculées sur ces femmes. À cela s'ajoute ensuite les différents facteurs individuels, structurels et institutionnels ainsi que l'historique de colonisation venant fragiliser cette population. Ces différents éléments les rendent davantage vulnérables à vivre une situation d'itinérance au cours de leur vie. Ce mémoire s'inscrit dans le cadre de la recherche participative et interrégionale *Rendre visible l'itinérance au féminin* (Bellot et al., 2015-2017). Les données utilisées proviennent d'entrevues qualitatives semi-dirigées réalisées auprès de sept femmes autochtones vivant ou ayant vécu une situation d'itinérance au cours de leur vie, et rencontrées à Montréal. Les résultats permettent de dresser dans un premier temps un portrait des trajectoires des femmes et de faire ressortir les différents facteurs individuels, structurels et institutionnels ayant influencé leur parcours. Il s'agit des mécanismes structurels perturbateurs renvoyant au passage en institution ainsi qu'aux différentes discriminations et leurs conséquences, puis des multiples formes de violence vécues ainsi que des pertes associées. Dans la seconde partie, les différentes actions mobilisées par ces femmes dans un contexte de vulnérabilité sont présentées. Elles sont au nombre de quatre : les déplacements (notamment vers Montréal) dont le rôle essentiel est d'assurer leur protection; la fréquentation des ressources permettant aux femmes de subvenir à leurs besoins lors de leur situation d'itinérance; le vécu à la rue et les différentes modalités de débrouille; le retour à la stabilité. C'est ensuite en considérant que les individus ont chacun un pouvoir d'action, influencé à la fois culturellement et par l'environnement, qu'il est possible d'identifier les « agirs » des femmes autochtones en situation d'itinérance. Il est ainsi possible de voir que les contextes de vulnérabilité sont aussi propices à l'action et que, bien que ces actions ne correspondent pas aux normes en vigueur, il est toujours possible d'agir et d'agir autrement (Martucelli, 2006) et que celles-ci peuvent être influencées par la dimension culturelle de l'individu.

Mots-clés : femmes, autochtones, itinérance, discriminations, violence, ruptures, vulnérabilisation, colonialisation agir, pouvoir, actions, culture.

INTRODUCTION

L'*itinérance* est un phénomène bien connu des gens vivant dans les grandes villes. Il n'est pas anodin de croiser un homme vêtu pauvrement faisant la quête aux abords de la rue Saint-Denis à Montréal ou de rencontrer un petit groupe discutant entre eux à la Place Émilie-Gamelin, attendant qu'une roulotte viennoise leur offre un repas. Cette image stéréotypée entretenue par rapport à ces « clochards » urbains, quoique toujours d'actualité pour certains individus, n'est plus aujourd'hui l'unique référence à l'*itinérance*; ce phénomène étant au contraire en pleine transformation. Désormais, ce sont des femmes, des jeunes, des personnes venant des communautés culturelles et autochtones, des familles et des aînés qui se retrouvent en situation de grande précarité (Gouvernement du Québec, 2008; Simard, 2016).

Ce n'est que tout récemment que le phénomène de l'*itinérance* chez les autochtones est devenu un sujet de préoccupation, non seulement pour les chercheurs.e.s universitaires, les communautés autochtones, les intervenant.e.s travaillant auprès de cette population, mais aussi, dans une plus faible mesure, auprès du gouvernement québécois (Lévesque et al., 2015). En effet, ce groupe composé au Canada des Premières-Nations, des Métis et des Inuits (Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2017) représentait, en 2011, 4,3 % de la population canadienne, mais comptait pourtant pour 10 % des personnes en situation d'*itinérance* au pays (RCAAQ, 2008). Malgré le peu d'études réalisées à ce jour sur l'*itinérance* autochtone québécoise, différentes sources d'informations (médias, instances autochtones, intervenants, services publics et parapublics, études générales sur les autochtones en ville) soutiennent l'hypothèse d'une augmentation d'individus en situation d'*itinérance* parmi la population autochtone québécoise, non seulement à

Montréal, mais aussi dans les autres grandes villes de la province (Lévesque et al. 2015; RCAAQ, 2008).

Malgré un engouement important du milieu de la recherche au cours des dernières années pour la question autochtone (United Native Nation Society, 2001), trop peu de recherches québécoises ont été réalisées sur l'itinérance féminine autochtone. Celle-ci reste à ce jour peu connue, tandis que les statistiques démontrent la présence de femmes autochtones en situation de grande précarité à Montréal (Latimer et al., 2015; Latimer et Bordeleau, 2019).

Suite à ces constats, nous avons décidé de faire porter notre mémoire sur la situation des femmes autochtones. Plus spécifiquement, notre travail de recherche s'intéresse aux trajectoires de vie de femmes autochtones vivant ou ayant vécu une situation d'itinérance; nous nous demanderons comment celles-ci se déclinent. Notre point de départ est le manque de connaissance quant à l'itinérance féminine autochtone et les représentations sociales négatives véhiculées sur ces femmes. À cela, se sont ajoutés les différents facteurs individuels, structurels et institutionnels venant fragiliser ces femmes, les rendant davantage vulnérables à vivre une situation d'itinérance au cours de leur vie. Ainsi, ce mémoire a pour objectif d'identifier, dans un premier temps, les conditions structurantes ayant influencé les trajectoires d'errance de ces femmes et, dans un deuxième temps, les actions mobilisées par celles-ci dans un contexte de grande vulnérabilité. Nous souhaitons ainsi présenter un portrait plus proche de leur réalité. Notre expérience, à titre d'intervenante communautaire et de chercheuse auprès d'une population en situation d'itinérance depuis plusieurs années, nous pousse à dépasser nos préjugés pour nous intéresser aux expériences vécues par les femmes autochtones, aux embûches et aux ruptures, à leur résilience et à leur courage, à leurs joies et à leurs peines.

Le mémoire se divise en six chapitres. Le premier présente la problématique de cette recherche, laquelle se base sur trois constats : le peu de connaissance sur les femmes autochtones en situation d'itinérance dans la littérature scientifique, les perceptions négatives entourant cette population ainsi que le haut potentiel de vulnérabilité de ces femmes en raison de différentes conditions objectives (santé, logements, pauvreté, victimisation, etc.) (Flynn, 2010). Sont également présentés dans ce chapitre notre cadre conceptuel et théorique s'appuyant sur les approches féministes, postcoloniales et les principales propositions théoriques entourant l'itinérance, nos questions et objectifs de recherche, nos hypothèses explicatives ainsi que les retombées potentielles de ce mémoire.

Le deuxième chapitre se consacre à la recension des écrits sur laquelle repose cette recherche. Nous débutons en abordant les concepts de l'itinérance de façon large et en présentant différentes définitions, puis nous précisons le sujet à l'étude en abordant l'itinérance au féminin, l'itinérance chez les autochtones puis, plus spécifiquement, l'itinérance chez les femmes autochtones. Cela nous permet de présenter les enjeux entourant l'itinérance chez ces différents groupes, puis les éléments spécifiques à l'itinérance féminine autochtone. La littérature scientifique nous permet ainsi de dresser un premier portrait des facteurs individuels, structurels et institutionnels ainsi que les conditions structurantes entourant l'itinérance (Laberge, Poirier et Charest, 1998) chez ce groupe ainsi que les actions déployées dans un contexte de grande vulnérabilité.

Le troisième chapitre fait état de la méthodologie employée dans ce mémoire. Nous utilisons les données primaires de la recherche-action *Rendre visible l'itinérance au féminin*, sous la direction de Céline Bellot de l'Université de Montréal, pour laquelle nous étions auxiliaire de recherche. Notre échantillon est composé d'un sous-

ensemble de sept entrevues réalisées auprès de femmes autochtones ayant connu l'itinérance. Les participantes ont été recrutées via les différents organismes communautaires de Montréal offrant des services à la population des femmes en situation d'itinérance et les entretiens ont été réalisés par nous ainsi que par des collaboratrices de la recherche. Nous avons utilisé une approche qualitative et notre cueillette de données a été effectuée via des entretiens semi-directifs portant sur différents thèmes. Nous avons adopté une posture inductive tout en alliant les approches postcoloniales et les notions relatives à la capacité d'agir ainsi qu'une analyse thématique, procédant à travers des analyses horizontales et transversales de nos matériaux afin de faire ressortir les divergences et les convergences des récits de vie des femmes autochtones interviewées.

Les quatrième et cinquième chapitres se consacrent à l'analyse des propos des participantes à cette recherche. Le quatrième chapitre permet de dresser un portrait des trajectoires des femmes et de faire ressortir les différents facteurs individuels, structurels et institutionnels ayant influencé leur parcours : 1) les mécanismes structurels perturbateurs renvoient au passage en institution ainsi qu'aux différentes discriminations et à leurs conséquences; 2) les multiples formes de violence vécues par ces femmes liées aux ruptures familiales occasionnées par le passage en institution et aux conditions objectives du vécu dans les réserves, à celles perpétrées par des inconnus, au sein de la famille ou sous forme aussi de violence conjugale. L'ensemble de ces éléments forme la trame de leur vulnérabilisation, dont l'une des conséquences a été de leur faire connaître une situation d'itinérance à un certain moment de leur vie.

Le cinquième chapitre, pour sa part, présente les différentes actions mobilisées par ces femmes dans un contexte de vulnérabilité. Elles sont au nombre de quatre : les

déplacements (notamment vers Montréal) dont le rôle essentiel est d'assurer leur protection; la fréquentation des ressources permettant aux femmes de subvenir à leurs besoins lors de leur situation d'itinérance; le vécu à la rue et les différentes modalités de débrouille; le retour à la stabilité, lequel se matérialise dans le retour en logement ainsi que dans les astuces mises en place afin d'améliorer leurs conditions de vie.

Enfin, le sixième chapitre reprend les analyses des chapitres quatre et cinq afin d'illustrer le concept de capacité d'agir sur sa vie chez les femmes autochtones. Pour ce faire, nous utilisons la figure de l'appropriation en nous inspirant de la typographie de Laberge, Morin, Roy et Rozier (2000) que nous appliquons via deux propositions formulées, soit le fait d' « éviter le pire » et celui de « s'en sortir ». Il est ainsi possible de voir que les contextes de vulnérabilité sont aussi propices à l'action et que, bien que ces actions ne correspondent pas aux normes en vigueur, il est toujours possible d'agir et d'agir autrement (Martucelli, 2006) et que celles-ci peuvent être influencées par la dimension culturelle de l'individu.

CHAPITRE I

LA PROBLÉMATIQUE DE L'ITINÉRANCE CHEZ LES FEMMES AUTOCHTONES

1.1 Introduction

Ce premier chapitre présente la problématique de recherche portant sur les trajectoires d'errance des femmes autochtones et sur leur capacité d'agir dans un contexte de vulnérabilité. On y trouve les bases de notre questionnement et les raisons entourant le choix de ce sujet et de cette population. On y constate le peu de connaissance, au Québec, de l'itinérance féminine autochtone, des perceptions négatives entourant ce groupe en particulier ainsi que des différents facteurs de vulnérabilisation caractérisant cette population. Nous y présentons aussi le cadre conceptuel et théorique sur lequel repose notre travail, dont les grandes théories et approches issues du féminisme, du postcolonialisme et de l'itinérance. Enfin, les questions et les objectifs de recherche, les hypothèses ainsi que les retombées envisageables de ce mémoire y sont développées.

1.2 Problématique de recherche

S'intéresser aux trajectoires de vie de femmes autochtones vivant ou ayant vécu une situation d'itinérance nécessite une mise en contexte. Au Québec, l'itinérance autochtone est un phénomène encore peu étudié et les données ne permettent pas de

dresser un portrait juste et ancré de la situation (Germain, 2010; Grenier et Langevin, 2014; Grenier et al., 2018). Toutefois, plusieurs auteur.e.s, regroupements et organismes (Bonfont, 2016; Germain, 2010; Grenier et Langevin, 2014; Lévesque et al., 2015; RCAAQ, 2008) jugent que l'itinérance chez les communautés autochtones est en croissance, à la fois dans les centres urbains et les centres régionaux, et qu'elle est aussi plus visible (Lévesque et al., 2015). Dans le même sens, le dénombrement organisé à Montréal en 2015¹ indiquait que parmi les personnes autochtones rencontrées, 25 % étaient des femmes (Latimer et al., 2015), tandis que celui de 2019 permettait de constater la surreprésentation des femmes parmi les autochtones interrogés (Bordeleau et Latimer, 2019). Le peu de connaissance concernant ce phénomène au Québec nous a incité à documenter cette question à travers l'analyse des trajectoires d'itinérance de ces femmes.

Si peu de recherches québécoises ont été réalisées sur l'itinérance féminine autochtone, les recherches canadiennes présentent au contraire un portrait un peu mieux documenté du phénomène (Adelson, 2005; Baskin, 2007; Brennan, 2011; Brown, Fiske et Thomas, 2000; Ruttan, Laboucane-Benson et Munro, 2008). Ainsi, en les consultant, on y apprend les choses suivantes : on serait devant une proportion plus grande de victimisation physique, psychologique et sexuelle que chez les non autochtones (Brennan, 2011), un niveau de pauvreté supérieur aux femmes canadiennes (Adelson, 2005) et une importante discrimination au niveau du logement et du système de santé et des services sociaux (Brown, Fiske et Thomas, 2000; Patrick, 2015). Ces éléments nous amènent à penser que les femmes autochtones représentent un groupe excessivement vulnérable (Flynn, 2010) et à risque de vivre

¹ Les dénombrements *Je compte Montréal* se présentent sous forme de recensement. Ils se sont déroulés lors de la soirée du 24 mars 2015 et du 24 avril 2018.

une situation d'itinérance (Baskin, 2007; Ruttan, Laboucane-Benson et Munro, 2008).

Toutefois, si l'itinérance des femmes autochtones se rapproche de l'expérience vécue par les non autochtones, ce sont les trajectoires les ayant menées à vivre une situation d'itinérance qui diffèrent. Celles-ci sont influencées notamment par les facteurs structurels et par l'historique de colonisation des communautés autochtones (Baskin, 2007; Ruttan, Laboucane-Benson et Munro, 2008), à l'intersection de l'influence des variables de sexe, de « race² » et de classe qui caractérisent les femmes autochtones. Les procédés assimilationnistes, passés et actuels, ont entraîné une transformation des rôles au sein des communautés autochtones, engendrant des formes de marginalisation, de discrimination et d'infériorisation des femmes autochtones (Adelson, 2005; MacDonald et Steeneck, 2015). Découlant d'une histoire d'oppression et d'exploitation, ces représentations sont centrales dans la construction des identités négatives rencontrées chez les femmes autochtones, et ce, à travers l'internalisation des préjugés véhiculés par la société à leur égard (Brown, Fiske et Thomas, 2000; Grenier, Bergheul et Labra, 2015; Pearce, 2013; Thistle, 2017), risquant d'induire, par le fait même, une condition de vulnérabilisation à travers le rapport dialectique de déni d'autrui qui en découle (Châtel, 2003).

C'est la combinaison de ces facteurs qui nous amène à vouloir documenter les trajectoires d'errance des femmes autochtones. Ainsi, dans ce mémoire, nous nous proposons de concevoir ce phénomène qu'est l'itinérance non pas comme une fin de parcours, mais plutôt comme une trajectoire de vie marquée par une série de ruptures,

² Le terme « race » permet de situer l'appartenance identitaire et culturelle dans un contexte de rapports sociaux (Ducharme et Eid, 2005)

de pertes, d'expériences positives et négatives, d'évènements significatifs et d'actions réalisées (Laberge, Morin et Roy, 2000). En allant à la rencontre de femmes autochtones vivant ou ayant vécu une situation d'itinérance, nous avons souhaité redonner la parole à celles-ci et cherché à travers leurs paroles à déconstruire l'image qui leur est dévolue tout en présentant un portrait ancré de leur réalité et de leurs logiques d'action (Bellot, 2000). Pour ce faire, nous proposons d'utiliser le concept de « capacité d'agir sur sa vie » de Laberge, Morin, Roy et Rozier (2000) ainsi que la figure de l'appropriation de cette typologie afin de faire ressortir que ces femmes sont des actrices sociales de leur propre trajectoire.

1.3 Notre rapport à la question de recherche : femmes autochtones et itinérance

Notre engagement dans ce projet de recherche découle à la fois de notre statut d'étudiante en sociologie et de notre rôle de chercheure et d'intervenante sociale auprès de femmes en situation de grande vulnérabilité au cours des dernières années. Notre expérience terrain auprès de cette population marginalisée nous a incité à documenter les trajectoires de vie des femmes autochtones en situation d'itinérance.

Toutefois, en raison de notre statut de femme blanche et occidentale, d'étudiante universitaire et dans la foulée d'une profonde réflexion sur ces conditions objectives, nous avons choisi de mobiliser un cadre conceptuel et théorique postcolonial. Celui-ci nous permet de mobiliser des pratiques respectueuses et éthiques tout en évitant de reproduire des situations de vulnérabilisation auprès des femmes autochtones lors des entrevues (MacDonald et Steenbeck, 2015).

1.4 Cadre conceptuel et théorique : féminisme, postcolonialisme et itinérance

Cette recherche s'appuie sur ces constats : le phénomène de l'itinérance féminine autochtone est peu documenté dans la société québécoise, les femmes autochtones sont la cible de nombreux préjugés basés sur leur appartenance au sexe féminin et à la « race » autochtone et différents facteurs viennent vulnérabiliser cette population. La posture épistémologique adoptée dans le cadre de ce travail se situe donc à la jonction de deux entrées théoriques : les études postcoloniales féministes portant sur la question autochtone et les études en itinérance.

En s'inscrivant dans la filiation des études postcoloniales (Said, 1977), des études subalternes (Guha, 1981, Spivak, 1985) et du féminisme dissident (bell hooks, 1984; Hill Collins, 1990), le féminisme postcolonial propose une analyse des rapports de colonisation et de domination oppressifs en regard des femmes racisées (Mailé, 2007) et, du même coup, s'intéresse aux formes de résistance employées par celles-ci (Duchaufour, 2008). En reprenant les propos de Duchaufour (2008), il est possible de constater que l'approche postcoloniale est en rupture, d'une part, avec l'ethnocentrisme de certaines études féministes occidentales de première vague ayant exclu les dimensions racisées de la construction des rapports de sexe et, d'autre part, avec l'androcentrisme de certaines théories postcoloniales excluant les sujets femmes des rapports de colonisation (Duchaufour, 2008). Ainsi, le féminisme postcolonial ramène au cœur de l'analyse la dimension « sexe » et révèle comment les « rapports de race et de colonisation opèrent à l'intérieur d'un contexte genré » (Duchaufour, 2008, p. 103). Toujours selon Duchaufour (2008) :

Il s'agit donc, pour les théoriciennes du féminisme postcolonial, de revisiter l'ensemble des théories féministes à la lumière d'une grille de lecture qui

articule les différents rapports de domination en situant géographiquement et historiquement les situations d'oppression et d'exploitation et les pratiques de résistance (Duchaufour, 2008, p. 115).

Le féminisme postcolonial se veut donc un travail de déconstruction de la figure « femme » vivant dans le tiers-monde, considérée comme un « groupe naturel »; ce travail de déconstruction permet alors de resituer ce groupe dans un contexte géographique, social et historique (Duchaufour, 2008 ; Maillé, 2007). En conséquence, l'analyse des oppressions vécues par un groupe à la fois sexué et racisé doit être effectuée à partir des dimensions historiques, politiques, structurelles, socioéconomiques, idéologiques et culturelles ainsi qu'à partir des dimensions liées à la race, au sexe et à la classe (Mohanty, 1984). La pensée féministe autochtone canadienne s'inscrit dans ce mouvement de postcolonialité (Perreault, 2015). Dans ce sens, Patricia Angus Monture montre, dans son ouvrage datant de 2006, qu'à travers le Canada, la surreprésentation des femmes autochtones dans les établissements carcéraux peut se lire à travers l'interaction entre les variables sexe, « race » et classe et que les oppressions vécues résultent des processus colonialistes. Pour sa part, Smith (2005) développe l'idée que l'État aurait instrumentalisé les violences sexuelles à l'endroit des femmes autochtones, assurant sa domination sur l'ensemble des communautés autochtones, et que cette violence permettrait encore aujourd'hui de contrôler cette population (Duchaufour, 2008).

En ce qui concerne l'itinérance, celle-ci est présentée par plusieurs auteur.e.s (Castel, 1994; Bellot, 2000; Paugam, 1991; Roy, 1995) comme un processus dynamique d'exclusion sociale. Chez Castel (1994), les situations de marginalité sont définies en tant que processus transversal d'un double décrochage : le rapport au travail et le rapport à l'insertion relationnelle. En croisant ces deux axes, Castel distingue trois zones dans lesquelles l'individu se situe, soit la zone intégrée, la zone de vulnérabilité

et la zone de grande marginalité ou de désaffiliation. Ainsi le processus ultime de désaffiliation présentant « la fin d'un parcours » (Castel, 1994, p. 16) ou « l'aboutissement d'une dynamique d'exclusion » (Castel, 1994, p. 11) se situe au croisement de la perte d'un travail et de l'isolement relationnel. La figure emblématique d'une telle rupture du lien social est celle du clochard :

À l'aboutissement du parcours, on trouve ces *homeless people* qui fréquentent certains espaces de la ville, quais de métro, coins de square, entrées de gare, quartiers déshérités de banlieue... Tout les sépare, hormis cette commune expérience de rupture du lien social (...) (Castel, 1994, 22).

En présentant l'itinérance comme un processus exemplaire d'exclusion sociale, Roy (1995) définit le processus de désinsertion sociale comme le continuum entre l'insertion et l'exclusion, lequel est affecté par le cumul de ruptures et de pertes de points d'ancrage favorisant l'insertion, tant au niveau structurel qu'individuel. C'est par la répétitivité, la durée et l'effet dynamique du processus que l'individu progresse dans le continuum de désinsertion à travers quatre étapes distinctes, soit la résistance, l'adaptation, l'installation et finalement l'exclusion. Ainsi, Roy (1995) souligne :

Dans ce sens, l'itinérance devient un exemple intéressant, ce que j'ai nommé une forme exemplaire, principalement parce que les individus englobés sous cette dénomination présentent des trajectoires cumulant les multiples ruptures qui s'inscrivent dans la durée et répondent aux critères de répétitivité (Roy, 1995, p. 79).

L'exclusion peut aussi être comprise comme une forme de désignation sociale où les individus s'inscrivent dans des rôles sociaux attribués à travers la stigmatisation d'où découle une image négative d'eux-mêmes (Bellot, 2000). Paugam (1991) s'est intéressé au processus de disqualification sociale subie par les personnes vivant dans

la marge, provoquée par la désignation sociale négative et l'intériorisation de cette image projetée sur soi (Roy dans Chatel et Roy, 2008).

Dans le contexte de cette recherche, l'approche postcoloniale offrira un cadre permettant de comprendre ce phénomène qu'est l'itinérance féminine autochtone à l'intersection de la race (autochtone), du sexe (femme) et de la classe (en situation d'itinérance) en analysant les enjeux autour du racisme, du sexisme et du colonialisme historique. De même, les principales théories sur l'itinérance, notamment celle de la disqualification (Paugam, 1991), de la désinsertion (Roy, 1995) et de la désaffiliation (Castel, 1994) nous assureront une meilleure compréhension des processus menant les femmes rencontrées à vivre une situation d'itinérance. Par l'utilisation de la méthode de récit de vie, il nous sera possible de comprendre puis de déconstruire les stéréotypes et les préjugés véhiculés sur les femmes autochtones en redonnant la parole à celles-ci.

Enfin, l'utilisation des notions de capacité d'agir ainsi et de trajectoire nous permettront de questionner les actions que les femmes autochtones mobilisent et la signification qu'elles y accordent lorsqu'elles sont dans un contexte d'itinérance (Bellot, 2000, Laberge et al., 2000). Cette notion de capacité d'agir part du principe selon lequel « l'action comme processus ne peut être pensée sans la réinscrire dans un contexte qui lui donne un sens » (Soulet, 2013, p. 176) et doit être considérée selon les contextes, les cultures et les dynamiques (Roy et Hurtubise, 2007). Partant de ce principe, nous reprenons la définition que fait Roy et Hurtubise (2013) de cette notion qui « s'intéresse aux capacités et aux compétences des acteurs, et ce, même s'ils sont dans des situations où généralement ils sont vus et considérés comme improductifs et paralysés » (Roy et Hurtubise, p. 343 dans Otero et Roy, 2013). C'est en considérant que les individus ont chacun un pouvoir d'action, influencé à la fois culturellement et

par l'environnement, qu'il sera possible d'identifier les « agirs » des femmes autochtones en situation d'itinérance (Martucelli, 2006).

1.5 Questions de recherche et objectifs

Comme nous l'avons évoqué plus haut, le point de départ de cette recherche est à la fois la méconnaissance du phénomène de l'itinérance féminine autochtone au Québec, les représentations sociales négatives véhiculées sur les femmes autochtones en situation d'itinérance ainsi que l'impact des différents facteurs individuels, structurels et institutionnels. Ces trois dimensions participent à la construction d'une identité sociale négative rendant ces femmes plus susceptibles de vivre des formes variées d'inégalité et de discrimination dans différents aspects de leur vie : en emploi, dans le secteur de la santé, auprès des services sociaux, à travers le système de justice, dans le choix d'un logement, etc.; cela contribuant à les rendre plus vulnérables et à vivre des situations de pauvreté, d'isolement, d'itinérance, de violence et d'abus (Adelson, 2005; Baskin, 2007; Brennan, 2011; Brown, Fiske et Thomas, 2000; Patrick, 2015; Ruttan, Laboucane-Benson et Munro, 2008).

C'est pour explorer ces questions que nous avons choisi de documenter les trajectoires d'itinérance des femmes autochtones au Québec. Ainsi, la question générale de ce mémoire se formule ainsi : *Comment les trajectoires de vie des femmes autochtones en situation d'itinérance se déclinent-elles?* Par cette question, nous chercherons à décrire ces trajectoires, c'est-à-dire « le cheminement de vie des personnes vers l'itinérance » (Bellot, 2000, p. 106). Nous chercherons ainsi à identifier les principales caractéristiques de leur parcours, notamment les processus dynamiques à l'œuvre, les conditions structurantes, les obstacles et les répétitions

(Bellot, 2000), ce qui permettra de documenter la spécificité de l'itinérance féminine autochtone, sa diversité et sa complexité.

En parallèle, cette recherche visera à répondre à deux questions spécifiques. La première se formule comme suit : *Qu'est-ce qui a concrètement influencé les trajectoires de vie des femmes autochtones et qui les a conduites à la rue à Montréal?* À l'aide de l'analyse de la trajectoire telle que racontée par les femmes, cette question permettra de documenter les conditions de vie structurantes, les positions sociales occupées, les logiques institutionnelles à l'œuvre dans le cheminement vers la désinsertion (Bellot, 2000) ainsi que « l'enchevêtrement d'essais personnels, d'expériences positives et d'évènements significatifs » (Laberge et al., 2000) les ayant menées à vivre une situation de grande précarité à Montréal.

La seconde question spécifique : *Quels sont les agirs mobilisés dans un contexte de vulnérabilité et quel sens les femmes accordent-elles à leurs agirs?* Cette question renvoie au concept de capacité d'agir tout en évoquant la dimension subjective de la trajectoire. Cela mènera à s'intéresser « à la marge d'action de l'individu dans la constitution de son parcours biographique » (Bellot, 2000, p. 109) en se centrant sur les ruptures et les continuités tout en accordant une attention particulière à la signification accordée par ces femmes à leur cheminement (Laberge et al., 2000).

1.6 Hypothèses de recherche

Peu d'études ont été réalisées afin de documenter les trajectoires des femmes autochtones en situation d'itinérance sur le territoire québécois, tandis que ce sujet est

bien documenté dans le reste du Canada. Le contexte général étant sensiblement le même sur tout le territoire canadien, on pourra être à même de constater des similitudes entre les diverses situations et régions. De fait, dans les travaux, notamment de Baskin (2007) et Ruttan, Laboucane-Benson et Munro (2008), on sait que l'historique de la colonisation, les traumatismes intergénérationnels, la période des pensionnats, la création de réserves et la Loi sur les indiens ont eu un impact direct sur la vulnérabilisation des femmes autochtones en lien avec leur histoire d'itinérance. Toutefois, en prenant en considération qu'aucune trajectoire n'est linéaire ni identique ni définitive, nous pouvons nous attendre à observer des différences entre les participantes découlant de leur histoire personnelle, familiale, d'employabilité et résidentielle.

Ensuite, la capacité d'agir a été explorée auprès des personnes (hommes, femmes et jeunes) en situation d'itinérance et documentée par les auteur.e.s Laberge et al. (2000) et Hurtubise et al. (2007). Toutefois, aucune de ces études ne porte spécifiquement sur la situation des femmes autochtones. Nous pensons que les conditions particulières de la vie des femmes autochtones, qui se situent à l'intersection des catégories de « race », de sexe et de classe sociale qui caractérisent ce groupe, influenceront leur capacité d'agir, particulièrement en raison de leur appartenance autochtone (les deux autres dimensions ayant été pour leur part déjà explorées). Ainsi, on peut vraisemblablement penser que les résultats différeront de ceux produits par ces auteur.e.s.

1.7 Originalité et retombées de la recherche

L'itinérance chez les femmes autochtones est un sujet peu documenté au Québec et les femmes de ce groupe sont la cible de nombreux préjugés et de diverses formes de discrimination. S'il est impossible de généraliser les résultats de cette recherche à l'ensemble des femmes autochtones du Québec, nous espérons toutefois que cette étude permettra de faire connaître ce phénomène ainsi que les diverses formes d'oppressions vécues et encouragera les chercheur.e.s et les politicien.ne.s à prendre davantage en considération les besoins spécifiques de cette population. Par l'utilisation de la méthode dite de « récit de vie » et d'analyse de trajectoire, il nous sera possible de faire ressortir la subjectivité des cheminements singuliers et de mieux comprendre l'expérience vécue par ces femmes tout en redonnant la parole à celles qui sont rarement entendues.

CHAPITRE II CE QUE LA LITTÉRATURE RÉVÈLE

2.1 Introduction

Dans cette section, nous présenterons les principales études sur lesquelles notre recherche repose. Cette recension des écrits se divise en quatre sections. Nous débuterons de façon large en abordant les différents concepts liés à la question de l'itinérance (2.2) puis nous préciserons le sujet à l'étude en abordant les différents écrits scientifiques sur l'itinérance au féminin (2.3), puis l'itinérance chez les autochtones (2.4) et enfin, l'itinérance chez les femmes autochtones (2.5). Les femmes autochtones étant à l'intersection des groupes femmes et Autochtones, il apparaît essentiel de nous intéresser à la spécificité de l'itinérance chez chacun de ces groupes. Au travers de chacune de ces sections, nous aborderons les différents facteurs individuels, structurels et institutionnels influençant les parcours de vie de ces groupes, les mettant plus à risque de vivre une situation d'itinérance.

2.2 L'itinérance : nouvelles réalités et nouveaux enjeux

Le phénomène de l'itinérance est depuis près de 40 ans en pleine transformation. En effet, en plus de se diversifier, la population touchée par cette problématique prend de l'ampleur (Laberge, 2000) et se déplace, se retrouvant désormais dans les grandes villes, et aussi dans les régions éloignées (Grenier et Langevin, 2014). Compte tenu

des transformations sociales et économiques actuelles (Laberge, Morin et Roy, 2000) ainsi que du régime néolibéral en place mettant l'emphase sur l'individualisme au détriment du droit collectif (Klodawski 2009), le risque de se retrouver dans une situation de précarité augmente pour tous les individus. En ce sens, les statistiques démontrent qu'un.e Canadien.ne sur dix vivra au cours de sa vie un épisode d'itinérance dite cachée (Rodrigue, 2016). Conséquemment, la diversification des populations touchées par cette problématique engendre de nouveaux questionnements, enjeux et défis auxquels il faut répondre. Avant d'aborder la question spécifique de l'itinérance des femmes autochtones au Québec, il nous apparaît essentiel de tracer les grandes lignes du phénomène de l'itinérance en général.

Au Canada, la Stratégie des partenariats de lutte à l'itinérance estime qu'il y aurait entre 150 000 et 300 000 personnes qui dormiraient dans les refuges ou à l'extérieur chaque année au pays (Gaetz et al., 2014). Plus précisément, on évalue que, pour l'année 2009, 147 000 personnes différentes ont fréquenté un refuge d'urgence au Canada, cela représentant 1 Canadien sur 230 (Gaetz et al., 2014). Au Québec, comme pour l'ensemble du pays, il est difficile de s'entendre sur le nombre de personnes vivant en situation d'itinérance³ et les chiffres varient considérablement d'une recherche à l'autre. L'étude de Fournier et Chevalier (1996) dénombrait 28 214 individus en situation d'itinérance, dont 12 666 personnes sans domicile fixe à Montréal, pour l'année 1996. Plus récemment, les dénombrements de 2015 et 2019, commandés par la ville de Montréal, dénombraient 3016 individus en situation d'itinérance pour la soirée du 24 mars 2015 (Latimer et al, 2016) et 3149 personnes pour la soirée du 24 avril 2019 (Bordeleau et Latimer, 2019).

³ Nous utilisons le terme *personne en situation d'itinérance* car nous considérons que l'itinérance est d'avantage une condition de vie et ne constitue pas l'identité des individus.

Plusieurs critiques ont toutefois été formulées par divers acteurs.trices du milieu de l'itinérance envers la méthode de collecte de données utilisée lors du dénombrement, notamment le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), le Réseau Solidarité Itinérance Québec (RSIQ) et le Regroupement des Auberges du Cœur du Québec. Un des éléments pouvant expliquer cet écart de chiffres est le fait que l'étude de Fournier et Chevalier (1996) s'est déroulée sur une très longue période et s'est faite en visitant les diverses ressources, en calculant le nombre de places disponibles et en tenant compte des évaluations locales des personnes qui fréquentaient chacune des ressources. Quant à la méthode de Latimer et al. (2016), celle-ci évaluait le nombre de personnes en situation d'itinérance recensées au cours d'une seule nuit d'hiver. Selon les auteurs, ce chiffre ne se veut pas une projection annuelle comme dans l'étude de Fournier et Chevalier (1996). Toutefois l'interprétation donnée à ce chiffre fait craindre aux regroupements à la fois l'effet réducteur, non pas tant d'un tel outil de collecte, mais du sens qu'on lui donne et aussi de l'invisibilisation de certains groupes (par exemple les femmes). On s'inquiète aussi du fait d'une récupération politique possible de ces chiffres pour revoir le financement des organismes communautaires (Frappier et Ouimet-Savard, 2018). C'est pourquoi le RAPSIM met de l'avant plutôt le chiffre de 30 000 personnes en situation d'itinérance à Montréal chaque année (Gaudreau, 2007). Ces diverses études, les témoignages de multiples intervenant.e.s dans les ressources ainsi que le nombre de places occupées chaque jour dans les refuges amènent le constat suivant : non seulement l'itinérance est en pleine transformation, et ce depuis 30 ans (Laberge, Morin et Roy, 2000), mais elle est aussi en pleine expansion, se déployant maintenant non seulement à travers les villes, mais aussi à travers les régions (Grenier et Langevin, 2014).

2.3 L'itinérance : un phénomène et un processus complexes

Depuis 2005, dans plusieurs pays, notamment en Europe, aux États-Unis et au Canada, des travaux de réflexion ont mené à un travail de redéfinition de l'itinérance dont le point de convergence est l'exclusion du logement (Simard, 2016). Au Canada, le *Réseau canadien de recherche en itinérance* (2012) propose une lecture du phénomène regroupant quatre catégories : 1) les personnes sans-abri vivant dans la rue ou dans des endroits non propices au logement humain ; 2) les personnes utilisatrices de refuges d'urgence, à court ou à long terme ; 3) les personnes logées provisoirement ; 4) les personnes à risque d'itinérance (Gaetz et al., 2014). Ce *Réseau* définit l'itinérance comme suit :

L'itinérance décrit la situation d'un individu ou d'une famille qui n'a pas de logement stable, permanent et adéquat, ou qui n'a pas de possibilité ou la capacité immédiate de s'en procurer un. C'est le résultat d'obstacles systémiques et sociétaux, d'un manque de logements abordables et adéquats, et/ou de défis financiers, mentaux, cognitifs, de comportements ou physiques qu'éprouvent l'individu ou la famille, et/ou de racisme et de discrimination. La plupart des gens ne choisissent pas d'être un sans-abri et l'expérience est généralement négative, stressante et pénible (Gaetz et al., 2014).

Dans sa *Politique nationale de lutte à l'itinérance* (2014) le Québec a adopté une définition de l'itinérance où l'absence de logement n'est pas considérée comme l'unique cause, mais comme « un symptôme d'un problème social plus large dont l'absence de domicile est à la fois la trace et l'actualisation » (Simard, 2016, p. 18) :

L'itinérance désigne un processus de désaffiliation sociale et une situation de rupture sociale qui se manifestent par la difficulté pour une personne d'avoir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre en raison de la faible disponibilité des logements ou de son incapacité à s'y maintenir et à la fois, par

la difficulté de maintenir des rapports fonctionnels, stables et sécuritaires dans la communauté. L'itinérance s'explique par des combinaisons de facteurs sociaux et individuels qui s'inscrivent dans le parcours de vie des hommes et des femmes (Québec, 2014, p.30.).

Dans cette définition, reprenant les propositions de différents auteur.e.s, le domicile ou le chez-soi, est considéré comme étant plus qu'un simple lieu physique. Il s'agit au contraire d'un lieu intime à l'individu où sentiments de protection et de reconnaissance se côtoient (Québec, 2014). Dans les dernières années, plusieurs auteur.e.s ont tenté de définir les concepts de logement et de chez-soi, car la précarité résidentielle reste le facteur associé à la majorité des cas d'itinérance (Laberge et Roy, 2001). Ainsi, pour Laberge et Roy (2001) le chez-soi est un lieu intime, sécuritaire, exclusif, où l'accès est continu et l'individu y est souverain. C'est l'accès à ce lieu privilégié, concret et symbolique qui garantirait l'accès aux espaces publics. Pour les auteures Jouve et Pichon (2015), le chez-soi remplit deux fonctions, soit la préservation de l'intimité et les relations aux autres. Dans ce contexte, le chez-soi peut condenser quatre dimensions formant un idéal-type : l'aménagement (des lieux physiques), l'appropriation (préservation de l'intimité), l'attachement (aux biens matériels, aux personnes, aux lieux) et l'ancrage (inscription sociale et territoriale).

De même, selon Desjardins (2015), un lieu à soi pour des individus en situation d'itinérance, représente, au-delà des éléments cités, une forme d'insertion sociale. Faute d'un chez-soi « bien à soi », les individus vivant une situation de précarité résidentielle devront se tourner vers « des solutions palliatives à l'absence de logement » (Pichon, 2002, p. 11), constituées entre autres d'abris précaires et d'hébergements sociaux (Pichon, 2002).

Si les définitions (canadiennes et québécoises) tracent les grandes lignes du phénomène de l'itinérance, il importe cependant de considérer qu'il n'existe aucune raison unique pouvant expliquer l'itinérance à elle seule (Gélineau et al., 2006; Laberge et Roy, 1994; Roy et Grimard, 2015) tant il y a de « réalités individuelles singulières et de contextes sociaux complexes » (Roy et Hurtubise, 2011). En effet, l'itinérance est un phénomène complexe caractérisé par la coexistence de facteurs individuels, institutionnels et structurels (Roy et Grimard, 2015) ainsi que par le cumul de ruptures et de pertes qui mènent l'individu à passer au travers d'un processus de désinsertion, de disqualification et de désaffiliation pour aboutir à une situation d'exclusion sociale (Roy, 1995). De même, l'accroissement et la diversification de l'itinérance et des populations touchées mettent de l'avant des facteurs de risque et de vulnérabilité qui diffèrent d'un groupe à l'autre, comme c'est le cas pour les femmes provenant des communautés autochtones (Menzies, 2009).

Au niveau individuel se retrouvent alors divers facteurs de fragilisation propres aux individus et à leur parcours de vie. Ainsi, le cumul de problèmes relationnels et des carences d'apprentissage, à la fois sociales et affectives, est marqué entre autres par les difficultés familiales, les violences psychologiques, physiques, économiques et sexuelles, le divorce, le deuil, la négligence, la maltraitance (Roy et Grimard, 2015; Roy et Hurtubise, 2011), les problèmes de santé mentale, de santé physique, de dépendances et les placements à répétition; cela constitue des facteurs de vulnérabilisation ayant un rôle important dans les dynamiques d'exclusion. Certes, ces facteurs ne conduisent pas nécessairement à l'itinérance, mais la combinaison de certains d'entre eux, leur ampleur, leur durée et leur fréquence peuvent entraîner les individus dans un processus de désinsertion sociale (Roy et Grimard, 2015).

Par ailleurs, la situation de grande précarité dans laquelle les individus se retrouvent

durant leur parcours d'errance les expose à certains facteurs de vulnérabilité spécifiques à leur condition. En effet, le fait d'avoir une hygiène défaillante, de subir les intempéries du climat, de vivre dans des lieux insalubres, les déplacements fréquents ainsi que l'exposition aux infections placent les individus à risque de vivre des problèmes de santé physique. De même, les difficultés à suivre les traitements nécessaires à leur bonne santé, les intoxications liées à la consommation, les carences nutritives et l'exposition aux violences sont d'autres exemples de facteurs fragilisant d'autant plus la personne une fois en situation d'itinérance (Hurtubise et al, 2007).

En complément de ces facteurs individuels se trouvent les facteurs structurels qui sont de nature extérieure aux individus (Roy et Grimard, 2015). L'accroissement des inégalités et de la pauvreté (Bellot et Rivard, 2017; Campeau, 2000; Laberge et al., 2000; Roy et Grimard, 2015; Roy et Hurtubise, 2011) occasionné entre autres par le désinvestissement de l'État providence, les modifications des politiques de sécurité du revenu et de l'assurance-emploi ainsi que la restructuration du marché du travail (Laberge et al., 2000) sont des facteurs centraux dans la création de barrières systémiques menant à la précarisation des conditions de vie des individus. De même, considérées comme un déterminant majeur de la santé (Direction de la santé publique, 2015), les difficultés d'accéder à un logement abordable et salubre à prix modique représentent d'importantes difficultés pour les individus et les familles (DSP, 2015; Front d'action population en réaménagement urbain, 2017; Roy et Hurtubise, 2011).

Les passages dans certaines institutions ou au contraire, le manque de support de ces établissements peuvent également contribuer à la fragilisation des individus (Roy et Grimard, 2015). Ainsi, la désinstitutionalisation et la déshospitalisation engendrées par les changements du système de santé et de services sociaux dans les années 1990 empêchent certains individus d'accéder aux soins nécessaires à leur bien-être (Roy et

Grimard, 2015, Bergheul, 2015). Ensuite, le séjour dans certaines institutions, notamment les établissements carcéraux, de psychiatrie ou centres jeunesse peuvent accroître la discrimination et la stigmatisation des individus. Les déracinements fréquents occasionnés par un vécu en institution constituent des situations d'exclusion qui fragilisent les individus et se matérialisent par leur difficulté à vivre ensuite de façon autonome (Roy et Grimard, 2015; Roy et Hustubise, 2011). Finalement, une fois à la rue, devant le peu de ressources qui leur sont offertes, les individus se retrouvent constamment dans des situations transgressives (uriner à l'extérieur, dormir sur un banc de parc, quête, consommation) occasionnant un accroissement de la judiciarisation et de la criminalisation (Roy et Grimard, 2015).

Ainsi donc, l'itinérance est un phénomène et un processus complexe ne pouvant être expliqué par une cause unique. Il s'agit le plus souvent d'un ensemble de facteurs qui peut jouer différents rôles dans le parcours d'exclusion d'un individu, notamment en tant que déclencheur, accélérateur de la descente à la rue ou comme conséquence d'un mode de vie précaire (Campeau, 2000; Roy et Hurtubise, 2011).

Si chaque trajectoire d'errance est caractérisée par sa singularité et sa complexité, tout en étant marquée par des facteurs structurels, institutionnels et individuels, il existe tout de même différentes formes et types d'itinérance qui permettent, dans une certaine mesure, de développer des typologies des parcours à partir des individus rencontrés. Ainsi, à un premier niveau, l'itinérance se déploie sous deux formes distinctes, elle peut être visible ou invisible. Ainsi, l'itinérance est dite visible lorsqu'elle se déroule dans l'espace public (Simard, 2016). C'est le cas d'individus utilisateurs.trices de ressources dites hébergement d'urgence ou hébergement à moyen et long terme, ainsi que ceux et celles qui dorment à l'extérieur dans les parcs,

les ruelles, les entrées de bâtiment et bien d'autres lieux visibles à l'œil du passant (Gélineau et al., 2006; Roy, 2007).

À l'opposé, les personnes vivant une itinérance cachée passent inaperçues, elles se fondent dans la sphère sociale (Simard, 2016). Ni à la rue, ni dans les refuges, ces personnes cohabitent pour quelque temps avec des membres de la famille, des amis, des connaissances ou des inconnus (Laberge et Roy, 2001); c'est ce qu'on nomme dans le milieu, le *couchsurfing*. L'itinérance cachée renvoie également à des situations où des individus continuent de vivre dans des lieux malsains malgré la présence de violence ou de conflits familiaux par exemple, faute de meilleure alternative ; elle désigne aussi des situations d'itinérance en lien avec un budget limité ou un appartement insalubre ainsi que des individus qui cohabitent dans des logements surpeuplés (Gélineau et al., 2006).

Enfin, il est possible d'identifier différents types d'itinérance, lesquels sont déterminés en fonction de la durée et de la fréquence des épisodes vécus. Le premier cas de figure, et le plus répandu est celui de l'itinérance situationnelle qui consiste en une brève période sans logement, suivie d'un retour vers la stabilité résidentielle. L'itinérance cyclique, deuxième cas de figure, désigne une alternance entre des périodes sans logement et avec logement. Finalement, l'itinérance chronique consiste à une période prolongée d'errance. L'itinérance situationnelle est considérée comme invisible, car les personnes utilisent les ressources dans une moindre mesure. L'itinérance chronique, au contraire, est plus visible, car les individus sont présents dans l'espace public (Québec, 2014).

Dans le cadre de ce mémoire, nous considérons la définition de l'itinérance au sens

large, c'est-à-dire que nous ne faisons pas la distinction entre l'itinérance visible ou cachée, situationnelle, cyclique ou chronique chez les femmes rencontrées. En nous basant sur la définition à la fois canadienne et québécoise, nous croyons que toutes personnes vivant ou ayant vécu une situation de précarité économique, sociale, résidentielle, émotionnelle, psychologique et/ou physique sont (ou ont été au cours de leur vie) dans une position de vulnérabilité et à risque de vivre une situation d'itinérance un jour ou l'autre. Ainsi, pour paraphraser une cochercheuse de la recherche dirigée par Bellot (2016-2018)⁴, « être sur les dernières marches du perron ou être assise sur le trottoir, juste avant la rue » représente également une situation de détresse et de fragilisation extrême qui doit être incluse dans notre analyse. Ainsi, dans le cadre de cette recherche, il est essentiel d'adapter la définition de l'itinérance aux multiples réalités singulières de chacune des femmes rencontrées.

2.4 L'invisibilité de l'itinérance au féminin

Pendant longtemps, l'itinérance féminine est restée méconnue, invisible et fondue dans le portrait global de l'expérience masculine (Laberge, Morin et Roy, 2000) produisant, dès lors, l'effet d'une double marginalisation, soit celle de l'itinérance même et de son invisibilisation (Bellot et Rivard, 2017). Pourtant, depuis près de 40 ans, la population en situation d'itinérance se féminise, tant au Québec qu'à travers le Canada et de plus en plus de chercheur.e.s. s'entendent sur le fait qu'il existe une spécificité à l'itinérance féminine découlant notamment de ses dynamiques, des stratégies d'action employées par ces femmes et des besoins exprimés par celles-ci

⁴ Et membre du Comité de Reconnaissance (CR). Il s'agit d'un groupe de recherche-action composé de 12 femmes vivant ou ayant vécu une situation d'itinérance, mis sur pied en 2016 dans le cadre de la recherche *Rendre visible l'itinérance au féminin*, dirigée par Céline Bellot.

(Laberge, Morin et Roy, 2000). Toutefois, par le fait que les situations d'itinérance des femmes sont davantage cachées, et donc, moins visibles dans l'espace public que celles des hommes, l'itinérance féminine est devant une action et un agir politique moindre (Conseil des Montréalaises, 2017).

Au Québec et au Canada, différentes recherches indiquent qu'entre 24% et 40% de la population en situation d'itinérance est féminine (Gélineau Seck et Brisseau, 2008; Latimer, 2015; Conseil des Montréalaises, 2017). À travers les organismes en hébergement travaillant auprès de la population féminine à Montréal, une hausse considérable de la fréquentation des refuges est notée ainsi qu'un besoin prolongé d'hébergement. Face à cette explosion de demandes d'aide, les organismes sont obligés de refuser des femmes (Conseil du statut de la femme, 2012).

Pour comprendre la spécificité de l'itinérance au féminin, il importe de comprendre les processus macrosociologiques de fragilisation et de vulnérabilisation des femmes, opérés par les institutions, les politiques et les traditions propres à la société québécoise et canadienne, sur lesquels reposent les conditions sociales d'inégalités entre hommes et femmes (Laberge, Morin et Roy, 2000). L'appauvrissement de la population féminine ainsi que l'accroissement du phénomène de l'itinérance au féminin découlent, selon Laberge, Morin et Roy (2000), des effets conjugués des transformations sociales. Il s'agit a) des transformations économiques amenant les femmes à occuper des emplois précaires et instables, b) des transformations de politiques sociales et de santé dont une conséquence a été la réforme des régimes de protections publiques, c) des reconfigurations familiales et des nouveaux modèles familiaux et d) de la transformation des représentations sociales de la pauvreté où la responsabilité est personnelle et individuelle. Ces transformations sont étroitement liées aux conditions sociohistoriques quant à la place et aux rôles sociaux des

femmes, notamment la structure genrée du marché du travail et de la sphère domestique ainsi que le genre comme modèle normatif (Laberge, Morin et Roy, 2000).

Plusieurs facteurs de risques et de vulnérabilité permettent de saisir la genèse de l'itinérance au féminin. D'ordre individuel, institutionnel et structurel, ces facteurs se cumulent et s'alimentent pour former ce que Gélinau, Seck et Brisseau (2008) ont nommé « la spirale de l'itinérance ». Au niveau structurel, la précarité économique des femmes et la pauvreté liée à la structure genrée de la société (Laberge, Morin et Roy, 2000; Gélinau, Seck et Brisseau, 2008; Bellot et Rivard, 2017), la précarité du marché du travail et le manque d'opportunité d'emploi, les barrières systémiques et les transformations de l'assurance emploi (Bellot et Rivard, 2017) ainsi que les difficultés à accéder à un logement abordable et salubre (Gélinau, Seck et Brisseau 2008) présentent des facteurs de risque pour les femmes.

Sur le plan individuel, les violences sexuelles, physiques, psychologiques et conjugales, la santé mentale, l'abus dans la consommation de drogues et d'alcool, l'expérience de maternité et de monoparentalité, la crainte associée au fait de se voir enlever son enfant par la protection de la jeunesse, la prise en charge par un établissement (prison, hôpital, centre jeunesse) ainsi que l'instabilité résidentielle sont des facteurs qui, conjugués aux facteurs structurels, vulnérabilisent et fragilisent les femmes (Laberge, Morin et Roy, 2000; Gélinau, Seck et Brisseau, 2008).

Plusieurs stratégies d'action sont déployées par les femmes vivant une situation de précarité au quotidien. Les raisons évoquées sont multiples : éviter d'être victimisée davantage du fait de sa grande vulnérabilité, conserver ou récupérer la garde d'un

enfant, éviter la perte de revenu ou éviter les jugements d'autrui. Certaines de ces stratégies d'action, tout en présentant des risques plus grands, leur permettent toutefois de rester invisibles aux yeux de la société. Par exemple, certaines femmes utilisant un abri temporaire pourraient être exposées aux risques de violences et d'agressions sexuelles. À l'opposé, certaines femmes favoriseront des stratégies d'actions plus visibles en adoptant, par exemple, un comportement agressif ou un style vestimentaire détérioré, cherchant par là à assurer leur protection. L'utilisation des refuges, maisons d'hébergements et autres organismes est aussi parmi les stratégies d'action utilisées par les femmes (Laberge, Morin et Roy, 2000).

L'étude de Bellot (2018), les données à partir desquelles nous avons développé notre mémoire, dresse un portrait des trajectoires d'itinérance des femmes au Québec. Ainsi, avant d'arriver à la rue, les femmes vont généralement tenter de se débrouiller seules. Cela occasionne un épuisement progressif de leurs ressources (monétaires, physiques, relationnelles, psychiques, émotionnelles) ainsi qu'un épuisement de leur réseau. La crainte de la stigmatisation ainsi que celle reliée à différents enjeux (comme celui de perdre la garde de ses enfants) vont les amener à porter le poids de leurs difficultés seules, contribuant ainsi à les invisibiliser. Les femmes rencontrées dans le cadre de cette recherche mentionnent avoir vécu un enchevêtrement d'expériences négatives (violences, déménagements, perte d'emploi ou d'un conjoint, etc.) Il est à noter que l'expérience de la survie, des violences, de la débrouillardise ainsi que de la honte survient bien avant l'entrée dans l'itinérance. L'arrivée à la rue se fait donc de façon brutale, créant par le fait même des sentiments d'insécurité et de vulnérabilité. Enfin, ces parcours contribuent à faire vivre à ces femmes des pertes identitaires diversifiées (femme, mère, employée) (Bellot, 2018).

En considérant ces éléments, l'itinérance au féminin représente un processus d'exclusion dont les racines prennent forme dans les systèmes de domination et d'oppression (Bellot et Rivard, 2017). Tout en étant influencés par des facteurs structurels, institutionnels et individuels, ces parcours s'inscrivent dans l'invisibilité démontrant cependant l'importante agentivité de ces femmes qui déploient quotidiennement diverses stratégies pour assurer leur vie quotidienne, malgré leur situation de précarité.

2.5 L'itinérance autochtone

L'itinérance autochtone ressemble, à bien des égards, aux autres formes d'itinérance en regard des diverses manifestations conjoncturelles : toxicomanie, santé mentale, manque de logement et de nourriture, pauvreté extrême, détresse psychologique, etc. La différence réside cependant dans ce qui conduit une personne autochtone à vivre une situation d'itinérance, dans la liste des besoins exprimés et les modes de prévention (Lévesque et al., 2015). De même, l'itinérance chez les autochtones prend les différentes formes constatées : visible et invisible, chronique à situationnelle et elle touche divers groupes d'individus, notamment des hommes et des femmes, des jeunes, des personnes âgées et des familles entières (Distasio, Sylvestre et Mulligan, 2009).

Au Québec, l'itinérance autochtone est un phénomène encore peu étudié (Germain, 2010; Grenier et Langevin, 2014; Grenier et al, 2018). En effet, les organismes offrant divers services auprès d'individus en situation d'itinérance provenant des communautés autochtones du Québec (notamment Projet Autochtone Montréal (PAQ), Chez Doris et la Piaule à Val-d'or), constatent l'augmentation importante

d'individus ayant eu recours aux services d'urgence autant à Montréal qu'en région, et ce, au cours des dernières années (Bonfont, 2016; Grenier et Langevin, 2014).

De même, le dénombrement montréalais de 2015 indiquait une surreprésentation des autochtones parmi la population itinérante dans la métropole. En effet, 10% de l'échantillon des individus rencontrés lors de la soirée du 25 mars 2015 étaient autochtones tandis que ce groupe ne représente que 0.6% de la population montréalaise. De ce chiffre, 40% provenaient des communautés Inuits, mais ces derniers ne représentent toutefois que 10% de la population autochtone à Montréal (Latimer et al, 2015).

Le dénombrement de 2018 effectué par Latimer et Bordeleau (2019) indiquait, pour sa part, une augmentation de la population autochtone en situation d'itinérance à Montréal. Ces chiffres s'élèvent désormais à 12% pour ceux-ci, dont 2.9% pour les Inuit.e.s. Dans l'ensemble, les membres des Premières-Nations sont surreprésentés dans les lieux extérieurs et les hébergements d'urgence (7.6%), tandis que les Inuit.e.s et les Métis sont plus nombreux à vivre une itinérance cachée (respectivement 6.7% et 6.2%). Ils sont également plus jeunes que le reste de la population dénombrée, et plus nombreux à déclarer une orientation sexuelle autre qu'hétérosexuelle. Également, les statistiques montrent que les Autochtones étaient plus nombreux que les non-autochtones à avoir débuté une situation d'itinérance il y a plus de dix ans (48% pour les Autochtones vs 36% pour les non-autochtones) et plus nombreux à avoir passé une année complète en situation d'itinérance, ou à avoir été hospitalisés, arrêtés par les policiers, reçus une contravention et/ou détenus (Latimer et Bordeleau, 2019).

Si ces données statistiques québécoises nous permettent de mieux cerner le contexte de l'itinérance autochtone au Québec, il est important de préciser que les communautés autochtones sont composées de différents groupes (Métis, Premières-Nations et Inuits) et vivent dans différents emplacements géographiques rendant ainsi impossible la généralisation de ces écrits à tous les Autochtones du Canada ⁵ (Distasio, Sylvestre Mulligan, 2009).

Au Québec ainsi qu'au Canada, les définitions utilisées pour expliquer et comprendre le phénomène de l'itinérance sont difficilement applicables à l'itinérance chez les Autochtones (Menziez, 2009). Prenant ancrage dans les notions de logement et d'adresse fixe (Grenier et Langevin, 2014), ces définitions excluent les facteurs structurels et culturels dont l'historique de colonisation ainsi que la triple aliénation (identitaire, culturelle et territoriale) et qui caractériseraient l'itinérance chez les autochtones (Grenier et Langevin, 2014; Lévesque et al., 2015). En effet, la dépossession territoriale, le manque d'accessibilité aux logements salubres, le surpeuplement, ainsi que les déracinements suite à la création des réserves et des pensionnats engendrent des facteurs de vulnérabilisation importants chez cette population, la rendant plus à risque de vivre une situation d'itinérance (Grenier et Langevin, 2014; Lévesque et al., 2015; Lévesque, 2016; Thistle, 2017).

Certains facteurs à l'origine de la vulnérabilisation des autochtones ont été bien documentés au cours de la dernière décennie par différents auteur.e.s (Baskin, 2007; Grenier et Langevin, 2014; Lévesque et al., 2015; MacDonald et Steenbeck, 2015; Menziez, 2009; Ruttan, Laboucane-Benson et Munro, 2008 ; Thistle, 2017). Dans le

⁵ Dans le cadre de ce travail, une certaine généralisation est effectuée pour présenter les grandes lignes de l'itinérance chez les Autochtones et ainsi alléger à la fois la charge de travail et la longueur du texte.

contexte canadien, la colonisation engendra plusieurs conséquences négatives chez les Autochtones dans les sphères spirituelles, physiques, émotionnelles et mentales dont le résultat le plus important fut une forme d'aliénation par rapport à leurs identités, leurs langues, leurs croyances, leurs familles ainsi que leurs pratiques culturelles et médicales (MacDonald et Steenbeck, 2015).

Le débat sur la question de l'assimilation est large et largement débattu. Dans le cadre de notre travail nous entendons assimilation dans le sens suivant : « the process by which a minority population is absorbed into a prevailing dominant culture » (Warry, 2007, dans MacDonald et Steenbeck, 2015). Plusieurs processus ont été mis en place au cours des siècles pour assimiler les Autochtones. Avec l'adoption de la Loi sur les Indiens en 1876, l'État canadien s'est attribué le rôle de tuteur de ces derniers (Menzies, 2009) et s'est fait un devoir de procéder à l'identification des individus appartenant aux communautés autochtones et de désigner, par voie légale, ceux qui pouvaient se prévaloir de ce titre (Guimond, Robitaille et Sénéchal, 2009). La relocalisation ou le confinement des peuples autochtones sur des territoires nommés « réserves » amena la création de groupes artificiels ainsi que la mise en place de systèmes de contrôle et d'autorité ne respectant pas les valeurs et les pratiques traditionnelles (Menzies, 2009). Cela donnant lieu à diverses formes de discrimination, toujours actuelles malgré les récentes modifications apportées à la loi (Guimond, Robitaille et Sénéchal, 2009; Menzies, 2009). Une forme importante de cette discrimination fut la perte de statut pour une femme autochtone et ses enfants prenant pour époux un non-autochtone ou un « Indien » non-inscrit au registre des « Indiens » et qui vivait sur réserve (Guimond, Robitaille et Sénéchal, 2009; Lévesque, 2016).

De même, et toujours dans une visée assimilationniste, plus de 100 000 enfants autochtones furent placés dans des pensionnats à travers le pays entre 1880 et 1996 (Commission de vérité et de réconciliation du Canada, s.d.). Les enfants étaient alors séparés de leurs familles pendant de longs moments et privés de leur culture, leurs traditions et leur langue (Patrick, 2015). Souvent enlevés de force, ces enfants recevaient un enseignement strict sur la moralité et la sexualité, en apprenant que leur culture était non-légitime et qu'ils devaient taire les difficultés vécues dans ces pensionnats (Brown, Fiske et Thomas, 2000). En plus de souffrir de malnutrition et d'être exposés à diverses maladies pouvant occasionner la mort, une partie des jeunes fréquentant ces institutions étaient victimes d'abus sexuels, physiques, émotionnels et psychologiques, de punitions exagérées et de contrôles abusifs (Ruttan, Laboucane-Benson et Munro, 2008). Couramment nommée « la rafle des années 60 », cette période fait référence à l'enlèvement d'enfants autochtones à leur famille et leur placement en centre d'accueil, sous la responsabilité de l'état canadien, ou leur adoption par des familles blanches, engendrant sur le long terme de multiples problèmes chez ceux-ci (Menzies, 2009; Sinclair, 2007). Vers les années 1960, alors que les « pensionnats indiens » commencèrent à fermer leurs portes, le Gouvernement canadien utilisa le programme de protection de la jeunesse déjà établi pour poursuivre son projet d'assimilation de ces populations (Patrick, 2015). Trocmé, Knoke et Blackstoke (2004) ont d'ailleurs démontré dans leur étude que les enfants autochtones canadiens ont deux fois plus de chance d'être sortis du milieu familial dans le cadre d'un suivi de la protection de la jeunesse et placés en centre ou en famille d'accueil.

Au cours des siècles, la mise en place de ces politiques affecta plusieurs générations d'individus provenant des communautés autochtones qui, aujourd'hui, ne trouvent plus leur place dans la société. C'est ce que Menzies (2009) appelle les traumas intergénérationnels:

The trauma of separation from family and community – the aboriginal home – has affected the ability to achieve balance in their physical, mental, emotional and spiritual well-being. When experienced by more than one generation, personal trauma becomes institutionalized within family. Where multiple families within a community experienced similar life events, the community is left without the resources required to effectively address the resultant social consequences (Menzies, 2009, p.3).

Les conséquences de ces traumatismes intergénérationnels institutionnalisés sont nombreuses. Les traumatismes seraient à l'origine entre autres d'une déconnexion émotionnelle chez les individus (Menzies, 2009), de l'institutionnalisation des violences intrafamiliales (Ruttan, Laboucane-Benson et Munro, 2008), de l'abus de substances (Ruttan, Laboucane-Benson et Munro, 2008) et d'une crainte d'accéder aux services gouvernementaux, notamment ceux de la santé et de la protection de la jeunesse (Brown, Fiske et Thomas, 2000). Ces traumatismes intergénérationnels constituent aujourd'hui d'importants facteurs de vulnérabilisation pour les individus, ceci pouvant expliquer la prévalence du phénomène de l'itinérance dans les communautés autochtones (Menzies, 2009; Patrick, 2015).

Quant aux conséquences des procédés assimilationnistes, celles-ci ont un impact direct sur les communautés autochtones. Tout d'abord, sur les réserves, le manque de logement viable et salubre entraîne un surpeuplement, pouvant augmenter le risque de conflits pour le partage de l'espace ou de la nourriture et les risques d'abus (Centre de collaboration nationale de la santé autochtone, 2012; Commission des relations avec le citoyen, 2018; Lévesque, 2016). Également, la qualité de vie et de santé des Autochtones est inférieure à celle du reste de la population. Aux différents problèmes de santé notamment liés à l'enfance, aux infections transmissibles sexuellement et par le sang et aux maladies cardiovasculaires présents dans des proportions importantes, s'ajoutent une prédominance du suicide et de la consommation de drogues et d'alcool au sein de cette population (Centre de collaboration nationale de la santé autochtone,

2012; Lévesque, 2016).

Aujourd'hui, de plus en plus d'Autochtones se déplacent dans les grandes villes (Lévesque, 2016). Différents éléments vont devenir des motivations à ces déplacements: les conditions de vie difficiles sur les réserves, le manque de logements (Drouin-Gagné et Lévesque, s.d.; Patrick, 2015), l'attrait des grandes villes, l'espoir d'une meilleure vie, la recherche d'un emploi, le désir de poursuivre ses études ou de se rapprocher d'amis ou de membres de sa famille (Drouin-Gagné et Lévesque, s.d.; Lévesque, 2016). Toutefois, une fois en ville, ces derniers vont parfois être confrontés aux discriminations raciales pouvant entraver l'obtention d'un emploi ou d'un logement. De même, leurs expériences antérieures difficiles avec les institutions, jumelées à la stigmatisation culturelle et un bagage relationnel difficile vont constituer des barrières à leur adaptation à ce nouvel environnement (Drouin-Gagné et Lévesque, s.d).

2.6 L'itinérance chez les femmes autochtones

Les informations présentées dans cette recension des écrits dressent en partie la toile de fond de l'itinérance féminine autochtone. En effet, chez ce groupe, différents enjeux et particularités propres à l'itinérance à la fois féminine et autochtone se retrouvent pour caractériser l'itinérance autochtone au féminin, laquelle présente également ses propres spécificités (Menzies, 2009), mais nous l'avons, dit peu de recherches ont été réalisées sur celle-ci, tandis que les données recensées dans différentes recherches indiquent au contraire l'importance d'investiguer davantage cette question.

Si nous résumons, dans les recherches effectuées, on voit que les femmes autochtones ont des conditions de vie inférieures au reste de la population canadienne ainsi qu'une espérance de vie réduite (Conseil du statut de la femme, 2016), un niveau de pauvreté inférieur à la moyenne canadienne (Adelson, 2005) ainsi qu'un risque de vivre dans des logements insalubres et surpeuplés de deux à trois fois plus important (Patrick, 2015). À cela s'ajoute un taux de suicide plus élevé (Lévesque et al., 2015) ainsi qu'une surreprésentation de ces femmes dans la prostitution (NWAC, 2014) et dans les établissements carcéraux (Monture 2006).

Le rapport de Femmes autochtones du Québec rédigé par Bergeron, Boileau et Lévesque (2015) identifie les violences faites aux femmes autochtones en les regroupant en quatre catégories : les violences structurelles (renvoyant aux effets systémiques des politiques assimilatrices et d'effacement), les violences institutionnelles (faisant référence à l'impact des régimes institutionnels, comme en éducation, santé ou services sociaux), les violences familiales (au sein de la famille) et les violences personnelles (psychologique, physique, sexuelle, financière). En ce sens, les études de Brennan (2011), Patrick (2015) et de Pearce (2013) ont démontré que les femmes autochtones sont la cible de violences majeures, notamment au sein du milieu familial (GRIMPA, 2005), qu'elles vivent une plus forte proportion d'abus sexuels et physiques (Brennan, 2011; NWAC, 2014), et qu'elles sont également confrontées à des risques plus élevés d'exploitation sexuelle (NWAC, 2014) et de violence conjugale (Montminy et al., 2010). En effet, les femmes autochtones sont trois fois plus à risque que les non-autochtones de connaître des épisodes de violences (Brennan, 2011). Lorsqu'elles sont victimes de violences, plusieurs femmes vont préférer garder le silence, car celles-ci sont considérées taboues, voire banalisées. Une crainte également que la communauté soit déchirée par les dénonciations amènent plusieurs personnes à taire ces situations (Bergeron et al., 2015). Un manque de confiance envers les autorités peut également empêcher ces femmes de dénoncer

les abus (Piedboeuf et Lévesque, s.d.) ainsi qu'un sentiment de honte ou de peur (GRIMPA, 2005); elles vont plutôt en parler à des proches (Brennan, 2011). L'exemple le plus flagrant de ces violences est la disparition et les meurtres de 1181 femmes autochtones au Canada depuis 1980 (GRC, 2014).

S'ajoutent à ces formes de violences d'importantes discriminations historiques, sexistes, racistes, structurelles et individuelles du fait qu'elles sont des femmes et des autochtones (Baskin, 2007; Brown, Fiske et Thomas, 2000; Monture, 2006; Ruttan, Laboucane-Benson et Munro, 2008). À cet effet, Brown, Fiske et Thomas, (2000) identifie que la conséquence la plus troublante du legs colonial est la discrimination envers les mères autochtones. Ruttan, Laboucane-Benson et Munro (2008) constatent par ailleurs que les femmes autochtones sont souvent traitées de façon sexualisée ou racialisée par les représentants du gouvernement ou par la police lorsqu'elles tentent d'accéder à des services. On retrouve ce même genre de situation chez les femmes en situation d'itinérance qui cherchent à obtenir des soins de santé (Ruttan, Laboucane-Benson et Munro, 2008).

Certaines auteures se sont intéressées aux trajectoires des femmes autochtones. L'étude de Bourque, Jaccoud et Gabriel (2009) a permis de dégager deux profils parmi les femmes autochtones victimes de violences : un profil résilient et un profil « persistant ». Dans cette première figure, les femmes ont réussi à sortir de leur environnement violent, tandis que pour la deuxième, celles-ci y sont toujours. Les facteurs explicatifs de ces deux différences sont, d'une part, les caractéristiques démographiques des participantes, le degré de victimisation vécu ainsi que les actions et stratégies mises en place par ces femmes. Par ailleurs, la thèse doctorale de Cunningham (2018) démontre le lien entre la transmission intergénérationnelle des traumatismes et l'expérience de l'itinérance chez les femmes autochtones. Celle-ci est

occasionnée notamment par la coupure des liens familiaux et communautaires lors du passage dans les pensionnats, les placements et les adoptions. Cela a pour conséquence la création de blessures qui s'institutionnalisent dans la mémoire collective des communautés (Cunningham, 2018).

Prenant racine dans l'historique de la colonisation, ces préjugés toujours actuels occasionnent de nombreuses discriminations qui nuisent à leur capacité d'accéder aux services de base nécessaires à leur bien-être (santé, services sociaux, logements, protection de la jeunesse, justice) (Baskin, 2007; Brown, Fiske et Thomas, 2000; Patrick, 2015). Mis ensemble, ces éléments constituent des facteurs de vulnérabilisation qui ont un impact sur les trajectoires de ces femmes et les mettent à risque de connaître l'itinérance.

CHAPITRE III

LA MÉTHODOLOGIE RETENUE POUR EFFECTUER NOTRE RECHERCHE

3.1 Introduction

La réalisation d'une recherche s'appuie sur des bases méthodologiques solides. Ainsi, dans le présent chapitre nous présentons les choix que nous avons effectués pour réaliser notre recherche portant sur les trajectoires d'itinérance des femmes autochtones ainsi que les actions mobilisées dans un contexte de vulnérabilité. Nous présenterons tout d'abord le contexte de réalisation de ce mémoire, puis la méthodologie et l'échantillon ainsi qu'un portrait des participantes. Enfin, nous élaborerons sur la méthode d'analyse retenue ainsi que sur les principales difficultés rencontrées.

3.2 Le contexte de réalisation de ce mémoire

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la recherche-action participative et interrégionale *Rendre visible l'itinérance au féminin*, sous la direction de Céline Bellot, directrice de recherche et professeure titulaire à l'École de travail social de l'Université de Montréal. Le cadre général du déroulement de cette recherche est de type Action Concertée, recherche financée par le Secrétariat à la condition féminine et le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) (Annexe 1).

C'est à titre de cochercheure du Comité de Reconnaissance⁶ et d'auxiliaire de recherche sur ce projet précis que nous nous sommes impliquée dans cette recherche. Nous avons notamment participé aux comités de suivi avec l'ensemble des chercheur.e.s impliqué.e.s et collaboré aux activités de mobilisation des connaissances. Nous avons également participé au recrutement de femmes vivant ou ayant vécu une situation d'itinérance, réalisé et transcrit les entrevues individuelles menées à Montréal et sur la Côte-Nord ainsi que collaboré aux focus groups menés dans ces régions. Toutes ces activités nous ont alors permis de développer une meilleure compréhension de l'itinérance au féminin et, plus spécifiquement dans le cadre de ce mémoire, des femmes autochtones.

Pour procéder à nos analyses, nous avons retenu un sous-ensemble d'entretiens de la recherche d'origine (Bellot, 2016-2018) et une autre série d'entretiens que nous avons menée nous-même; ceux-ci constituent le point à partir duquel sont développées les analyses du présent mémoire.

3.3 La démarche et les objectifs de la recherche

Comme on le sait, la recherche-action se caractérise par ses démarches actives sur le terrain dont les objectifs sont à la fois le changement social et l'élargissement des

⁶ Le Comité de Reconnaissance (CR) est un groupe de recherche-action composé de 12 femmes vivant ou ayant vécu une situation d'itinérance, mis sur pied en 2016 dans le cadre de cette recherche. Au cours des deux dernières années, les participantes ont été impliquées dans les différentes étapes de la recherche à titre de cochercheures; des rencontres aux deux semaines étaient prévues. Le CR a eu le rôle de repère empirique et comparatif pour les sept régions étudiées et son aboutissement a été l'organisation d'un colloque, intitulé :« Le filet social est troué ? Les défricheuses vont vous apprendre à tricoter serré », entièrement conçu par les cochercheures.

connaissances (Van Trier, 1980). Ainsi, cette recherche s'appuie sur une approche qualitative qui peut être comprise comme « une démarche discursive de reformulation, d'explication ou de théorisation de témoignages, d'expériences ou de phénomènes » (Paillé et Mucchielli, 2016). La recherche à l'origine de nos propres analyses est entre autres caractérisée par le croisement et la coconstruction des savoirs. Elle s'est appliquée à déconstruire les savoirs associés à l'itinérance masculine et à coconstruire des savoirs sur l'itinérance féminine avec les personnes concernées (Bellot et Rivard, 2016). Les objectifs du projet de cette recherche étaient de « comprendre les trajectoires et les expériences des femmes en situation d'itinérance » et d'« appréhender l'adéquation entre les services offerts et les besoins des femmes » (Bellot, 2018). Sur une période de deux ans, plusieurs démarches ont été menées dont des focus groups auprès d'intervenant.e.s, des entrevues auprès de femmes vivant ou ayant vécu une situation d'itinérance dans les sept régions du Québec retenues et la mise sur pied d'un comité de reconnaissance que nous évoquons plus haut.

Ainsi, dans le cadre de ce mémoire, nous nous intéressons à deux choses : 1) à la façon dont se déclinent les trajectoires de vie des femmes autochtones vivant ou ayant vécu une situation d'itinérance et aux conditions structurantes influençant leur parcours; 2) aux actions mobilisées en situation de vulnérabilité ainsi qu'à la signification accordée à ces actions. En considérant la spécificité des trajectoires ayant mené ces femmes à la rue, il nous est apparu essentiel d'aller à leur rencontre. Conséquemment, notre univers d'analyse est constitué de femmes ayant ces caractéristiques. Dans ce mémoire, nous nous sommes donc concentrée sur une « sous-population » de la population large à l'étude, soit celle de femmes autochtones vivant ou ayant vécu une situation d'itinérance.

La constitution d'un échantillon est une opération extrêmement importante dans la réalisation de la recherche. En tant que cochercheure de la *recherche *Rendre visible l'itinérance au féminin**, nous avons procédé de deux manières : la première liée à la recherche de départ; l'autre par un sous-échantillon complémentaire que nous avons constitué.

La première source de recrutement des personnes formant l'échantillon se situe dans différents organismes du réseau communautaire œuvrant auprès des femmes en situation d'itinérance dans les sept régions étudiées⁷. Il s'agit de maisons d'hébergement à court, moyen ou long terme, de refuges d'urgence, de centres de jour ou de tous autres organismes communautaires pouvant être susceptibles d'offrir des services à la population féminine vivant une situation d'itinérance. Des courriels annonçant la recherche ont été transmis à ceux-ci dans un premier temps et des contacts ont été effectués par l'entremise d'un intervenant.e faisant office de pivot entre les chercheur.e.s et l'organisme. Des affiches de recrutement ont également été installées dans les organismes, invitant les femmes à prendre contact avec l'équipe afin de participer à la recherche (Annexe 2). Dans d'autres cas, des membres de l'équipe se sont déplacés directement dans les organismes communautaires afin de recruter des participantes. La seconde source de données permettant d'augmenter notre échantillon, qui restait faible, s'est constituée à travers la prise de contact, dans le cadre de notre emploi d'assistante de recherche, avec un centre de jour offrant des services à la population féminine autochtone, afin d'y recruter des participantes. Nos critères de sélection étaient les suivants : chacune des femmes devant se définir comme autochtone et ayant vécu une situation d'itinérance. Chaque participante de la

⁷ Les régions concernées par cette recherche sont Montréal, Montérégie, Abitibi-Témiscamingue, Capitale-Nationale, Côte-Nord, Outaouais et Mauricie.

recherche devait signer un formulaire de consentement et recevait ensuite une compensation financière de trente dollars (Annexe 3). Un reçu lui était fourni ensuite.

Ainsi, l'échantillon constitué pour la réalisation de ce mémoire est de sept entrevues, réalisées soit par nous-même ou par d'autres membres de l'équipe de recherche à Montréal. Ces entrevues sont diversifiées permettant de rencontrer différentes situations et d'assurer une diversification des points de vue et des situations, ce que nous recherchions. L'échantillon est volontaire et non probabiliste car les femmes ont été recrutées via le Réseau d'organismes communautaires. Quant aux questions de généralisation, à la validité interne et externe, elles sont faibles. Les principes de représentativité de l'échantillon en termes de proportionnalité n'étant pas de mise en regard de notre démarche, il nous est impossible de généraliser les analyses et les conclusions à l'ensemble de la population. Cela nous permet tout de même de réfléchir, à partir des situations spécifiques des personnes rencontrées et plus globalement des groupes auxquels elles se rattachent, de la réalité du fait d'être femme autochtone vivant des expériences d'itinérance.

Enfin, notre posture est inductive et s'inscrit dans le cadre de notre univers théorique tel que précisé plus avant dans ce texte (féminisme postcolonial et capacité d'agir). L'analyse inductive nous permet de partir d'un ensemble de données pour en faire ressortir des catégories et en proposer des interprétations. Ainsi, l'utilisation de ce type d'analyse s'apparente à un mode de recherche exploratoire pour laquelle il n'y aurait pas de données préexistantes sur le sujet (Blais et Martineau, 2007) : notre démarche est donc inductive et exploratoire.

3.4 Les entretiens et le matériau de recherche

Parce que la spécificité de l'itinérance autochtone féminine est peu documentée, qu'elle est peu abordée dans la littérature québécoise, ni dans la recherche *Rendre visible l'itinérance au féminin*, nous avons choisi de nous y intéresser. Ainsi, le matériau de ce mémoire est composé des récits de sept femmes autochtones vivant ou ayant vécu une situation d'itinérance et ayant été interrogées dans le cadre de la recherche mentionnée ci- haut. Ce matériau est donc vivant, provoqué par la chercheuse, car il est construit grâce à l'interaction entre l'intervieweuse et la personne interrogée. L'instrument de collecte de données est la grille d'entrevue développée dans le cadre de la recherche menée sous la direction de Bellot (Annexe 4). Cette grille est composée d'un ensemble de thèmes diversifiés, permettant de saisir les différents éléments marquants de la trajectoire des femmes interrogées : la question du logement, le vécu à la rue, l'utilisation des ressources, les relations intimes et familiales, la santé physique et mentale, le travail, les contacts avec la justice, les relations interpersonnelles et les projets futurs (Annexe 4).

Nos sept entretiens ont été réalisés entre novembre 2016 et septembre 2017. Ils se sont déroulés dans les différents organismes communautaires fréquentés par les participantes, à l'exception d'une personne qui a été rencontrée dans son logement. Dans la majorité des cas, un local aménagé sur les lieux physiques de l'organisme a été utilisé et, lorsque cela était impossible, nous nous sommes déplacée dans un café. Généralement, une intervenante permettait d'établir le premier contact puis laissait la place à l'intervieweuse. La durée des entretiens variait entre vingt-trois minutes et deux heures. Les participantes étaient invitées à se choisir un pseudonyme afin

d'assurer leur confidentialité. Chaque entrevue a été transcrite puis un résumé de l'entrevue a été réalisé⁸.

3.5 Les caractéristiques des répondantes

Cette section se compose de deux parties : les caractéristiques générales des personnes rencontrées et un bref aperçu de la trajectoire personnelle de chacune d'entre elles.

3.5.1 Les caractéristiques générales des personnes rencontrées

Les participantes sont âgées entre 24 ans et 54 ans. Toutes proviennent de l'extérieur de Montréal. Ainsi, deux sont originaires du Québec (N : 2/7) et trois viennent de l'Ouest du Canada (N : 3/7) ou du Grand-Nord (N : 2/7). Toutefois, plusieurs d'entre elles ont connu différents déménagements à travers le Canada au cours de leur vie. Parmi celles-ci, deux sont francophones (N : 2/7) et cinq sont anglophones (N : 5/7). L'une d'entre elles mentionne avoir pour langue première l'Inuktitut (N : 1/7). Deux participantes sont en couple au moment de l'entrevue (N : 2/7), les autres étant divorcées ou séparées (N : 5/7) et la majorité d'entre elles ont des enfants (N : 6/7). Au moment de l'entrevue, toutes les participantes sont logées. La majorité d'entre

⁸ Chaque entrevue utilisée dans le cadre de ce mémoire a été transcrite par nous-même ainsi que la réalisation du résumé.

elles (N : 4/7) habite un logement autonome, tandis que pour deux participantes il s'agit d'un logement subventionné (N : 2/7)⁹ et une femme vit en chambre (N : 1/7).

Il est difficile de préciser le temps qu'une personne peut passer en situation d'itinérance. En se basant sur la définition canadienne de l'itinérance, une personne peut vivre différentes situations qui lui font vivre une instabilité et une précarité au niveau du logement. Il peut ainsi s'agir de séjours à la rue ou de la fréquentation de refuges ou de ressources en violence conjugale. La personne dite en itinérance peut également être hébergée provisoirement ou être à risque de vivre une situation d'itinérance (Gaetz et al., 2012). Ici, nous appuyons notre réflexion sur la perception qu'ont les participantes de leur propre parcours d'itinérance quant à la durée. Pour l'une d'entre elles, sa situation d'itinérance n'a duré que quelques mois (N : 1/7). Pour deux autres, cette situation a perduré sur une période d'environ une année (N : 2/7). Enfin, pour les suivantes, la période s'est échelonnée sur plusieurs années (N : 4/7).

⁹ « Les logements subventionnés (ou à loyer indexé) incluent les logements dont le loyer est déterminé en fonction du revenu, les logements sociaux, les logements sans but lucratif, les habitations à loyer modique, les programmes gouvernementaux d'aide au logement, les suppléments au loyer et les allocations au logement » (Statistiques Canada, 2016).

Noms/ Données	Âge	Province d'origine	Langue	Statut marital	Nombre d'enfants	Durée de la période d'itinérance	Situation résidentielle
Émilie	24	Québec	Français	Couple	0	Environ 1 an	Logement autonome
Manouche	54	Québec	Français	Célibataire	6	Plusieurs années	Logement subventionné
Sylver Echo	45	Ouest du Canada	Anglais	Célibataire	1	Plusieurs années	Logement autonome
Bunnick	36	Grand-Nord	Anglais	Couple	2	Environ 1 an	Logement autonome
Rose	56	Ouest du Canada	Anglais	Divorcée	9	Plusieurs années	Maison de chambres
Izy	39	Ouest du Canada	Anglais	Célibataire	5	Quelques mois	Logement autonome
Linda	51	Grand-Nord	Anglais, Inuktitut	Divorcée	4	Plusieurs années	Logement subventionné

3.5.2 Résumé des trajectoires des femmes interviewées

Pour chacune des répondantes, nous présentons un bref aperçu de leur trajectoire personnelle en suivant les grands thèmes de la recherche évoqués ci-haut. Il nous est alors possible de faire ressortir les conditions structurantes, notamment en lien avec les logiques institutionnelles et structurelles entourant l'individu, mais également la

place jouée par l'actrice dans son cheminement et la signification qu'elle y accorde (Bellot, 2000). Cela nous permet de comprendre que, loin d'être linéaire et définitive, la trajectoire d'un individu est au contraire dynamique et mouvante, composée de va-et-vient et de répétitions. Dans cette trajectoire, l'individu possède une importante marge de manœuvre dans l'action (Bellot, 2000, Laberge et al., 2000). Cette conception de la trajectoire guidera d'ailleurs l'ensemble de notre analyse.

Émilie est une jeune femme de vingt-quatre ans. Elle est membre d'une communauté autochtone du Québec. Elle était déménagée avec sa sœur à Montréal pour étudier à l'université et travailler. Quand sa sœur a décidé de retourner dans sa ville natale, Émilie s'est retrouvée seule avec les paiements du loyer à faire et s'est grandement endettée. Elle est alors retournée vivre dans sa famille. Suite à un épisode de psychose, elle est revenue à Montréal en autostop et est restée un an à la rue. Elle y a connu son copain. Depuis six mois, Émilie vit en appartement avec ce dernier et leur chien. Elle reçoit une bourse du ministère des Affaires Autochtones et du Nord du Canada lui permettant de poursuivre ses études universitaires et de subvenir à ses besoins primaires. Elle fréquente différents organismes communautaires pour pallier ses difficultés financières.

Manouche est âgée de cinquante-quatre ans et vit, depuis quatre ans, dans un logement subventionné obtenu par l'entremise d'un organisme communautaire. Elle a grandi au Québec, dans un petit village du Nord. Au cours de son enfance et de son adolescence, elle a vécu de nombreux abus physiques, psychologiques et sexuels, tant de la part d'inconnus que de membres de sa famille. Elle a également fait de la prostitution dans son milieu familial. Manouche a eu six enfants avec lesquels elle n'a plus de contact. Quatre d'entre eux se sont suicidés. C'est à l'âge de trente ans qu'elle a quitté le domicile familial. Ses parents avaient la garde de ses enfants. Elle a fait

plusieurs allers-retours entre la rue, les hébergements communautaires et des répit chez des membres de sa famille, autant dans sa ville natale qu'à Montréal. Pendant une longue période, Manouche a eu un problème d'alcool, mais elle a désormais cessé sa consommation. Elle est aux prises avec un choc post-traumatique qui est survenu suite à une agression.

Sylver Echo est une femme de quarante-cinq ans qui a grandi dans l'ouest du Canada. À sa naissance, elle a été mise en adoption sans l'accord de ses parents, dans le cadre des mesures liées à ce qui est communément appelé la « Rafle des années 60 »¹⁰. Elle a été adoptée par une famille blanche qui comptait déjà neuf garçons. Dans sa famille adoptive, elle a vécu plusieurs violences. À sa majorité, elle a déménagé et a coupé les ponts avec cette dernière, car elle la considérait toxique. Plus tard, elle a retrouvé ses parents biologiques avec qui elle a pu créer un lien et ainsi réintégrer une famille. À la fin de la trentaine, Sylver Echo a été victime d'une invasion à domicile par un gang criminalisé et a subi un viol collectif. Suite aux procédures judiciaires, elle a décidé de quitter sa ville natale afin de se rendre à Montréal pour assurer sa protection. Elle vit un syndrome de stress post-traumatique et a développé plusieurs difficultés au niveau de sa santé. Elle a un fils qui vit avec son père. Elle consomme différentes drogues. À Montréal, elle a connu la rue et a fréquenté différents organismes communautaires. Au moment de l'entrevue, elle vit dans un logement autonome et a des contacts avec son enfant.

Bunnick est âgée de trente-six ans et vient du Nord du Canada. Elle est partie de chez ses parents à l'âge de dix ans pour aller vivre chez ses grands-parents. Quand cela n'a plus fonctionné, elle s'est débrouillée seule. Bunnick est mère de deux enfants qui

¹⁰ La Rafle des années 60 est l'enlèvement puis l'adoption d'enfants autochtones sans le consentement des parents et des communautés, et ce à l'échelle du Canada (Sinclair, 2007)

vivent avec leur père. Elle a également débuté des études en soins animaliers qu'elle n'a pas terminées. Elle est arrivée à Montréal trois ans avant l'entretien (2017) avec son conjoint de l'époque avec lequel elle vivait de la violence conjugale. Lorsqu'elle a décidé de mettre fin à leur relation, elle s'est retrouvée à la rue car elle ne connaissait personne dans cette ville. Elle a alors fréquenté les ressources communautaires tout en alternant les séjours à la rue. Au moment de l'entrevue, elle mentionne être en dépression et avoir un trouble anxieux. Bunnick est désormais en relation avec un nouveau conjoint et vit en logement autonome depuis cinq mois.

Rose est une femme âgée de quarante-six provenant d'une communauté située dans les provinces de l'ouest. Elle est mère de neuf enfants dont elle n'a plus la garde. Rose a fait un séjour au pensionnat étant jeune. Elle a également vécu de la violence dans son milieu familial. Adulte, elle a fait plusieurs allers et retours entre l'Ouest canadien et Montréal, alternant les différents emplois, les moments à la rue et les logements. Rose souffre de dépression depuis trente ans. Par le passé, elle a fait de la prostitution et consomme encore à ce jour différentes drogues. Elle a également vécu de la violence conjugale lui ayant occasionné d'importantes blessures. Au moment de l'entrevue, elle est en rechute. Elle vit présentement dans une maison de chambres où elle ne se sent pas en sécurité et fréquente différents organismes communautaires. Elle a des contacts sporadiques avec ses enfants.

Izy est âgée de trente-neuf ans et originaire des provinces de l'Ouest. Jeune, elle a été élevée sur le terrain de chasse de ses parents à proximité d'une communauté, puis à l'adolescence, elle a intégré un pensionnat. Elle y a vécu différentes formes d'abus. Elle a commencé à consommer de l'alcool à sa sortie du pensionnat et a circulé entre divers milieux de vie. C'est au début de la vingtaine qu'elle a rencontré son premier conjoint, avec qui elle a eu un enfant, et qu'elle est venue s'établir à Montréal. Suite à

une séparation, elle a connu son second conjoint, avec qui elle est repartie dans l'Ouest, puis revenue à Montréal. Elle a ainsi connu de nombreux déplacements. Avec ce dernier, elle a eu quatre enfants. Izy a vécu de la violence conjugale dans ses deux relations et ses enfants ont été suivis par les Services de la protection de la jeunesse. Elle a également consommé différentes drogues. Aujourd'hui, Izy vit en logement autonome avec l'une de ses filles et fréquente des organismes communautaires.

Linda est une femme âgée de cinquante-et-un qui a grandi dans le Nord du Canada. À sa naissance, elle a été adoptée par des membres de son village et a grandi dans un environnement aimant. Elle a un enfant issu d'une première relation. Elle s'est ensuite mariée avec un homme qui lui a fait subir de la violence conjugale. Ils ont eu trois enfants qui ont été suivis par la protection de la jeunesse. Lorsque ses enfants ont été assez grands, elle a décidé de quitter son conjoint et ses enfants en se déplaçant à Montréal pour fuir les violences. Le père a alors obtenu la garde légale. Plus tard, toutefois, son ex-conjoint est venu la rejoindre avec leurs enfants et la violence s'est poursuivie. À Montréal, elle a connu l'itinérance et la rue avec l'un de ses fils. Elle a également fréquenté un nouveau conjoint qui l'a influencée et elle s'est mise à consommer. Aujourd'hui, Linda consomme toujours et vit différents problèmes de santé. Elle est séropositive et a fait un anévrisme il y a huit ans. Au moment de l'entrevue, elle vient de terminer une thérapie et vient tout juste d'intégrer un appartement subventionné. Elle est à la recherche de son fils qu'elle n'a pas vu depuis.

3.6 Analyse des données

Pour analyser nos données, nous avons utilisé dans un premier temps l'analyse thématique en nous inspirant de l'ouvrage de Paillé et Mucchielli (2012). Selon les auteurs, ce type d'analyse consiste à « procéder systématiquement au repérage, au regroupement, et subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus, qu'il s'agisse d'entretiens, d'un document organisationnel ou de notes d'observations » (Paillé et Mucchielli, 2012, p. 2). Nous avons débuté par une analyse horizontale en fonction de nos questions de recherche. Cela nous a permis de faire ressortir les thèmes centraux des récits de chaque participante. Ensuite, nous avons procédé à une analyse transversale des matériaux afin de voir les ressemblances et les divergences.

3.7 Les limites de l'échantillon et les difficultés rencontrées

Certaines difficultés se sont présentées lors de la réalisation des entretiens. Une première difficulté se retrouve au niveau de la grille d'entrevue. En effet, en utilisant un entretien semi-directif et des thèmes larges, les participantes étaient invitées à se raconter comme elles le souhaitent et dans l'ordre qui leur convenait. L'intervieweur-euse avait alors la responsabilité de relancer ou diriger la discussion au minimum et de poser des questions de clarification. Cela a eu pour conséquence de rendre inégaux les matériaux soumis à l'analyse. Dans certains cas, il était également difficile de répondre à nos questions de recherche lors de l'analyse des données primaires de la recherche *Rendre visible l'itinérance au féminin*, nos objectifs n'étant pas exactement les mêmes que ceux de la recherche initiale.

Une deuxième difficulté s'est présentée lors des entretiens en raison de la question linguistique. Le choix d'interroger des femmes provenant de la population autochtone augmentait les chances de faire face à une interlocutrice anglophone. Ainsi, la majorité de nos entretiens se sont déroulés en anglais. Par ailleurs, il est possible qu'il y ait des biais ou des nuances que nous n'avons pas bien saisis dans le propos des répondantes lors de la transcription, car l'anglais n'est pas notre langue maternelle. Ceci dit, nous possédons une maîtrise suffisante de la langue anglaise pour mener à bien les entretiens. Une autre difficulté s'est ajoutée : pour une des participantes, l'anglais n'était pas sa langue maternelle et cela a rendu notre communication plus difficile; elle parlait Inuktitut.

Enfin, une troisième difficulté a été vécue au moment du déroulement de certains entretiens et de l'accessibilité à des lieux propices aux entretiens (soit fermés et privés). Quatre entrevues étaient prévues dans un organisme communautaire. Le manque de temps et les difficultés à trouver un local fermé ne nous ont pas permis d'effectuer des entrevues en profondeur. Cela a eu pour effet de brusquer également la dernière participante lorsqu'on nous a demandé de nous dépêcher pour terminer. Également, le manque de locaux nous a obligé à nous déplacer dans un café. Cela a nécessité du temps et n'a pas permis vraisemblablement d'accéder à l'ensemble du contenu que la participante souhaitait nous livrer.

CHAPITRE IV TRAJECTOIRES D'ERRANCE DES FEMMES AUTOCHONES

4.1 Introduction

Ce premier chapitre d'analyse présente les propos recueillis auprès des sept femmes autochtones rencontrées relatifs aux éléments ayant fragilisé leur trajectoire et les ayant conduites à vivre une situation d'itinérance. Suivant la formule du récit de vie, les participantes de cette recherche ont été invitées à se raconter selon différents thèmes afin de partager leur vécu. Si les témoignages recueillis témoignent de la complexité et de la singularité des trajectoires (Roy et Hurtubise, 2011), il subsiste cependant une constance dans les thématiques abordées par l'ensemble des participantes ainsi que des difficultés rencontrées par celles-ci. Il s'agit des mécanismes structurels perturbateurs et des différentes formes de violence vécues par ces femmes. Mis ensemble, ces éléments ont contribué à fragiliser leur trajectoire au cours de leur vie.

Le présent chapitre se divise en deux parties. Dans un premier temps, différents mécanismes structurels découlant notamment du régime colonialiste canadien ayant perturbé les trajectoires des femmes rencontrées sont présentés. Il s'agit du passage en institution, puis des formes de discrimination vécues par les participantes ainsi que leurs conséquences. Dans un deuxième temps, nous abordons les différentes formes de violence rencontrées par ces femmes au cours de leur vie : les ruptures familiales occasionnées par le passage en institution et les conditions objectives du vécu dans

les réserves, les violences intrafamiliales, la violence conjugale et les violences perpétrées par des inconnus. Bien que pour les besoins de la présentation, le contenu a été organisé en deux parties distinctes, il est à noter que ces conditions de fragilisation sont inter-reliées, formant une sorte de vase communicant, dont l'une des conséquences a été de mener les participantes à l'étude à connaître une situation d'itinérance à un moment de leur vie.

4.2 L'exposition aux mécanismes structurels perturbateurs

Toutes les femmes interrogées dans le cadre de cette recherche ont mentionné avoir été exposées à différents mécanismes structurels ayant perturbé leur trajectoire à l'enfance, à l'adolescence ou plus tard à l'âge adulte. Ces mécanismes sont dits structurels, car ils découlent des structures et des lois existantes dans la société canadienne qui ont permis de régir le fonctionnement des communautés autochtones au cours des dernières décennies et de les assimiler à la société canadienne. D'une part, il s'agit du passage dans certaines institutions, notamment les pensionnats autochtones à l'enfance ou à l'adolescence, la contrainte à l'adoption (communément appelé la Rafle des années 60) et le fait d'avoir été suivi par les services de la protection de la jeunesse à l'âge adulte avec ses propres enfants.

D'autre part, l'exposition aux mécanismes structurels perturbateurs se manifeste dans les nombreuses discriminations vécues directement en lien avec leur appartenance au groupe autochtone et au groupe femme. Les conséquences de ces discriminations sont de différents ordres : le racisme vécu, la contrainte à l'hospitalisation, le contact avec la justice et la difficulté d'obtenir des services. Le point commun chez les participantes de cette recherche est le fait d'avoir vécu une situation d'itinérance et

d'avoir migré à Montréal au cours de leur vie. Provenant de différentes villes canadiennes et québécoises, les participantes n'ont donc pas été exposées de la même façon aux mécanismes structurels perturbateurs car, bien qu'il y ait eu une certaine transversalité des objectifs liés à une volonté d'assimilation, ces dernières se sont actualisées différemment dans chaque province canadienne.

4.2.1 Le poids des institutions

Au cours des derniers siècles, l'état canadien a mis en place certaines institutions dont l'objectif était l'assimilation des individus provenant des communautés autochtones (Menzies, 2009). Ainsi, entre 1880 et 1996, environ 100 000 enfants autochtones furent placés dans des pensionnats afin d'y recevoir un enseignement rigoureux et continu et d'y acquérir les valeurs canadiennes (Brown, Fiske et Thomas, 2000; Commission de vérité et de réconciliation du Canada, n.a.). Dans ce sens, l'adoption massive d'enfants autochtones au cours des années 60 par des familles allochtones fut encouragée afin d'atteindre cet objectif suivi, au moment de la fermeture des pensionnats, de la prise en charge par le système de la protection de la jeunesse (Patrick, 2015). Certaines participantes (N :3) affirment avoir été soumises à des pratiques qu'elles décrivent comme des abus physiques, psychologiques et sexuelles non seulement par le personnel, mais également par les autres élèves ainsi que par leur famille adoptive. Ces abus représentent des expériences traumatisantes pour ces femmes qui souffrent encore aujourd'hui de leurs impacts et de leurs conséquences.

4.2.1.1 Séjour en pensionnat autochtone

Parmi les sept femmes rencontrées, deux (N :2) d'entre elles ont mentionné avoir fréquenté un pensionnat autochtone durant leur jeunesse. Rose, une femme âgée de 46 ans, originaire de l'ouest du Canada, a vécu dans un pensionnat dès l'âge de 10 ans, comme l'ensemble de ses frères et sœurs. Elle dit que, comme tous les enfants pensionnaires, elle a souffert du fait qu'on les prive de parler leur langue et aussi des abus perpétrés par des professeur.e.s. Aujourd'hui Rose a le sentiment d'avoir été dépouillée de son passé pendant ses années de jeunesse passées au pensionnat :

« I guess I feel like if, I feel I had been robbed when I went to the residential school. It was, I just, you know, we all had our... we all suffered there. And I guess it's not the fact that they stopped me when I spoke my language. That's not... or...Also being abuse almost weekly by the teacher ». (Rose)

Une des conséquences de ces situations est que Rose revit, à divers moments et sous formes de flash-back, - sorte de retours en arrière - les événements traumatiques liés à son passage en pensionnat (Trauma Recovery, 2013) et plus particulièrement lorsqu'elle se retrouve dans une salle de classe. Ces flash-back représentent une expérience terrorisante pour Rose qui ne peut prévoir le moment où ils surviendront tout en les anticipant constamment. « And sometimes the flashbacks (...). It's just like that without me even [knowing], something can trigger it. I can't. I can't get down... ». Bien qu'elle ait cherché de l'aide en participant à une thérapie, ceux-ci persistent :

When I was taking therapy, I mean a treatment, a couple years ago, and we were playing a game at the treatment center. And I had these flashbacks. And

it's hard to describe because you know, you're playing a game but you you're back in what happened when I was a kid, like ». (Rose)

Quant à Izy, âgée de 39 ans et originaire également de l'ouest du Canada, elle a été élevée par ses parents dans une zone éloignée de sa réserve jusqu'à ses 12 ans, car ces derniers refusaient que leurs enfants intègrent le pensionnat. Izy a donc grandi une partie de son enfance sur le terrain de chasse familial où elle et les siens vivaient des produits de la terre :

I grew up in a... we call it the trap way. It's like the bush where my dad was a hunter. (...) So he raised us and in the trap way and (sourir) because he didn't want us to be taken away to residential school, so he kept us there for a lot of years ». (Izy)

Les parents assuraient alors l'instruction des enfants et leurs enseignaient les rudiments de la chasse, de l'agriculture et de la survie en forêt. « And they spend a lot of time with us, did stuff with us, showing us how to trap and how to skin animals and snaring rabbits, beavers ».

À ses 12 ans, Izy est allée vivre chez sa grand-mère sur la réserve et a, par le fait même, eu l'obligation d'intégrer le pensionnat où elle est restée deux ans. Le passage d'Izy en institution représente, comme pour Rose, une expérience traumatisante. Elle mentionne qu'elle s'y sentait comme une esclave : de l'intimidation et des abus perpétrés par les employés et les autres pensionnaires, une nourriture de piètre qualité et le fait de devoir accomplir des tâches difficiles comme transporter des buches en plein hiver. Chez les filles, les abus étaient plus émotionnels tandis que pour les garçons, les abus étaient au contraire de types physiques :

But when I stayed there, we were treated kind of bad. Like there was beating, there was bullying, for the girls, it was more emotional, more emotional abuse. But the boys had it bad, there the one who got beat up by the staff. And... and, that was.... The food wasn't that great, I kind of didn't like the food there. And in the winter, we had to carry these huge lugs. There're quite weights. I never liked that. I felt like we were slaves. Like we would go, there were quite away from the dorms, they called them the dorms, where we stayed, the girls dorms, and there's the boys dorms... so we had to go really far just to carry those lugs to the dorms and go back and we had to do that in the middle of winter and (souple) yeah, I didn't like that ». (Izy)

Le pensionnat fréquenté par Izy était subventionné par son conseil de bande. À ses 15 ans, on lui a offert le choix d'arrêter l'école ou de continuer: « But after that, they made it my choice to not go back. I was told it was my choice if I didn't want to go back, so ». Après un arrêt de l'école, Izy a tenté d'y retourner à quelques reprises, mais ne maintenait jamais sa décision et, finalement, elle a complètement arrêté de fréquenter l'école à l'âge de quinze ans. Comme elle ressentait de l'ennui, la jeune femme s'est alors tournée vers la consommation d'alcool. « I would register, but then never really stuck with it. And eventually you get bored and want to drink ».

4.2.1.2 Rafle des années 60

Parmi les participantes, Sylver Echo est la seule ayant subi la rafle des années 60 (N=1), c'est-à-dire qu'à sa naissance, elle a été mise en adoption. « I was taking away from my mom ». Elle a donc été prise à ses parents et adoptée par une famille blanche ayant déjà adopté neuf garçons autochtones : « No, I'm a product of the 60th scoop. Where the children, the first wave of cultural genocide is the residential schools and then they took the children away from those people and put them into white families ».

Plus tard au cours de sa vie, Sylver Echo a retrouvé ses parents biologiques et a pu établir une relation positive avec ceux-ci. Toutefois, elle explique que le sujet de son adoption était tabou au sein de sa famille, car cela affectait grandement sa mère biologique. « And half the family knew about me and half of them didn't. And because I was taken away, nobody would spoke of it because they didn't want to upset my mom ».

4.2.1.3 Suivis par la protection de la jeunesse

Le passage dans certaines institutions, notamment ceux de la protection de la jeunesse, peuvent représenter des facteurs de vulnérabilisation tout comme des facteurs de protection pour les participantes, dépendamment de leur situation et des services reçus. Parmi les femmes rencontrées, trois (N :3) d'entre elles ont connu les services de la protection de la jeunesse pour leurs enfants et leurs expériences varient considérablement.

Rose est mère de neuf enfants. Elle en a eu cinq avec son dernier conjoint, les quatre premiers provenant de relations antérieures. Avec le dernier conjoint, Rose vivait de la violence conjugale à différents niveaux¹¹. À un certain moment, les services de protection de la jeunesse sont intervenus auprès de sa famille. Rose mentionne avoir vécu cette expérience difficilement, car c'est le père qui a obtenu la garde des enfants.

¹¹ Lors de l'entrevue, Rose n'explique pas où se trouvent ses aînés lors de cette situation et ne parlent pas de leur père.

Elle explique cela par le fait que les intervenant.e.s sociaux provenaient de la même communauté que son conjoint, et que, comme elle-même provenait de l'extérieur, elle a été désavantagée : « Yeah but when you're not from (nom de la communauté) and he grew up with the child protection, they went to school together. Who's side they gonna take? So, they take his side ».

Rose a tenté de faire valoir ses droits devant la Cour pour obtenir la garde de ses cinq enfants. Toutefois, devant les difficultés qui se présentaient à elle, elle a abandonné, mentionnant que la séparation avec le père de ses cinq enfants s'est avérée extrêmement difficile et qu'elle a préféré quitter cette communauté « For trying to get custody but then I walked away because he was way way way, he was way really really dirty ». Éloignée de sa famille et incapable de voir ses enfants, Rose s'est retrouvée à la rue. Elle recevait parfois des nouvelles de ceux-ci qui lui parlaient de la violence qui persistait à la maison, perpétrée par la nouvelle conjointe de leur père « Mama, dad's wife tried to kill me. Like, she was choking me ». Malgré ces appels à l'aide, Rose demeurait en situation d'impuissance.

Tout comme Rose, Linda et sa famille ont été suivi par la protection de la jeunesse alors que les enfants étaient en bas âges. À l'époque, le père des enfants avait été emprisonné et ne pouvait l'aider à subvenir aux besoins de la famille. Durant cette période, Linda consommait également de l'alcool et n'était plus en mesure d'assumer la garde seule. Les enfants avaient alors été placés provisoirement. « Long in the past. When I was back home. With my kids. When the father goes in jail, I was screw up you know. I will be drinking, and my kid would be taken ». Les enfants sont ensuite retournés auprès de leur père qui a obtenu la garde légale suite à leur séparation, puis auprès de leurs deux parents lorsque le couple a recommencé à vivre ensemble.

Pour Izy qui vivait une situation de violence conjugale, l'expérience des services de la protection de la jeunesse s'est avérée positive, car elle a favorisé la diminution des violences au sein du couple et de la cellule familiale. C'est lorsque son plus jeune fils avait deux ans et suite à un évènement de violence entre les deux conjoints que les autorités et la protection de la jeunesse ont été impliquées dans leur vie. Leurs fils avaient alors été placés pendant un certain temps. « I was charged with aggravated assault and our boys were taking away ». Suite à cet évènement, le couple s'est repris en main, ce qui leur a permis de retrouver leurs enfants en participant à une thérapie de gestion de la colère ainsi qu'à différentes cérémonies traditionnelles de « sweat lodge » (huttes à sudation) plusieurs fois par semaine.

4.2.2 Discriminations

Au cours des entretiens, les participantes à cette recherche ont évoqué les diverses formes de discriminations vécues au quotidien, tant de la part des professionnel.le.s, que des conjoints, des ami.e.s ou des citoyen.e.s. Ces discriminations, elles les associent d'une part aux mécanismes structurels d'assimilation auxquels ont été soumises les communautés autochtones et d'autre part à leur identité à la fois de femmes et d'autochtones, i.e des discriminations spécifiques liées à leur genre et à leur culture. Les conséquences de ces discriminations sont entre autres, le rejet de leur identité, la difficulté d'obtenir des services, le non-respect de leurs droits et de leurs besoins relatifs aux soins de santé et des contacts avec la justice.

4.2.2.1 Rejet de son identité

Émilie est une jeune fille de 24 ans ayant grandi dans une réserve du Québec avec sa famille. Au cours de l'entretien, elle explique qu'ils ont vécu de la discrimination et du racisme liés aux préjugés associés aux mariages entre autochtones et allochtones. Sa grand-mère ayant pris pour époux un non-autochtone, le couple et leurs descendant.e.s ont été rejetés autant par les résident.e.s de la réserve que par ceux de la ville. Cette famille ne pouvait trouver sa place. Émilie a donc appris étant jeune à « ne pas agir comme une indienne », et donc à renier cette identité afin de ne pas être persécutée :

En fait, ma mère elle, sa famille, c'est compliqué en fait. (...) Tsé, ma grand-mère s'est fait mettre dehors de la réserve : « vas-t-en », parce qu'elle s'était mariée avec un blanc. « Va-t'en avec les blancs ». Pis là, rendue sur le village, ils faisaient casser leur maison « retourne donc sur ta réserve ». Fa'que du côté de ma mère, ça été l'éducation de « on est pas des indiens, on fait semblant qu'on est pas des indiens ». Fait qu'ils sont tous partis à Québec ou des choses comme ça. Puis du côté de mon père, sont tous là encore. (Émilie)

Une conséquence pour Émilie de la non-appropriation de son identité autochtone fut de ne pas utiliser les ressources pour autochtones par crainte d'être discriminée et perçue comme une blanche, même lorsqu'elle se trouvait dans une situation d'extrême précarité : « Ouais. Mais je sais que moi, par exemple, je fréquente pas les organismes pour les autochtones à cause de ça. Parce que j'ai l'air d'une blanche ».

4.2.2.2 Difficulté d'obtenir des services

Certaines femmes interrogées (N=3) ont également mentionné que leurs demandes d'aide aux professionnels de la santé et des services sociaux ont été rejetées par ceux-ci et aussi par les décideurs. Manouche raconte un événement où elle avait vécu de la violence sexuelle dans son village. Des voisins l'avaient secourue et conduite au poste de police afin qu'elle porte plainte. Toutefois, la jeune femme n'avait pas été entendue par les autorités à ce moment et on lui avait demandé de revenir plus tard. « Parce que tu vas au poste de police, parce que tabarnack tu viens de te faire agresser, t'as une lame de rasoir dans le Volkswagen pis non, tu reviendras plus tard! ». A ce moment, Manouche s'est dirigée vers les toilettes et a essayé d'attenter à ses jours. Les agents l'ont rattrapée et reconduite à l'extérieur. « J'étais dans toilette du poste de police. J'ai essayé de me pendre. Ils m'ont crissé dehors du poste pis ils m'ont dit 'tu reviendras. Tu reviendras plus tard' ». Manouche s'est alors dirigée vers la taverne et a consommé pour oublier ses difficultés; ce n'est que plus tard qu'elle a pu porter plainte.

Sylver Echo a également reçu peu d'aide des autorités et de la police au moment où elle en aurait eu besoin. En effet, suite à une agression sexuelle grave commise par les membres d'un gang criminalisé et suite à la dénonciation, Sylver Écho a été placée sous protection pendant son procès, puis elle a dû quitter l'ouest du Canada pour le Grand Nord; mais aucun service n'avait été mis en place pour l'accueillir. La jeune femme a ainsi passé la première nuit dans un hébergement d'urgence pour femme, puis a trouvé refuge chez un ami de son père.

« No, it was like I didn't know anybody, and I got off a plane and I was driving in a taxi cab like, and I ended up staying in a woman shelter for the

first night there. And then, my dad had a friend he went to school with and I showed up on his doorstep and he took me in ». (Sylver Echo)

Toutefois, comme elle l'explique, bien que les accusés aient reçu une peine d'emprisonnement, les autres membres du gang criminalisé, eux, étaient en liberté. Elle a donc dû partir, pour sa propre sécurité et ce, sans aide des autorités : « No! because when they got put in jail, they said I no longer need protection even though if there is a whole other gang out there. (...) So there was like, so as soon as, as soon as I finish my trial, I basically had to leave again ». Les accusés ont reçu une sentence de sept ans, laquelle a été écourtée conformément à la pratique, car ils avaient adopté de bons comportements. Après trois ans, la majorité d'entre eux étaient sortis de prison. Ce manque de soutien et de services a conduit cette femme, qui était à ce moment à la fin de la trentaine, à déménager à Montréal.

Bunnick est une femme âgée de 36 ans qui a grandi dans le Grand Nord. Elle a vécu une période d'itinérance d'environ un an après avoir laissé son conjoint et, pour subvenir à ses besoins, elle a dû se tourner vers les organismes communautaires. Elle mentionne avoir préféré fréquenter les organismes pour les personnes autochtones, car elle ne s'est pas sentie acceptée par les intervenant.e.s et les résidentes à cause de son identité culturelle. « But it's all... they look at you bad, as soon as you walk in, it's like the all room is quiet. This is just awkward. I would prefer going to native or Inuk's places, Aboriginals's. » Elle considère également qu'elle a eu de la difficulté à obtenir des services et qu'elle n'a pas reçu le même traitement que les autres femmes, ni la même aide, car elle ne parle pas français. « I went to this other shelter. They didn't really do anything because I don't speak French ». Au contraire, elle dit avoir été jugée par des intervenant.e.s : « You don't get the same treatment, you got judge right away. You don't get all the same resources ». Dans ces conditions, elle a eu énormément de difficultés à trouver des refuges où s'abriter, comme elle le mentionne :

« If I was to speak French, I could use other shelters or places, I would be fine, I've would not be on the street as much as I have. I would had have clean clothes, a shower, food ».

4.2.2.3 Non-respect des droits et des besoins relatifs aux soins de santé

Pour une participante, la discrimination s'est matérialisée par le non-respect de ses droits de consentir ou non aux soins de santé ainsi qu'au jugement associé à ses multiples grossesses. Izy, mère de cinq enfants, a vécu de la pression pour subir une ligature des trompes durant sa quatrième grossesse. La jeune mère avait alors reçu le diagnostic de « placenta prævia »¹². Elle avait alors plus de risque de vivre de l'anémie et de la transmettre à son enfant. « So, I was at high risk of getting anemia and passing the anemia to my baby so that was really complicated with my last baby ». Bien qu'Izy ne souhaitait pas subir une ligature des trompes, le personnel médical le lui suggérait fortement et la jeune mère subissait une certaine pression « After I had (nom de son enfant), they said, they suggested, they really push me to have my tubes tied. They said I shouldn't have any more kids because, because I had a complicated pregnancy ». Elle a donc été mise sur une liste d'attente malgré ses objections. Toutefois, la procédure n'a pu avoir lieu, car Izy est devenue à nouveau enceinte et désirait mener à terme cette grossesse.

¹² Le placenta prævia se manifeste par des hémorragies au cours du trimestre juste avant l'accouchement et qui peuvent affaiblir le fœtus et rendre la grossesse difficile (Encyclopedia Universalis, 2019).

Par ailleurs, Izy a été hospitalisée sans son accord en psychiatrie. C'est suite à une altercation avec son conjoint où elle lui avait dit que leur relation était finie qu'il a été violent avec elle. « And he didn't really want to break up with me so one day, he almost hit me with the broom, we were fighting (...) so I started screaming and I ran out of the building and he called the cops on me ». Izy avait alors tenté de fuir à l'extérieur du logement, mais son ex-conjoint avait appelé la police. Ne parlant pas français, la jeune femme ne comprenait pas ce qu'il se passait. Elle a donc été escortée à l'hôpital dans l'aile psychiatrique où elle a séjourné quelques temps, jusqu'à ce qu'une intervenante autochtone parlant anglais aille la rencontrer :

« So I don't know what was all said, they were talking in French and all of sudden, I was in a mental hospital. Like they put me in a car and they didn't explain anything to me and they brought me to the hospital and... so, I was wondering "what the hell" ». (Izy)

Contrairement à Izy, Émilie a eu besoin de soins de santé, mais ces derniers ne lui ont pas été offerts de manière adéquate. Hospitalisée pour une psychose pendant 24 heures, la jeune a ensuite été renvoyée avec, en main, une prescription lui permettant de se rendre, le lendemain, dans un centre de désintoxication. « Ils m'ont donné [une prescription], ils m'ont gardé 24 heures en me disant que j'allais faire, que j'avais des trucs à faire, comme hôpital de jour, pis un centre en toxicomanie pis je suis partie ». Ainsi en liberté et toujours en psychose, la jeune s'est rendue en auto-stop à Montréal et c'est ainsi que sa période d'itinérance a débuté. Prenant sa santé à cœur, la jeune femme a tenté de demander de l'aide à son médecin, mais le manque de considération de ce dernier face à ses difficultés l'ont amenée à se replier sur elle-même et à ne plus vouloir recourir à des professionnel.le.s.

4.2.2.4 Contacts avec la justice

Trois (N :3) participantes ont mentionné avoir été la cible de discriminations de la part des autorités policières. Rose et Émilie ont toutes deux vécu une itinérance de rue et ont dû recourir à des abris à l'extérieur pour dormir. Elles mentionnent des contacts avec la justice. Pour Émilie, il s'agissait de contraventions pour avoir pratiquer la quête ou pour ne pas avoir traversé au bon moment à une intersection. « Ah oui des tickets. Mettons eux autres appellent ça entrave à la circulation. Moi j'appelle ça survivre. J'en ai eu un aussi pour avoir traversé sur une rouge ». Pour Rose, il s'agit d'une arrestation dans les années 80 pour avoir été intoxiquée et avoir pratiqué le travail du sexe. « In 1988 or 89. (...) I was intoxicated for prostitution ». Linda explique également que les officiers de police sont particulièrement racistes envers les personnes provenant des communautés autochtones. « It's mostly the cop that are racist toward Inuk and Natives, and I'm obviously with Natives or Inuk ».

4.3 Les violences vécues

Comme nous l'avons évoqué plus haut, les passages en institutions, notamment dans les pensionnats ou à travers l'adoption massive d'enfants autochtones auxquels s'ajoutent les placements sous la Loi de la Protection de la Jeunesse, ont eu pour conséquence l'exposition à différentes expériences traumatisantes. De fait, les différents abus sexuels, physiques, émotionnels et psychologiques auxquels ont été soumises plusieurs générations d'individus autochtones ont, par la suite, favorisé le développement de traumatismes dit « intergénérationnels » au sein des communautés, des familles et dans les réserves (Menzies, 2009). De plus, les conditions objectives de vie dans les réserves, notamment le surpeuplement, le manque de logements salubres,

la promiscuité, la pauvreté et l'éloignement des services essentiels constituent un terreau fertile à l'entretien de ces traumatismes (Commission des relations avec le citoyen, 2018). Les conséquences sont aujourd'hui d'une part les différentes formes de violences apprises, vécues et répétées par les individus, notamment en ce qui a trait aux violences intrafamiliales, à la violence conjugale et aux violences par des inconnus et, d'autre part, les différentes formes de ruptures, tant personnelles que communautaires, culturelles et spirituelles.

4.3.1 Des ruptures inévitables

L'ensemble des participantes rencontrées dans le cadre de cette recherche mentionnent avoir vécu certaines formes de ruptures avec les membres de leur famille et de leur communauté. Celles-ci se matérialisent par l'éloignement et la perte d'êtres chers ainsi que la difficulté d'entrer en contact avec ceux-ci. Dans la plupart des cas, ces ruptures sont directement reliées aux expériences traumatiques qu'elles ont vécues elles-mêmes et/ou par les membres de leur famille. Avant de saisir les conséquences de ces traumatismes intergénérationnels, il importe de comprendre le processus dans lequel s'inscrivent ces traumatismes chez ces femmes et leur famille, ainsi que leur vécu dans les réserves et dans les communautés et la signification qu'elles y accordent.

4.3.1.1 Les traumas intergénérationnels racontés

Au cours de son entretien, Rose raconte avoir retrouvé une vieille photo de famille prise lorsqu'elle n'avait que 6 mois par les employés du pensionnat. Sur cette photo sont présents ses parents, ses frères et sœurs, et ces derniers arborent la coupe de cheveux règlementaire de l'école. Aucun d'eux ne sourit. « There's a picture of me sitting on my mother's lap when I was 6 months old. (...) It's like, just even if I was just 6 months old, like it was like a residential school thing like. They're preparing me, I'm 6 months old ». Pour Rose, ce que cette photo lui rappelle, c'est que l'ensemble des membres de sa famille avait subi des traumatismes importants au pensionnat « So... they were traumatized too ».

De plus, elle explique que les agressions sexuelles vécues au pensionnat ainsi que les nombreux décès d'enfants ont eu pour conséquence d'occasionner des traumas chez les pensionnaires. Une fois de retour dans leur communauté ou leur réserve, certains.es reproduisaient les comportements appris, observés et/ou vécus sur les autres en perpétrant des actes de violence et d'abus, entraînant ainsi des tensions, voire une division au sein de sa propre famille :

« Yes, it has caused tension and it has caused, after that, because of the rapes that happened in the school and kids had died in the school and then after, you know, the rapes continued, they carry it, the one that got raped. And then they continue to rape on the reserve. So, it has caused a lot of divisions on families ».
(Rose)

Sylver Echo mentionne pour sa part que tous ses frères ont, tout comme elle, été fragilisés par les traumas intergénérationnels; ils ont vécu des envies de suicide, des problèmes de santé ou d'alcoolisme, des comportements agressifs ou à risques :

« Because like most of my brothers have gone through, well we all did, our dad, like suicide, hearth attack, car accidents, you name it ».

4.3.1.2 Vécu sur la réserve

Selon trois participantes, le vécu sur les réserves peut être particulièrement difficile. C'est ce qu'explique Sylver Echo qui considère que les membres de sa communauté ont des difficultés à parler et à traiter leurs émotions et celles d'autrui. En effet, cette femme a eu de la difficulté à trouver du soutien auprès de ses proches suite à son agression sexuelle au moment où cela s'est produit. Elle explique que les difficultés vécues maintenant et dans le passé amènent les gens de sa communauté à se désensibiliser face aux problèmes des autres :

« People on the reserve are so archaic in the way of dealing with things. Like my own relative would be like “we all have been bothered. You can just handle it or...”, I've been bothered? I think I have been a little bit more than fucking bother ». (Sylver Echo)

Izy explique, quant à elle, qu'il y a un manque de ressources important dans les réserves et que, pour les obtenir, il faut être en bons termes avec le chef de bande: « (...) you have to be related to the chief and the council if you want to get somewhere on the reserve ».

Enfin, Manouche raconte que la loi du silence sur les réserves est un phénomène important. Ainsi, elle n'avait pu chercher de l'aide suite à son agression sexuelle, car elle ne pouvait pas en parler :

Te faire violer à 14 ans, t'as fini de grandir. Fa'que moi, je suis resté là pis j'ai jamais pu en parler à personne. Parce que la loi du silence sur les réserves, c'est très fort. Pis t'as pas besoin d'être dans une réserve. Les familles se chargent que tu te farmes la yeule. (Manouche)

4.3.1.3 Ruptures au sein des familles et perte d'êtres chers

Les traumatismes intergénérationnels ont créé, selon Rose, des ruptures importantes au sein des familles et des communautés. Celles-ci s'observent dans sa propre famille par l'incapacité de ses membres à communiquer. Bien qu'elle souhaite se rapprocher de ses sœurs et qu'elle ait fait plusieurs tentatives, Rose se dit incapable de reconnecter avec elles :

« Yeah. So it's hard to, I can't, I can't get close to my family, at all, no. And that's what I miss. I really, I really wish that I could be closed and that's the hardest part. And you try to reach out, I tried to reach out my 3 sisters but no, it's like. So, what can I do, I can't, you know. I can't keep trying and trying, well I can keep trying and trying. But there's nothing...Yeah ». (Rose)

Ces ruptures familiales se vivent par la perte d'êtres chers, lesquelles représentent d'ailleurs des déceptions importantes. Elles sont occasionnées non seulement par les difficultés et les traumatismes vécus, mais également par les déplacements effectués et les actions mises en place pour assurer leur sécurité.

C'est le cas de Manouche qui a très peu de contact avec ses enfants et petits-enfants et qui entretient des relations difficiles avec les autres membres de sa famille. « J'ai des petits enfants. J'ai jamais pu leur parler. Même pas les voir. Ma famille s'organise pour m'envoyer des photos ». Elle explique que sur six enfants, quatre d'entre eux se sont suicidés et qu'elle n'est en contact qu'avec le seul fils qui lui reste. « Il me reste un garçon. Pis il y en a quatre qui se sont suicidés ». Les suicides de ses enfants sont survenus l'un après l'autre. « Là, j'avais touché le plus bas fond. Le premier s'était suicidé pis là, le deuxième ». Manouche explique alors avoir tout abandonné et s'être retrouvée à la rue. « Ouh là, j'avais tout abandonné. Je me lavais plus, je faisais plus rien. À un moment donné, je me suis ramassée dans rue ».

Manouche dit ne plus avoir de contacts avec sa fille car elle a frappé le conjoint de celle-ci. Elle explique son geste par le fait que cet homme insultait sa fille et l'empêchait de voir ses petits-enfants. Sa fille a alors mis fin aux contacts avec sa mère:

Pis c'est dans son intérêt de pas me parler. Fa'que lui a jamais voulu que je vois les enfants. Parce que c'est arrivé que ma fille reste avec moi pis il l'a traitée d'esti de putain fa'que je lui ai calissé un coup de poing sur la yeule. (...) Ça été la dernière fois que j'ai vu ma fille. Elle l'a suivi. (Manouche)

Tout comme Manouche qui n'a presque plus de contacts avec sa famille, il en est ainsi pour Linda qui préfère ne plus communiquer avec ses proches au Nunavut, car elle ne souhaite pas qu'ils sachent qu'elle consomme et qu'elle a vécu un épisode d'itinérance :

« No. I don't, I don't want them to know what I'm doing. » Lorsqu'elle en a parlé avec son frère, il l'a remise en question avec ces paroles: « Did grandma ever touch that stuff you're touching » and I say “no”. “why are you touching it, you learn that from them ». (Linda)

Au moment de l'entrevue, Linda recherchait son fils de 23 ans qu'elle n'avait pas revu depuis la fin d'un séjour en thérapie qui a duré un mois. Elle souhaitait qu'il vienne vivre avec elle, dans son nouvel appartement. « I have a son but my son doesn't come home and I go looking for him and I stay out all night looking for him ». Linda sillonnait donc les rues de Montréal depuis une semaine, la nuit, à sa recherche, et elle se disait très inquiète. « He doesn't come home. I get worried. I have to be outside if he's not coming home ».

Il en est de même pour Émilie qui mentionne avoir perdu contact avec les membres de sa famille durant sa période d'itinérance. Elle explique la réaction de sa mère par le fait que cette dernière croyait que la jeune vivait dans les rues par choix. « Elle voulait pas m'aider parce qu'elle avait peur que je fasse des niaiseries avec ce qu'elle me donnerait ». Émilie ne s'imaginait pas que les membres de sa famille puissent la laisser ainsi à la rue sans lui offrir d'aide, ce qui fut une grande déception. « Ouais. Je pensais pas que j'allais... je pensais pas que ça se pouvait que quelqu'un qui a une famille, qui atterrit dans rue puisse y rester sans que personne l'aide ».

Émilie a aussi vécu une perte importante : une dispute avec sa jeune sœur a fait qu'elle ne l'a pas revue pendant trois ans. Elles avaient pris un appartement ensemble, à Montréal, mais sa sœur est repartie, la laissant seule pour payer le logement. Lors d'une fête suivant le départ de sa sœur, il y a eu consommation d'alcool, une chicane s'en suivie et Émilie a été frappée au visage par celle-ci :

Là quand on avait déménagé, elle était partie chez son chum pis pendant les deux premiers mois t'sais, j'étais fâchée. Elle me disait qu'elle allait me payer sa moitié pareil, fac t'sais, ça allait bien. Pis le soir de ma fête, on est sortie puis j'me souviens plus trop. Il y avait beaucoup d'alcool pis c'est en revenant, on s'est chicané puis ... (...) Un œil au beurre noir. (Émilie)

Il s'agit d'une seconde déception pour Émilie qui considérait que sa sœur était sa meilleure amie et qu'elle avait toujours été là pour elle par le passé. « C'était ma meilleure amie ».

Tout comme les autres femmes rencontrées, Sylver Echo a vécu plusieurs ruptures, notamment celle avec ses parents biologiques, au moment de sa naissance, mais ensuite avec son fils lorsqu'elle a dû l'envoyer chez son père en Europe après qu'elle eut subi une agression. Son fils était de retour dans l'ouest du Canada avec son père au moment de l'entrevue. Comme Sylver Echo vit désormais à Montréal, elle le visite tous les six ou sept mois pour le voir, mais la situation demeure dangereuse pour elle à cause des représailles possibles du gang criminalisé. « My son is back from England now and him and his dad live in Saskatchewan. (...) So I go back, like probably every 6 or 7 months. I try to go back for like a month or so. But it's not really safe ». Sylver Echo a retrouvé sa famille biologique au cours des dernières années. Elle explique que, bien qu'elle soit contente et fière de ses parents, certains membres de sa famille sont toxiques et elle préfère les garder à distance :

« Like I told my aunties, like, she's toxic and she hit my kid. She took a shoe, she waked my kid over the head with a shoe and I took her against the wall and I said like "I don't even touch him". That's the first time he ever been abused and it's by his aunt, like you're so off the list ». (Sylver Echo)

4.3.1.4 Déconnexion émotionnelle et culturelle

Pour deux des participantes, les conséquences de ces traumatismes et de ces ruptures se vivent sous le sentiment d'une déconnexion émotionnelle et culturelle. Sylver Echo,

qui a subi la rafle des années 60, mentionne que lorsqu'elle était jeune, elle s'amusait à deviner qui était ses parents avec une amie qui était également adoptée :

« When you're adopted, you don't know who your family is and like, me my friend used, like I have a friend who was adopted. And we used to play this game and it was really mean, like terrible but me pointed at a drunk person and I would be like hey, look at your dad ». (Sylver Echo)

Elle évoque son sentiment d'être continuellement en attente de trouver sa véritable identité. « So, I wasn't really, like, I never, I think for adoptees, there's half people who thinks there are on hold and there's a part of themselves they need to find ». Ce n'est que lorsqu'elle a retrouvé ses parents biologiques qu'elle s'est reconnectée culturellement et qu'elle a acquis un sentiment d'appartenance. « And I found that. Like, I never felted like something was missing but there was something missing because I didn't have a cultural connexion. And I didn't have a sense of belonging. And those are things I kind of, that came later ». Pour Sylver Echo, reprendre contact avec sa famille biologique a représenté l'étape la plus difficile, mais également la plus gratifiante qu'elle ait pu vivre:

« That I realised that I had been missing, you know, and it was really probably one of the hardest things that I have done in a relationship was trying to integrate back into a birth family. But also, one of the most rewarding because it's like, my cousin looks like me ». (Sylver Echo)

La famille de Bunnick a connu les pensionnats, c'est pourquoi elle exerçait une pression importante sur leur fille pour qu'elle adhère et respecte les valeurs familiales et culturelle; elle voulait qu'elle devienne une femme Inuit forte. « I think they're acting like that because of what happened with them before, with residential school and stuff. And they're trying to keep that persistence and neat ».

Cette pression, qu'elle associe à de la violence, « just the pressure of being a strong Inuk woman » a provoqué un problème d'anxiété à un très jeune âge. « My parents put a lot of pressure, like you're a girl, you're an Inuk girl, you gotta do this, you have to behave like this, you gotta dress like this, act like that. I don't know, it's too much ». Par ces règles et à travers ces valeurs, on lui dictait la manière de se vêtir et de se comporter et aussi les activités qu'elle devait pratiquer afin de préserver sa culture : « It's like, do your dancing, do your signing, do your beading. You know, it's too much. It's like you know why Inuk women are strong, it's all the time talking like that, all the time, it's like, can I just like to be a kid ».

Ainsi, pour Bunnick, ces règles constituaient une trop grande pression et elle avait le sentiment de ne pas pouvoir vivre sa jeunesse. Elle a donc, tout comme Sylver Echo, vécu une déconnexion culturelle importante en grandissant, mais pour des raisons bien différentes.

4.3.2 Violences vécues au sein de la famille

Parmi les participantes interrogées, trois d'entre elles expliquent avoir vécu de la violence au sein de leur famille durant leur enfance et dans un cas plus particulier, durant la vie adulte. Ces violences sont de types physique, psychologique, émotionnelle, économique et/ou sexuelle et ont été perpétrées par différents individus. Pour la plupart de ces femmes, ces formes de violences sont imbriquées, ne permettant ainsi pas de les analyser séparément.

Au cours de son entretien, Manouche raconte avoir grandi dans un environnement extrêmement violent et y avoir vécu différentes formes d'abus, perpétrés non seulement par ses parents, mais également plus tard au cours de sa vie par sa sœur et son cousin. La femme, aujourd'hui âgée de 54 ans, explique que durant sa jeunesse, la police devait souvent se présenter au domicile familial afin de gérer différentes situations d'agressivité. « Ça l'a brassé en esti dans notre famille. Ah calis. La police, la police esti, tout le temps la police ». Les corrections physiques étaient fréquemment utilisées par les parents de Manouche envers leurs enfants. Cette dernière décrit sa mère comme une femme dure qui pouvait notamment utiliser différents objets pour punir ses enfants. « Elle était dure ma mère. Quand elle nous donnait la volée, crée-moi, sincère, elle nous envoyait chercher un rondin dans le bois. Une branche de sapin, une branche de rondin ».

Grandir dans ce climat de violence a amené Manouche à développer une crainte envers ses parents. Lorsqu'elle est devenue enceinte à l'âge de 14 ans des suites d'une agression sexuelle, Manouche a préféré garder le silence sur cette situation, car elle craignait la réaction de sa famille. « Dans mon cas, quand je suis arrivée chez nous le soir, j'ai mangé une claque sur la yeule. Parce que j'étais arrivée en retard. Fa'que j'ai pas dit à ma mère qu'est-ce qui venait de m'arriver ». Elle a alors vécu sa grossesse dans un centre pour jeunes filles, à sa demande. Suite à son accouchement, Manouche est retournée vivre au domicile familial avec son enfant. Malgré son désir de jouer un rôle de mère auprès de sa fille, ce sont ses parents qui occupaient cette fonction et Manouche ne pouvait les contredire, car ces derniers considéraient qu'elle était trop jeune pour s'occuper d'un enfant. Manouche vaquait toutefois aux tâches ménagères et subvenait aux besoins de cette dernière avec l'argent qu'elle recevait de l'aide sociale. En plus de la violence physique, émotionnelle et psychologique, Manouche vivait de la violence économique :

Non. Non. Un coup que j'ai accouché, je suis revenue à (nom de la ville) avec mon enfant. (...) Mes parents m'attendaient à l'aéroport pis du moment que ma mère a pris l'enfant dans ses mains, elle l'a présentée à ses amis « ça c'est ma fille ». Moi j'étais rien. J'étais juste le porte-panier. J'étais plus là. J'existais pu pour eux-autres. J'étais juste celle qui va payer pour pas qu'on manque de rien. (Manouche)

Bien que Manouche perçoive l'aide de ses parents comme bénéfique, elle explique toutefois que du moment où elle est revenue dans son milieu familial avec son enfant, elle n'existait plus et elle ne pouvait exprimer ses besoins et ses désirs, au risque d'être violentée :

Mais j'ai eu l'aide de mes parents dans un sens que c'était bien, oui et non. Pour eux-autres, j'étais trop jeune pour élever un enfant fait que je l'ai mis au monde mais j'existais plus. (...). J'avais pas le droit, non, non. (...) je me serais fait tuer. C'est eux-autres qui décidaient. Moi je payais avec mon chèque de bien-être pis toé, tu fermes ta yeule pis tu torches. (Manouche)

Manouche a également vécu de la violence sexuelle. La mère de celle-ci imposait à sa fille la prostitution; elle appelait elle-même les clients même si sa fille était encore mineure à cette époque. Cette situation s'est déroulée sur plusieurs années et sont nés, dans ce contexte, cinq autres enfants. Le père de l'un d'eux est un ancien copain tandis que les autres enfants ont été conçus avec des clients :

Quand ta mère appelle des clients pour toi.

Q : Elle appelle des clients pour toi?

R : Ouais.

Q : Qu'est-ce que tu veux dire?

R : Pour faire de la prostitution. Ouais. (Silence) Ils m'ont vendu.

Q : Étais-tu adulte?

R : Il a été une partie que oui. (Silence) Pis une grosse partie que j'étais mineure. (Manouche)

Manouche a vécu au domicile familial jusqu'à ses trente ans. Elle a tenté de quitter à plusieurs reprises, mais ses parents ne voulaient pas la laisser partir avec ses enfants car, comme elle le dit, ces derniers la considéraient comme n'ayant pas un bon équilibre psychologique. Manouche a également vécu de la violence de la part d'un petit cousin. La situation de grande précarité dans laquelle se trouvait Manouche l'a menée à accepter l'aide d'un membre de sa famille. Ce dernier l'a séquestrée pendant neuf mois dans la cave de sa maison. Durant cette période, Manouche a été poignardée à la tête et n'a pas reçu de soins. « Neuf mois enfermée dans un cave à me faire battre pendant neuf mois. Quand j'ai réussi à me sortir de là, j'étais une loque humaine. Il m'avait poignardé dans tête. Il m'avait jamais donné de soins. (...) C'était un cousin ».

La violence vécue par Manouche au sein de sa famille s'est ainsi déroulée sur plus de trente ans et celle-ci a affecté grandement cette femme qui a connu plusieurs épisodes d'itinérance au cours de sa vie. Manouche n'est toutefois pas la seule à avoir vécu de la violence étant jeune. Il en est ainsi pour Sylver Echo qui a subi les abus répétés de ses parents adoptifs. Questionnée sur sa jeunesse, elle décrit ceux-ci comme étant bien nantis, scolarisés et appréciés par plusieurs. Elle affirme qu'elle et ses frères ont grandi au sein d'une famille qu'elle décrit comme « dysfonctionnelle » :

« And like they acted like a functional family. Like my family that I grow up in was so dysfunctional like hm... very, very wealthy, like to put on a good show, but we basically starve you if you didn't do what they want you to. And behind closed doors, like I call them the game face people because they like, they like just all show. And if you didn't tell the line, you were punished for that ».
(Sylver Echo)

À preuve, elle raconte que ses parents adoptifs ayant travaillé autrefois comme enseignant.e.s dans des pensionnats autochtones, ils reproduisaient, sur leurs enfants, les comportements d'abus pratiqués dans ces institutions :

« So I really don't have a lot of good things to say about them. They were teachers of the residential schools. So they were the abusers. And they continue that in their own life. But they have such a double face. Like, the father figure is a PHD in educational psychology and he used to use his psychology skills like, as reverse on us, like he used to hypnotise my brothers to get them to do things ». (Sylver Echo)

Sylver Echo ne peut envisager de porter plainte, car son père adoptif est, selon elle, une figure reconnue dans son domaine. Toutefois, elle associe son vécu difficile et perturbé aux abus perpétrés par cet homme. « He used to be a real piece of work. He's a real piece of work. And because he's such a ... like people just think the world of him, I can't imagine charging him. Like I really can't ». Suite à ces années d'abus, elle et ses frères ont tenté de confronter leurs parents, mais ceux-ci ont nié ces allégations. « And so, and it's cool because like my parents that raised me, when I confronted them the about the abuse, total deny, total deny (...) ». Aujourd'hui, Sylver Echo n'a plus de contact avec ses parents adoptifs, les considérant comme des êtres toxiques et des « prédateurs sexuels » :

« And I told them like, (soupir) oh, long time ago, but I just said, you know, "you are toxic and I'm cutting you out of my life. And this is goodbye" (...) And I said I have no need for you in my life anymore and this is part of my healing. I know that you are sexual predator, I know that you love Jesus and like you can just go to heaven wherever you can go ». (Sylver Echo)

Enfin, au cours de son entrevue, Rose raconte avoir grandi dans un environnement extrêmement violent, et que cette violence provenait particulièrement des hommes de sa famille. « But, it's just that mankind... the men in my family were violent so I grew up with a lot of violence ». Rose explique que son frère était l'une des personnes les plus violentes dans leur communauté. Lorsqu'il avait douze ans, il s'amusait à tirer sur Rose avec un fusil. Ces événements représentent des épisodes

particulièrement traumatiques pour Rose, car elle ne comprenait pas comment son propre frère pouvait agir ainsi :

« When I was like 12, my brother used to load up the gun and shoot at me. He was one the more violent on the reserve. So, when you grew up with this violence, and all that trauma, it's like, it's... your brother is your blood, you know. It's like, how could your own brother do this? » (Rose)

4.3.3 Violences perpétrées par des inconnus

Trois participantes ont exprimé durant leur entrevue avoir subi des agressions d'ordre sexuelle, psychologique ou économique par des tierces personnes, c'est-à-dire des individus avec qui elles n'ont pas de liens familiaux directs ou de liens significatifs. Chez certaines d'entre elles, ces violences sont survenues avant leur période d'itinérance tandis que pour d'autres, elles se sont déroulées durant une période de grande vulnérabilité. Tout d'abord, Manouche a subi de nombreuses violences sexuelles par des personnes auxquelles elle n'était pas liée familialement au cours de sa jeunesse. La première agression sexuelle, à l'âge de huit ans, était le fait d'un voisin. « Là-bas, ben, j'ai été agressée la première fois j'avais huit ans ». Ensuite, elle a été agressée sexuellement à l'âge de douze ans par des amis de sa sœur.

À 14 ans, Manouche subit un viol collectif. De cette agression est née une petite fille que Manouche a gardé. « Moi j'ai subi un viol collectif le 16 novembre 76. J'ai accouché le 14 aout 77 d'un enfant du viol. Je l'ai gardé, je l'ai élevé ». Enfin, les actes de prostitution forcée auxquelles Manouche a été contraintes représentent, au sens de la loi, des agressions sexuelles.

Pour Sylver Echo le viol subi à l'âge adulte correspond à une agression par des inconnus :

« (...) the gang basically came to kill him and there was a home invasion and I was the only one home. So, I was sexually assaulted and beat up, left for dead basically and I didn't originally pressed charges because I knew how much shit it will cause ». (Sylver Echo)

Izy aborde, quant à elle, les abus sexuels commis par des pensionnaires plus âgés sur les plus jeunes, lorsqu'elle fréquentait le pensionnat. Elle avait alors douze ans. Elle ne veut en dire plus, car il s'agit d'un souvenir particulièrement traumatique pour cette femme :

« And there was, there was sexual abuse and like the girls, the older girls, there were older girls that were like, way older than us, I was 12, 13 and they used to be about 15. They did used to do stuff to us and I don't want to talk about that anyways ». (Izy)

4.3.4 Violence conjugale et itinérance

L'ensemble des femmes rencontrées mentionnent avoir vécu de la violence conjugale à différents niveaux où avoir été prises dans des relations de couple malsaines. Ces épisodes se sont produits à différents moments de leur vie, avant ou pendant leur période d'itinérance et, dans certains cas, c'est la violence qui a été le déclencheur de la situation d'itinérance. Nous nous concentrerons sur ce dernier cas de figure et relaterons la situation de 5 des 7 femmes rencontrées.

Pour Manouche, la fin de sa relation de couple a été l'élément ayant motivé un déplacement du Nord du Québec vers Montréal et le précurseur d'une situation d'itinérance. Manouche raconte ainsi qu'elle avait surpris son ex-mari avec une autre femme. Elle avait alors décidé de quitter sa ville pour se rendre sur la rive-sud de Montréal où elle a pu trouver un travail saisonnier, ce qui l'a toutefois menée à vivre une grande situation de précarité par la suite :

En 2000. Moi je suis arrivée, moi je suis partie de (Nom de la ville). Je venais de pognier mon mari à fourrer mon amie sur mon comptoir de cuisine. (...) Pis ils ont sorti de la maison, tout nus tous les deux. J'ai tiré en l'air. J'avais chargé la carabine. J'ai tiré en l'air. Quand j'ai vu ça, à un moment donné, j'ai eu une opportunité de boire assez ce soir-là pour décider de partir, pis je suis partie sur la brosse. (Manouche)

Il en est de même pour Bunnick qui a vécu une relation de couple qu'elle considère malsaine durant une période de quatre ans. La jeune femme était venue s'installer à Montréal avec son ex-conjoint; ils y résidaient depuis trois ans lorsque leur relation est devenue difficile, « everything kind of went crazy ». Décrivant son ex-conjoint comme étant une personne abusive, Bunnick avait décidé de le quitter. Ne connaissant pas les ressources disponibles ou des personnes significatives dans cette nouvelle ville, la jeune femme s'est retrouvée à la rue : « It all happened trough a bad relationship. (...) He's very abusive. And I don't know anybody here because when I was just moving here so I just stood on the street to leave him and then I found my way to ... ».

Rose, mère de neuf enfants dont les quatre premiers sont de conjoints différents, a pour sa part, vécu de la violence conjugale non seulement psychologique, mais également physique et émotionnelle. Elle explique cette violence par le fait qu'elle et son ex-conjoint, père de ses cinq plus jeunes enfants, avaient grandi dans des

milieux familiaux violents. « Oh yeah, my ex. Yeah. Him yeah. (...). Because his father too was very violent to him so. So the both of us together we both grew up in a violent [environment] ».

Rose a vécu plusieurs agressions physiques au cours de cette relation pour lesquelles elle a dû se rendre à l'hôpital. Lorsqu'elle était questionnée sur ses blessures, elle cachait la vérité aux autorités et aux médecins en inventant différentes raisons et tentait de paraître tout de même heureuse; elle cherchait à sauver les apparences.

« So, when I was, I think, 5 months pregnant, yeah, he came, kicked me in my back. And I had an announce on the radio that having a healing circle, I was having. (...) But anyway, they were ladies but before that I has gotten the living room clean and got the coffee and the cookies and everything. Before the ladies started to come in, half hour before that, he had kicked me right in my back. So, it's really like coming in and you're already invited down. You try to like, sound happy ». (Rose)

Les agressions physiques étaient graves et perpétrées même lorsque Rose était enceinte. Plus tard, les enfants ont également été témoins de cette violence :

« And then, then he had, each time I went to the hospital, that time I didn't drink like for 10 years. (...) And he had kicked me in my leg and I told the doctor I fell. Then he has dislocated my arm, I told the doctor I fell again. So... but then after when we separated, so the kids witnessed the, what had happened to me. So... ». (Rose)

Rose explique que la raison pour laquelle elle s'est retrouvée en situation d'itinérance pour la première fois est, tout comme Bunnick, la violence vécue par son ex-conjoint

et son désir de fuir. Elle dit qu'elle aurait dû chercher de l'aide, mais que l'ensemble des traumatismes vécus dans son passé l'en empêchait. Elle a donc préféré quitter:

« My reason is because of the violence at the house. (...) That's one of the reasons why. (...) The violence and I wanted to walk away from the situation because of the... and this is all recorded anyway. Like what happened. I should I have brought it in court. But I was like, I had all the trauma in my life ». (Rose)

Izy a également vécu de la violence conjugale de type physique, économique, sexuelle et psychologique, et ce, avec plus d'un conjoint. Tout comme Manouche, Bunnick et Rose, sa situation d'itinérance est également liée à la violence conjugale qu'elle a vécue et son désir un jour d'en finir avec celle-ci. C'est d'ailleurs ainsi qu'elle a débuté son entrevue. Car, au moment de notre rencontre, Izy venait de quitter son conjoint qui l'avait mise dehors avec son fils. Elle a trouvé de l'aide auprès d'un ami, puis a été hébergée dans un centre pour femmes et finalement, elle s'est trouvé un logement.

« And I'm having problem with my ex-husband wo I left back in February because of the abuses. And then I've been on my own since the 28 of February when he kicked me out. And I stayed in a shelter for a few months, got my place in July ». (Izy)

Lorsqu'elle a rencontré son conjoint, Izy était à la recherche d'un homme spirituel avec qui partager sa vie. Elle est tombée en amour avec cet homme qui avait toutefois un côté très sombre. « But little that I know, I felt so hard for him, like I just absolutely fall in love with him and I didn't get to know him like, we just... yeah... after a while, his dark side came out and, he was really jealous in the beginning ». Izy explique que malgré tous les abus vécus, elle n'a jamais porté plainte contre son ex-

conjoint. Au contraire, tout comme Rose, en public elle se cachait afin que personne ne constate ses ecchymoses; elle prétendait être heureuse. « Like I hid it. I hid it from everybody. I would hide at my place, so nobody would see the bruises and to the public, I pretended like I was really okay and happy, but it wasn't like that, behind closed doors ». Suite à un épisode de violence conjugale et à l'intervention policière, une limitation (restriction au sens juridique) de contacts avec ce dernier a été ordonnée par un juge. Toutefois, comme le couple désirait demeurer ensemble, ils ont quitté le Québec pour aller dans un lieu où cette ordonnance n'était pas en vigueur.

Lorsqu'elle était enceinte de son cinquième enfant, Izy a eu une grossesse « à risques ». « So, when I was pregnant, I had to be very careful with myself. I wasn't allowed to do anything, like I had to be careful ». Toutefois, un soir, ce dernier l'a agressée sexuellement:

« So, he... and I went and took his hand and I said, "just come cuddle me" and he fucking rape me and I was pregnant. And I wasn't supposed to have sex or anything because there was a risk of me hemorrhaging even though he was doing it gentle, like I told him no, and no means no. So, I still call it, I still see it as rape ». (Izy)

L'histoire de Linda ressemble à celle des autres femmes. Originnaire du Grand Nord, elle est mère de quatre enfants, dont le premier est issu d'une union de courte durée; les trois plus jeunes d'une relation avec un homme avec lequel elle a été mariée. Linda explique que son mari est devenu une autre personne après leur mariage et qu'il était violent: « I was married to this man and he was not doing so well. (...) After we get married, he became another person ».

Linda a décidé de quitter sa ville, sans ses enfants, pour venir s'installer à Montréal. Il s'agissait de son rêve de jeunesse et elle souhaitait fuir les situations de violence « And I told him “as soon as I get my money, I’m moving from (...) to south”. (...) “And I’m gonna go Ottawa, I’m gonna let you know where I am so you can talk to me with my kids” ». Toutefois, peu de temps après, son mari l'a rejointe à Montréal avec leurs enfants et, comme elle le mentionne, le chaos a continué. « A week later, he came, he followed. And there was chaos of course between us (...) ».

À ce moment, Linda a repris la vie de couple avec cet homme et les violences ont recommencé, allant des abus psychologiques aux violences physiques, jusqu'aux menaces de mort: « And he was mostly abusing me at that time. He caught my head open », (...) he was telling me that he’s gonna kill me and he’s gonna help the cops looking for me. Even he’s gonna look for me, even though he knows where I am ». C'est en 2007 que Linda a divorcé; elle aspirait à une meilleure vie, exempte de violence: « And that’s the time I divorced. I asked for divorce ». Linda s'est alors retrouvée à la rue pour la première fois à Montréal.

4.3.5 Conclusion

Ce chapitre nous a permis de constater que les trajectoires des femmes autochtones rencontrées sont marquées d'une diversité d'enjeux structurels, institutionnels et individuels, conformément à ce que l'on retrouve dans la littérature. Il s'agit d'une part du passage en institution et des discriminations encourues, et d'autre part, de l'ensemble des violences vécues, occasionnées notamment par les ruptures, la violence par des inconnus, la violence au sein de la famille et la violence conjugale. L'ensemble de ces facteurs, mis ensemble, constituent des conditions favorisant la

vulnérabilisation et entraînant une ou des périodes d'itinérance. Le chapitre suivant, en continuité avec celui-ci, s'intéressera aux différentes actions mobilisées par les femmes autochtones interrogées dans un contexte de vulnérabilité.

CHAPITRE V

LES AGIRS MOBILISÉS DANS UN CONTEXTE DE VULNÉRABILITÉ

5.1 Introduction

Ce chapitre s'intéresse à la capacité d'agir des femmes autochtones interrogées alors qu'elles étaient confrontées à diverses situations présentant un haut potentiel de vulnérabilisation. Par cette capacité d'agir, nous entendons l'éventail des actions mobilisées par ces femmes dans des contextes ne permettant ni la prévisibilité, ni l'utilisation de « ressources pertinentes mobilisables » (Soulet, 2003, p. 187), « ni la possibilité de transformer le contexte de la situation » (Soulet, 2003, p. 187). Partir de ce principe implique d'une part de reconnaître le pouvoir d'action de ces femmes sur leur vie, et également, de valoriser l'ensemble des actions mises en œuvre par celles-ci en s'éloignant des enjeux de normativité et de normes sociales.

Tout au long de leur récit, ces femmes ont partagé avec nous les différentes actions mises en place pour faire face aux difficultés qu'elles ont rencontrées dans leur trajectoire de vie, notamment en ce qui a trait aux mécanismes structurels perturbateurs, aux violences vécues ainsi qu'aux pertes engendrées. Dans ce chapitre, la « capacité d'agir sur sa propre vie » est analysée à travers quatre thèmes : le déplacement vers une grande ville (le plus souvent Montréal), la fréquentation des ressources, le vécu dans la rue et le retour à la stabilité. Les actions de ces femmes sont analysées sur une sorte de continuum, partant du moment où elles se sont déplacées jusqu'à ce qu'elles trouvent une certaine stabilité. Les actions élaborées par

ces participantes sont au centre de nos analyses constituant ce qui leur a permis d'améliorer leur situation.

5.2 Agir 1 :Les déplacements comme facteurs d'émancipation et de protection

Un point commun à l'ensemble des femmes rencontrées au cours de cette recherche est le fait de ne pas être originaire de Montréal, mais d'y avoir migré au cours de leur vie généralement suite à une situation difficile. En effet, les sept femmes interrogées mentionnent s'être déplacées suite à des événements plus ou moins graves qui ont marqué leur trajectoire. Ces événements sont de différents ordres : la violence et les conflits vécus dans le milieu familial ou conjugal, les agressions physiques et sexuelles ou les enjeux au niveau de la santé mentale et physique. Ces déplacements ont représenté, pour l'ensemble des participantes, un facteur de fragilisation important ayant contribué à les vulnérabiliser et à les mener dans des situations d'itinérance à Montréal, et parfois dans leur lieu d'origine. Le manque de connaissance des ressources et de personnes significatives dans un nouveau milieu, jumelé à leurs difficultés personnelles, structurelles et institutionnelles, les a amenées à connaître un épisode d'itinérance peu de temps après leur arrivée à Montréal.

Toutefois, bien que ces déplacements apparaissent comme des actes non nécessairement planifiés dont la conséquence est une accélération de la précarité et de la venue à l'itinérance, se déplacer signifie pour ces femmes des actions concrètes visant différents objectifs, à un moment précis de leur vie : actualiser leur rêve de connaître la grande ville, se repositionner en accédant à des services et à une scolarisation ou entamer un processus de guérison en fuyant les violences. Derrière ces actions, il y a le désir de se protéger, mais également de s'émanciper et d'accéder

à un mieux-être. Ainsi, ces déplacements prennent une diversité de sens au moment où ces femmes les mettent en œuvre; ils sont mobilisés à travers des choix et des moyens restreints qui s'offrent à elles.

5.2.1 Actualiser son rêve de la grande ville

Pour celles qui ont grandi dans des villages éloignés et isolés, la grande ville peut apparaître comme un lieu présentant plusieurs avantages, attraits et divertissements. Deux participantes ont mentionné avoir eu le rêve de quitter leur communauté et leur village à un tout jeune âge pour aller vivre à la grande ville. C'est le cas de Bunnick et de Linda, toutes deux originaires du Nord du Canada. Pour Bunnick, ce souhait s'est réalisé à l'âge de dix ans alors qu'elle a quitté le domicile familial pour aller vivre chez ses grands-parents. Ce souhait était motivé par le désir de connaître un environnement stimulant, ce qu'elle ne rencontrait pas dans sa ville natale, selon elle : « Well, I love home but it's kind of depressing. You go outside and there's nothing there. ». Au cours de sa vie, elle a par la suite connu de multiples déplacements en parcourant une partie du Canada.

Quant à Linda, son rêve de venir s'établir dans cette grande ville et d'aller rejoindre sa tante remontait à son adolescence. Elle en avait fait la demande à son père qui avait refusé. « Ok, before my kids were born, I said "Dad, I wanna go live in Montreal with my aunt". In his language he said "no way, not when I'm breathing. You can think about it when I'm gone" ». Elle a donc attendu que son père décède pour venir s'installer à Montréal, il y a 14 ans, et a pu actualiser son rêve.

5.2.2 Obtenir des services et une éducation; une manière de se repositionner

L'éloignement des différents services de santé et services sociaux ainsi que du milieu académique constituent également une motivation au déplacement de ces femmes. C'est le cas d'Émilie qui est venue s'établir à Montréal avec sa sœur afin d'y fréquenter l'université. Pour Émilie, obtenir un diplôme universitaire signifiait une façon de se repositionner socialement et d'accéder à un titre, un emploi et réaliser un objectif personnel : celui de travailler dans sa communauté et d'apporter un changement social :

Ça nourrit mon grand rêve utopique d'être la première ministre d'un gouvernement de gauche au Québec. Mais si on y va plus doux, je pense que, un, pour la facilité aussi, pour travailler au conseil de bande aux autochtones. Il n'y a pas beaucoup d'autochtones qui viennent de là qui ont un diplôme. Puis, je pense que le monde est prêt pour un changement. (Émilie)

Dans le même sens, Manouche a choisi de se déplacer vers la grande ville afin d'y trouver les ressources nécessaires pour mieux répondre à ses besoins. Par ce déplacement stratégique, elle désirait se rapprocher des services qui lui permettraient de s'en sortir : « Parce qu'icitte, t'as toujours le choix de dire ben t'as des feuilles d'organismes qui pourraient t'aider. Mais quand t'en as pas de feuille, que t'as une seule place pis que c'est plein là, eh que tu trouves ça loin une nuit au frette ».

5.2.3 Fuir les violences; le début d'un processus de guérison

Plusieurs femmes se sont déplacées à Montréal pour fuir les violences de leur partenaire ou par crainte de représailles. Leurs actions ont été motivées par un désir de vivre et d'échapper à leurs agresseurs au détriment d'une certaine stabilité et en laissant parfois derrière elles des êtres chers. C'est le cas de Rose et de Linda qui ont toutes deux vécu une situation de violence conjugale « My reason is because of the violence at the house » (Rose) et de Manouche qui venait alors de mettre fin à une relation difficile. Il en est également ainsi pour Sylver Echo qui craignait les représailles de ses agresseurs suite à un viol collectif. Toutes les quatre ont décidé de se déplacer vers Montréal pour fuir ces violences et les risques encourus.

Enfin, les situations de Bunnick et d'Izy sont différentes, puisqu'elles n'ont pas à proprement dit fui les violences en se déplaçant. Dans leur cas, elles se sont plutôt déplacées avec leur conjoint à Montréal. Lorsque la situation s'est envenimée au point de provoquer la séparation, ces deux femmes se sont retrouvées isolées et sans ressources en territoire inconnu. C'est ce qui les a conduites à la rue, comme l'indique Bunnick : « He's very abusive. And I don't know anybody here because I was just moving here so I just stood on the street to leave him and then I found my way to (...) ».

Fuir ces violences et se déplacer vers un environnement inconnu signifiait pour ses femmes entreprendre un processus de guérison. : I thought that my healing will be done. And it wasn't. Like, no but being in Montréal did really help. (Sylver Echo) Ce n'est qu'en s'éloignant de leurs agresseurs et en débutant une vie à elle, exempt de

violence, que cela est devenu possible. Cette mise à distance de leur passé a ainsi permis de reprendre un certain contrôle sur leur vie.

5.3 Agir 2 : La recherche d'aide via les ressources de Montréal

Les femmes interrogées ont toutes été chercher l'aide des organismes communautaires alors qu'elles étaient dans le besoin. Pour la majorité des participantes, la fréquentation des organismes a représenté une source de soutien positive dans leur trajectoire d'errance et elle est venue soutenir leur démarche personnelle. L'expérience des femmes a varié dans leurs parcours. Parfois elles ont entrepris, dans l'une de ces ressources, un suivi à long terme avec un.e intervenant.e qui les a accompagnés dans leurs démarches; parfois elles y ont trouvé un lieu d'ancrage leur ayant permis de développer un sentiment d'appartenance. À l'occasion, la fréquentation de certaines ressources a représenté également pour des participantes une source d'angoisse. Parfois elles y ont vécu certaines discriminations ou ont eu des difficultés à s'adapter au cadre et aux règlements des lieux. Quoi qu'il en soit, les multiples organismes sur l'île de Montréal ont répondu à leurs nombreux et différents besoins.

5.3.1 Différentes ressources répondant à différents besoins

Comme toutes les femmes interrogées ont vécu des épisodes d'itinérance, elles ont utilisé différentes ressources afin de répondre à leurs multiples besoins: centre de jour (drop in), banque alimentaire, organismes de proximité, CLSC, services juridiques et

médicaux, centre de traitements des dépendances, etc. Au moment de leur passage à la rue, les organismes qualifiés de « services de proximité » s'avéraient très utiles. Par exemple, Émilie ayant vécu à la rue durant une année complète à Montréal, a bénéficié des services des travailleurs de proximité qui sillonnaient les rues afin de venir à la rencontre des individus. On lui donnait alors de la nourriture pour elle et pour son chien, du café et des cigarettes. Parfois, à l'occasion de certaines fêtes, elle recevait des cadeaux comme des livres et des vêtements: « Eux venaient nous donner café, cigarettes. Puis je me souviens qu'à Noël l'année passée, il y'avait tellement eu de livres, de vêtements, de trucs comme ça ».

Tout comme Émilie, Bunnick et Rose fréquentaient les ressources offrant des services alimentaires ainsi que les centres de jour offrant des repas. « So just places where you gonna get a lunch. Or there's people walking on the street, they'll give you a lunch. (...) There's people that walk around at night and handle lunches and stuff ». Sans lieu fixe où résider et en constant déplacement, il leur était difficile de fréquenter les banques alimentaires, car la nourriture donnée était principalement des cannages et elles ne pouvaient pas les transporter avec elles. « Food banks, not so much because they pretty much give you can food and stuff. And when you're on the street, you don't really have the, you can't carry shit ». Toutefois, pour celles qui retournaient vivre en appartement, mais dont la situation restait précaire, les banques alimentaires devenaient une source de soutien importante « I'm trying to find more resources like food bank and stuff because my income is really low, like most of my welfare that I get goes to my rent » (Sylver Echo).

Par ailleurs, pour certaines participantes, c'est le fait de pouvoir suivre des thérapies dans différents organismes qui les ont aidées à avancer. Grâce à sa passe d'autobus payée par l'aide sociale, Manouche peut se déplacer à chaque semaine dans les

différentes ressources pour participer à des groupes abordant des sujets tels que l'estime de soi. « Parce que là, ils payent ma passe bus pour suivre des thérapies, des groupes. Estime de soi pis ah, je lâche pas ». Pour Linda, c'est une thérapie d'un mois dans un organisme spécialisé dans les situations de dépendance qui lui a permis d'avoir un répit et diminuer sa consommation. Lorsqu'elle a terminé son séjour en thérapie, elle a pu accéder à un logement qu'elle a trouvé via un organisme qu'elle fréquentait.

L'accès à différents services médicaux via le réseau communautaire est un facteur facilitant la prise en charge des femmes vivant une situation d'itinérance au niveau de leur santé. C'est ce qu'explique Sylver Echo qui a pu rencontrer une équipe médicale qui lui a permis de traiter son hépatite C. « I found out I had Hepatitis C and so, (nom de l'intervenante) she run health program and so she got me a whole health team and got me on experimental medication and I'm cured ». Elle a de même pu bénéficier des services d'un médecin de famille, puis d'un spécialiste pour le foie, et ce, sans devoir passer par la porte d'entrée du réseau habituel de la santé, évitant ainsi les délais :

« Getting me a family doctor, getting me a liver specialist. Just like top of the line everything. And because, I don't know, it's her program or Native Women are hesitant to access health services but basically, no waiting, no hospital waiting, no nothing ». (Sylver Echo)

S'ajoute aux services de santé, l'accès à une aide juridique comme c'est le cas de Sylver Echo qui a bénéficié du support d'un avocat bénévole lui permettant de faire tomber ses charges criminelles.

Enfin, les centres de jours (ou drop in) sont des lieux largement fréquentés par les participantes. Pour plusieurs d'entre elles, elles s'y sentent bien et s'y rendent plusieurs fois par semaine. Ces centres de jour offrent divers services : repas, vestiaire, douches, buanderie, suivi thérapeutique, ateliers, références médicales et juridiques, etc. Ainsi, étant plus jeune, Émilie fréquentait un centre de jour pour les 25 ans et moins. Bien qu'elle séjournait dans l'ouest de la ville, la jeune femme se déplaçait fréquemment dans l'est afin de fréquenter cette ressource. Il en est de même pour Rose qui, bien qu'elle dormait à l'extérieur dans la rue dans l'est de la ville, se rendait souvent dans l'ouest afin d'y prendre son petit déjeuner : « So, (...) when I woke up, like 6 in the morning, it was so cold, and I had to get up and I had to run all the way from downtown to here, to Atwater, to (nom de l'organisme). So, I went over there because they have breakfast in the morning ».

Ces centres permettaient alors aux femmes de se reposer, de prendre un repas et souvent de se laver. « When I come here, I eat, I wash » (Linda). Il s'agissait également d'un lieu où passer le temps : « And beside here, this is usually my hang out » (Izy) et où elles développaient des liens avec les intervenant.e.s qui les accompagnaient dans leurs démarches. Il ressort donc des récits des femmes interrogées qu'elles étaient prêtes à parcourir de longues distances afin de se rendre dans un lieu (organismes) où elles se sentaient en confiance.

5.3.2 Entre crainte et sécurité

Les femmes interrogées racontent qu'elles ont fréquenté des hébergements à court et/ou long terme, des refuges d'urgence ainsi que des hébergements transitoires.

Elles utilisaient alternativement les différentes ressources afin de ne pas se retrouver à l'extérieur la nuit. L'expérience au sein de ces ressources d'hébergement est variable : des lieux d'ancrage signifiant sécurité et stabilité ou des lieux présentant au contraire crainte et insécurité. Comme les ressources ont des durées maximales quant au séjour possible, les femmes ont dû fréquenter certains des organismes où elles se sentaient mal à l'aise, en raison de propositions d'hébergements courts termes qui parfois, étaient les seules disponibles, ce qui entraînait une inévitable circulation entre celles-ci.

Certaines participantes identifiaient une ressource spécifique qui représentait pour elles un réel chez-soi, et ce, malgré le fait qu'il ne s'agissait pas d'un hébergement permanent. Elles appréciaient ces lieux pour diverses raisons : un accueil inconditionnel, « Ils m'ont tellement donné. Pis moi j'ai bu dans ça en cachette. J'ai tout fait la drogue que j'avais à faire. Mais ils m'ont jamais crissé dans marde par exemple »; une impression d'être en famille, « Fait que ma famille, maintenant, c'est le (nom de l'organisme) »; ce qu'elles avaient perdu pendant un temps, dont des repas faits maisons « Oh yeah, I felt like... I think the home cook meals there »; un endroit où elles pouvaient passer un bon moment, même le temps d'une brève visite « I go to shelter to visit and yeah » un lieu où elles espèrent retourner « But I'll get back up there »; ainsi qu'un lieu où célébrer : «Pis le lendemain, moi le 25, je pars, m'en vais au (nom de l'organisme). C'est le gros party. Ça pas d'allure qu'est-ce qu'ils peuvent donner aux femmes ces gens-là ».

Pour d'autres femmes, toutefois, leur passage dans certaines ressources s'est déroulé difficilement et elles y ont vécu certaines craintes ou malaises : la difficulté de s'adapter aux règlements, la cohabitation avec les autres résidentes et les discriminations vécues. Ainsi, certaines participantes ont mentionné avoir eu des

difficultés à suivre les règles de l'organisme : pour certaines il y en avait trop « Yes too many rules »; pour d'autres, le sentiment de ne pas être libre et de se sentir étouffer « I guess. I felt I was being smothered. I didn't have my freedom »; certaines ne se sentaient pas à leur place, « Oh no, I never gonna live, I never gonna fit in there »; et pour d'autres enfin, les heures strictes d'entrée les ont amenées à se retrouver à la rue lorsqu'elles manquaient le couvre-feu : « Just because I don't know, like (nom de l'organisme), you have to be back by eleven. And it's like exactly 11, not 11:01, not 11:02, it's 11. And so, I've miss curfew and then if you miss curfew, you're bark for 3 days ».

Quant aux malaises ressentis, cela est apparu en raison de l'attitude de certaines résidentes à travers la cohabitation avec des femmes ayant les mêmes difficultés qu'elles: « I felt it's like, the lady were always, I felt like they were mad all the time, they had this energy...», ce qui leur a fait craindre certaines représailles « even then, not really because in the shelter, it's very more risk than in the street » et les ont amenées à vivre, comme nous le disions, de profonds malaises : « That's when I had that breakdown. I had a breakdown after that ». Dans ces moments, la rue était préférable à leur séjour en hébergement « It's better on the street than in the shelter ». Certaines de ces femmes préféraient alors fréquenter les ressources pour femmes autochtones « I would prefer going to native or Inuk's places, Aboriginals's ».

Enfin, deux participantes ont fait état de situations spécifiques qu'elles avaient tendance à qualifier de racistes ou discriminatoires à l'endroit des femmes autochtones et anglophones dans les ressources en hébergement. Ainsi, l'impossibilité pour Bunnick de se débrouiller en français l'a amené à vivre un traitement différentiel lors de ses passages en hébergements. « You don't get the same treatment, you got judge right away. You don't get all the same resources. If I

was to speak French, I could use other shelters or places, I would be fine, I've would not be on the street as much as I have ». Elle avait également l'impression que les résidentes la craignaient, car elle était autochtone. « Women can be really horrible to each other ». À l'inverse, c'est la crainte de ne pas paraître « assez autochtone » qui a empêché Émilie de fréquenter les ressources pour celles-ci. Mais je sais que moi, par exemple, je fréquente pas les organismes pour les autochtones à cause de ça. Parce que j'ai l'air d'une blanche ».

5.3.3 S'assurer un accompagnement personnalisé des intervenant.e.s

Au cours des entretiens, la majorité des participantes ont identifié des intervenant.e.s qui les ont particulièrement aidées dans leurs démarches et qui les ont soutenus dans l'atteinte des objectifs qu'elles s'étaient donnés. L'accompagnement offert leur permettait de discuter de leur situation avec une personne compétente et disponible « j'ai eu une personne qui m'a suivie là-bas une fois par semaine. (...) Je voulais pas voir de psychologue, fait que ça me permettait de juste jaser en fait » et de faire le point sur leur situation « And, I've been doing, I've been seeing (nom de l'intervenante) for a year now and it's just, it's good to kinda to mental housekeeping now ». Cela leur permettait également d'entreprendre différentes démarches, notamment médicales et juridiques, mais également de trouver un logement « So... I came here and they helped me find my own place ».

Ces suivis représentaient donc une aide et un soutien précieux pour les femmes interrogées. L'une d'entre elles déplore d'ailleurs l'arrêt du suivi lorsqu'elle s'est trouvé un logement, car elle n'était plus considérée en situation d'itinérance. « J'avais mon intervenante psychosociale là, ça faisait des années qu'elle me suivait pis du

moment qu'on m'a intégrée dans un loyer, j'avais plus le droit d'aller la voir, j'avais plus le droit à ses services ».

5.4 Agir 3 : Différentes formes de débrouille permettant de faire face aux difficultés

Parmi l'ensemble des femmes rencontrées, six (N :6) d'entre elles ont vécu des périodes à la rue qui variaient grandement, passant de quelques jours « But yeah, I had to spend a couple of, I remember, nights in the street », à plusieurs années « I've been on the street for over a year ». On y a observé une alternance entre des séjours dans les hébergements, les refuges d'urgence « Hm, off and on in others shelters, like a night shelter or something » et des épisodes en logement. Toutefois, ce qui nous intéresse dans les récits de ces séjours à la rue, ce sont les différentes actions et astuces mises en place afin de faire face aux difficultés et aux dangers que peut représenter l'itinérance de rue. Il s'agit de s'entourer d'individus, des différentes façons de faire de l'argent, l'utilisation de différents lieux et comment faire face aux difficultés.

5.4.1 S'entourer d'individus

Afin d'assurer leur sécurité, certaines participantes se sont entouré d'individus et d'amis.e.s qu'elles ont rencontrés à Montréal. Lorsqu'elle devait dormir à l'extérieur parce qu'elle avait manqué le couvre-feu d'un hébergement, Sylver Echo demandait à un.e ami de venir dormir avec elle à l'extérieur. Cela lui permettait d'assurer sa

sécurité et de se réchauffer. « No and my friend stayed out with me because he was like “oh, I feel so bad”, he said, “I’m coming to keep you warm” ».

Émilie a eu un contact positif avec une personne vivant dans la rue dès son arrivée à Montréal : « après trois jours à errer, j’ai rencontré quelqu’un qui avait un bébé chien. T’sais, il quêtait. Fait que ça l’a facilité. Pis il m’a amené ici au (nom de l’organisme). Pis mon aventure à Montréal a pu commencer ». Émilie a ensuite rencontré celui qui deviendra son copain peu de temps après son arrivée. Il était lui-même en situation d’itinérance depuis quatre ans. Ensemble, ils se sont créé une communauté dans un arrondissement de Montréal avec des ami.e.s. « C’était notre communauté. On n’habitait pas à l’intérieur mais autour. (...) C’est là que nos amis étaient aussi ». Pour Émilie, ce mode de vie était préférable à celui de vivre seule en logement « T’sais, être dans rue, c’est un mode de vie, ça va bien. Mais juste attendre un chèque pis être toute seule dans l’appart, ça je serais pas capable ». Ces individus ont fait découvrir à Émilie ce qu’est l’amitié véritable et lui ont permis de passer par-dessus le rejet qu’elle a vécu avec ses ami.e.s précédents alors qu’elle vivait des difficultés avec sa santé mentale :

C’est aussi ces gens-là en fait qui m’ont appris l’amitié comme je l’ai jamais connue. Moi, toutes mes amis de Québec, quand je suis tombée malade mentale, t’sais, quand tu chokes, quand tu te rends pas quelque part parce que t’es malade, eux ils voient pas ça comme ça, ils voient ça comme c’est une mauvaise amie. Tandis que les gens qui sont dans marde, ils le voient pas.

Il en est ainsi également pour Linda qui s’est trouvée en situation d’itinérance à Montréal avec son fils. Ensemble, ils s’étaient construit un abri à l’extérieur. « We lived outside before ».

5.4.2 Différentes façons de trouver de l'argent

Vivre à la rue demande des ressources financières et de l'argent comptant pour les petites choses quotidiennes. Étant à la rue avec un mince revenu de l'assistance sociale, les participantes avaient besoin de trouver des façons d'obtenir davantage d'argent pour payer leurs déplacements, leur nourriture, des produits d'hygiène féminine, leur consommation, etc. Pour y arriver divers moyens se sont imposés. Il pouvait s'agir de la quête, comme c'était le cas d'Émilie qui avait des lieux réguliers et habituels pour la pratiquer « C'est là qu'on allait quêter aussi ». Cela pouvait aussi être différentes formes de travail du sexe comme l'a expérimenté Rose qui faisait du travail du sexe de rue.

5.4.3 L'utilisation des non-lieux

Différents lieux et abris étaient utilisés par les femmes rencontrées afin d'y trouver un abri sécuritaire, se protéger des intempéries et se cacher des regards d'autrui. Ces lieux temporaires ou ces non-lieux (Laberge et Roy, 2001) sont diversifiés. Dans le nord du Québec comme à Montréal, il est arrivé à Manouche de dormir dans des sortes de containers qui servent de poubelles afin de se protéger : « J'ai couché dans un container en plein hiver, en plein hiver tabarnack » ainsi que dans des bâtisses d'entreposage afin de se protéger du froid « Ça faisait déjà six mois que je couchais dans un locker là-bas ». Elle explique ainsi qu'une femme n'est pas en sécurité à l'extérieur, car elle risque de se faire voler ou maltraiter. Afin de s'apaiser, elle prenait alors des calmants :

Une femme n'est pas à l'abri de rien de ça parce que moi, j'y ai goûté. Pis loin d'être à l'abri. Cherche-toi une poubelle ou un container avec un toit dessus pour être sûre avec les rats que tu te feras pas voler dans nuit. Voler ou malmenner. Pis c'est de vivre le stress d'être dans rue, de te faire pogner. Ouf. Vivre les petites pilules pour te faire calmer un peu pis te dire « regarde, ouais, je suis encore dans une poubelle à soir ». (Manouche)

Rose a vécu longtemps à la rue et a utilisé différents moyens afin de s'assurer d'avoir un toit sur la tête. Elle a ainsi résidé durant une année complète dans une tente près d'une rivière « I lived outside all winter. In a tent ». Elle avait placé sa tente dans un lieu peu fréquenté, car les gens en étaient effrayés, croyant qu'il était hanté. « I was secluded. People were scared of that area because they said they were a lot of spirits around there, people would see ». Rose avait une amie qui venait fréquemment dormir avec elle. « I had a friend she used to come to stay so... ». Cela lui permettait d'être en sécurité. Bien qu'elle vivait dans une tente, Rose poursuivait son travail dans un festival: « But even though I was living outside, I still managed to go to these courses ». Elle faisait alors sa toilette dans les installations du site. Elle a également dormi à l'extérieur, directement sur les trottoirs de Montréal. Elle y plaçait du carton afin de rendre cet espace plus confortable. « So anyways, I needed a place, because I was sleeping outside, actually, I was sleeping across the building, on the sidewalk ». Également, il lui arrivait d'échanger des faveurs sexuelles contre un lieu où dormir la nuit « I just go sleep at anybody's place. Because I didn't want to sleep outside. » car elle ne souhaitait pas dormir à l'extérieur.

Sylver Echo préférait les parcs pour enfants pour s'abriter la nuit, car les modules de jeu la cachaient du regard d'autrui et la protégeaient de la pluie, assurant ainsi sa sécurité. « Just trying to be safe, I guess. I always been sleeping in children playground. The little macaroni, the little creamy, I just crawl up in there. Nobody can see you. Keep you off the rain ».

Enfin, Bunnick a connu la rue, principalement en hiver. « Pretty much, you just find any place that is quiet, or kind of isolated. Even then it's... I was on the street when I was mostly in the winter time ». Elle priorisait alors des lieux éloignés, tranquilles et isolés. Elle préférait alors dormir à l'extérieur, car elle considérait que les refuges présentaient plus de risques que la rue. « Even then, not really because in the shelter, it's very more risk than in the street ».

5.4.4 Faire face aux difficultés

Enfin, plusieurs femmes ont mentionné au cours des entretiens différents risques associés au vécu dans la rue, notamment les vols, les agressions et la judiciarisation. Afin de contrer ces possibles difficultés, elles avaient recours à différents moyens. Émilie, par exemple, s'assurait toujours de ramasser les canettes utilisées ainsi que celles de son groupe afin que personne ne se retrouve avec des tickets : « Quand que, juste à mettons, quand que je bois dehors, j'aime pas ça que toutes les canettes traînent. Y'a des enfants qui passent. Fait que je les ramasse ».

La jeune femme choisissait aussi des endroits isolés pour consommer afin de ne pas être interceptés par la police. « Quand mettons je ressens le besoin de prendre de la drogue, je me cache t'sais, comparé à d'autres qui vont faire ça dans le milieu du trottoir pis qui vont se faire coller (intercepter par la police) », elle préférait aussi attendre que son lieu préféré ou habituel de quête soit disponible, plutôt que de le faire dans des lieux interdits ou déjà occupés. « Pareil pour quêter. Quand je quêtais, je quêtais juste dans les endroits où j'avais le droit. Fait que j'étais du genre à attendre cinq heures si mon spot était pris pour pas aller me mettre n'importe où ».

5.5 Agir 4: Le retour en logement

« Home is the foundation of our identity as individuals and members of a community, the dwelling-place of being¹³ » (Relph, 1976, p. 39 dans Laberge et Roy, 2001). Comme l'indique cette citation, le logement représente plus qu'un simple lieu physique, c'est un « lieu de référence à la fois concret et symbolique » (Laberge et Roy, 2001, p. 122) permettant à l'individu d'être et d'accéder aux espaces publics (Laberge et Roy, 2001). Ainsi, selon Laberge et Roy (2001), la domiciliation est composée de différentes dimensions : l'accès et l'usage aux lieux sont continus, permettent une intimité, une sécurité, une exclusivité, et l'individu y est souverain (Laberge et Roy 2001).

Au moment de l'entrevue, l'ensemble des participantes vivaient en logement bien qu'elles continuaient de fréquenter différents organismes afin de subvenir à leurs différents besoins. Dans cette section, nous explorons les différentes dimensions de la domiciliation et les actions concrètes mises en place par les participantes afin de faire de ces lieux un chez-soi, ainsi que le sens que prend celui-ci. Nous abordons ainsi les motivations ayant favorisé le retour en logement, les difficultés engendrées par ce retour, les différentes astuces pour y faire face, puis les craintes du retour à la rue.

5.5.1 Les motivations au retour en logement

Trouver « le bon logement », suite à une période d'itinérance, a demandé du temps et de l'énergie aux participantes rencontrées. Pour certaines, le retour en logement était

¹³ « Le foyer est le fondement de notre identité en tant qu'individus et membres d'une communauté, le lieu de résidence de l'être ».

un geste calculé et réfléchi depuis un moment. Le logement devait alors répondre à certains critères afin d'apparaître « idéal » en lien avec leurs besoins.

Il est en ainsi pour Sylver Echo qui réintégrait pour la première fois un logement depuis qu'elle avait vécu une invasion à domicile et un viol collectif. Ayant subi un stress post-traumatique découlant de ces multiples agressions, elle était très précise face aux critères auxquels devait correspondre son logement: « It was pretty, pretty sweet like I'm really specific about where I have to live because I have post-traumatic, so I was like really happy that I knew people upstairs and all that ». L'enjeu principal était celui de la sécurité « So it was really a big deal in term of that because I feel really safe and yeah ». Elle a trouvé ce qu'elle considère être le parfait logement pour elle, lorsque l'appartement voisin de gens chez qui elle gardait des enfants s'est libéré et qu'elle a pu le louer « And she inherit her grand-children so she needed help with the house. So originally I was just doing supper and after school care with the kids and then the downstairs apartment became available so... ».

Pour d'autres, toutefois, trouver un logement constituait plutôt un geste impulsif devant leur incapacité à endurer davantage leur situation d'itinérance. C'est le cas de Rose, qui, épuisée par sa situation de rue, a effectué un premier versement de loyer dans une maison de chambre sans même la visiter :

« So, I went over there. and then, I was just tired of sleeping outside the church there, where they have meetings, downtown Ste-Catherine, there's the church. I used to sleep right there in the afternoon. So that's when I was depressed and then I got out of my depression. And this is okay. I went, I called that place where I stayed and the little deposit that I had and then they told me that they had a room for me. But without me seeing it. I didn't see the room ». (Rose)

Certaines participantes ont reçu l'appui et le soutien d'intervenant.e.s pour trouver leur logement ou ont postulé pour obtenir un appartement dans le cadre de programmes de logements subventionnés par l'État; c'est le cas de Linda et de Manouche. Suite à sa sortie d'un centre de thérapie, Linda a intégré un appartement subventionné. Manouche, quant à elle, a obtenu un logement avec l'aide d'un organisme pour femmes ayant connu une situation d'itinérance à Montréal; elle y réside depuis quatre ans et ne paie que 25% de son revenu. Ayant connu une longue période d'itinérance, Manouche, mentionne ne plus vouloir déménager et désirer y rester le plus longtemps possible. Dans son cas, l'accès et l'usage continu sont des éléments essentiels :

Mais ça fait, ça va faire quatre ans le premier avril que je suis rentrée dans le bloc pis c'est pour y rester jusqu'à la fin. (...) Nous autres, c'est subventionné, fait que pourquoi je m'en irais pour aller me remettre encore dans rue? Non merci. Fait que tant qu'ils vont vouloir accepter que je reste icitte, je vais rester. (Manouche)

Émilie, pour sa part, a préféré entreprendre la démarche de se trouver un appartement avec un proche, son amoureux, ce qui constituait une motivation importante à sa sortie de rue. C'est ainsi qu'Émilie et son copain sont sortis ensemble de l'itinérance et ont accédé à un logement autonome. « Moi pis mon (...), on est sorti de la rue ensemble moi pis mon chum, on est sorti ensemble pis on a un appartement ensemble ». Il en est de même pour Izy qui est désormais en appartement avec sa fille. « I have my 11 years old daughter with me ».

5.5.2 Les difficultés engendrées par le retour en logement

Toutefois, pour plusieurs participantes, la sortie de la rue a été vécue difficilement et le logement ne permettait pas nécessairement d'accéder à la sécurité, ni à la stabilité tant convoitée. Ainsi, pour Émilie, son logement est synonyme d'isolement. Elle s'ennuie de ses ami.e.s qui sont restés à la rue et avec qui elle formait une communauté. « C'est dur. T'as le gout de retourner [à la rue] aussi même si tu veux pas. Ben t'sais, je veux pas retourner dans rue mais je m'ennuie de ce mode de vie là ». L'enjeu financier est un élément qui fait aussi regretter à la jeune femme sa vie à la rue. « Je m'ennuie de mes amis, je m'ennuie de jamais avoir faim. J'avais moins faim dans rue dans le fond ». Ainsi, on peut penser, comme le dit Émilie, que sa situation d'itinérance représentait un stresser moindre que celle vécue en logement. « C'est que je pouvais pas échouer dans le fond. Je sais pas si tu comprends? Je pouvais rien perdre parce que j'avais plus rien. Fait que, dans ce sens-là, t'es confortable quand t'es assis au fond t'sais ».

Ainsi, pour plusieurs participantes, l'enjeu financier que représente le retour en logement est difficile à surmonter. C'est le cas de Bunnick, Rose, Sylver Echo et Izy pour qui, parce que ne bénéficiant d'aucune subvention au logement, la presque totalité de leur aide sociale sert à payer leur logement. Elles doivent donc se tourner vers les banques alimentaires pour se nourrir ou utiliser différentes astuces pour arrondir les fins de mois. « My apartment is 5 with hydro, 560 and I got internet and blablabla. So I do Food Banks ».

S'ajoute à la question pécuniaire, d'autres difficultés. Ainsi, le logement de Rose ne lui offre pas la sécurité physique nécessaire à son bien-être. Rose vit dans une maison

de chambres composée de huit unités, toutes occupées par des hommes, à l'exception du sien. Rose décrit en détail son logement: les trous dans les murs, les souris et les punaises de lit, les mauvaises odeurs et la malpropreté des lieux. « There's mice like at night time. They'll be a couple of them running around my room ». Elle dit ne pas se sentir en sécurité dans cette habitation à cause du quartier, du va-et-vient d'inconnus dans la bâtisse ainsi que de la présence de drogues et d'alcool, ce qui est difficile pour cette participante, elle-même aux prises avec un problème d'addiction :

« So, there's like yelling, most of the time, like 7 days a week, all hours of the night. So, and my place is in a roomy house, so of course, you know, there's people that come in, that don't live there and sometimes I have to like pick to see who it is because we're trying to look after each other. To make it safe. But sometimes, it's, its, it's scary actually a certain time to live there, I find. I feel nervous ». (Rose)

S'ajoutent à cette situation, le fait que les portes ne se barrent pas, le partage des espaces communs, notamment des douches et toilettes, ce qui ne permet pas l'intimité tant recherchée dans un logement à soi. « It's a shared bathroom. Yeah. So, you know how men are. So I clean it each... » Rose raconte d'ailleurs un épisode où elle a reçu des menaces de mort de la part de voisin.e.s reliées au fait qu'elle est autochtone. Pour se défendre, elle a alors dû faire appel à des connaissances et des intervenant.e.s, ce qui lui a permis de remédier à la situation. « Like I said, when they were saying they're gonna kill me and make it looks like an accident ».

Tout comme Rose, Manouche doit partager les espaces communs du lieu où elle réside. Elle explique que la cohabitation avec des personnes ayant des troubles de santé mentale peut être difficile. « Fait que dans l'ensemble, on est ben icitte. Mais y'a différents niveaux de santé mentale ». De plus, elle supporte difficilement le

placotage entre résidentes. « C'est de dealer avec leur placotage pis leur... moi, je suis habituée d'être sédentaire ».

Suivant l'observation de Rose en regard de son logement, il apparaît que bien que celui-ci soit nécessaire et représente une certaine forme de sécurité pour l'ensemble des participantes, il doit répondre à certaines conditions, car il est bien plus qu'un simple lieu physique.

5.5.3 Améliorer sa qualité de vie en logement

Pour améliorer leur situation en logement et faire de ce lieu un espace sécuritaire, intime et exclusif (Laberge et al., 2001) qui leur ressemble, les participantes usent d'ingéniosité. Suivant les quatre dimensions du chez-soi de Jouve et Pichon (2015), il est possible d'illustrer les différentes actions mises en place par les participantes afin d'améliorer leur qualité de vie en logement. La première figure renvoie à l'aménagement des lieux physiques. Rose, par exemple, nettoie fréquemment les aires communes et a fait peindre sa chambre, malgré ses moyens financiers restreints. « So, I got it painted. I painted from my own pocket, got it painted even though, I really couldn't afford to pay the guys, but I did because I wanted it nice ».

Afin d'aménager leur logement, plusieurs participantes ont recours aux services de banques alimentaires, comme c'est le cas d'Izy. « But now that I live in (nom d'arrondissement), I'm trying to find more resources like food bank and stuff because my income is really low, like most of my welfare that I get goes to my rent » et aux centres de dons afin de meubler leur appartement, comme pour Sylver Echo: «And

(nom de l'organisme) helped me get furniture ». D'autres vont plutôt se tourner vers leurs proches pour qu'ils les soutiennent financièrement, comme nous le raconte Bunnick. «Well that pays the rent, but that much about it. (...) My boyfriend helps a lot ». Rose qui reçoit le montant minimal de l'aide sociale et qui a peu d'équipements dans sa chambre pour cuisiner mentionne qu'elle devrait sûrement faire la quête si elle ne pouvait accéder à des banques alimentaires ainsi que des organismes offrant des repas :

« I have to depend upon like the different places for food like every Thursday, I go to this shelter that give food. So, I go over there. And the friendship center, I think it's like once a month, on the 28th. So, there's the 2 places I go. Then I go to the (nom de l'organisme) down the rue...I go there on Friday to go eat at lunchtime. Otherwise, I would be, like probably, panhandling I don't know, picking bottles, which I don't really want to do. So... ». (Rose)

La seconde figure fait référence à l'appropriation et à la possibilité d'accéder à une intimité et d'y pratiquer des activités (Jouve et Pichon, 2015). Sur son balcon, Rose a installé un petit jardin, recréant ainsi une activité qu'elle appréciait autrefois. Cela lui rappelle le lieu où elle a grandi et fait de cet endroit un chez-soi :

« But I try to make it look like a home, like, so... (...) I bought flowers, I bought pots that I couldn't afford. For the balcony. (...) And just to make it looks like you know, because I grew up, we had a garden. So, it's always... in the summer, everybody like flowers. Me I like, when I go for a walk and I'm looking at flowers, looking at the trees and I just, like I said, make it homy. So it does looks like homy my place ». (Rose)

C'est également un lieu à soi où il est possible d'y recevoir des ami.e.s et des membres de sa famille, comme nous l'indique Rose. « But I have a friend who comes visit ».

L'attachement renvoie à la troisième dimension du chez-soi et s'applique aux personnes significatives, aux objets et aux lieux (Jouve et Pichon, 2015). Pour les femmes rencontrées, cet attachement peut être ressenti face aux autres locataires. Ainsi, Rose mentionne que, bien que son environnement n'assure pas sa sécurité physique, les résidents de la maison de chambre veillent l'un sur l'autre et se protègent « Actually other tenants the one that have been there for a while, they, we try to look out for each other ».

Dans le même sens, Manouche apprécie la présence des autres résidentes afin de faire des activités. « Mais y'a beaucoup d'activités qui se font, surtout dans la cuisine collective, des sorties. C'est intéressant de rester ici ». À Noël, cette participante reçoit toujours des résidentes afin de célébrer le réveillon. « Pis c'est pour ça qu'icitte, à Noël, je reçois toujours des femmes. Je ne sais pas laquelle que je vais choisir, mais la vieille de Noël, j'en choisis toujours trois. J'ai trois chaises ».

À l'opposé, bien qu'elle ait un logement depuis deux mois, Linda passe peu de temps dans ce lieu, car elle est à la recherche de son fils. Il lui est difficile de faire de ce lieu son chez-soi alors que son fils est manquant. « I have a son but my son doesn't come home and I go look for him and I stay out all night looking for him ». Afin de remédier à la situation, Linda parcourt les rues et les parcs pour le retrouver. « I'm gonna go find him at the park and talk to him. And I'm gonna say "what's going on? I have apartment for me and you, what are you doing?" ». Dans sa quête de le retrouver, il lui arrive encore de dormir dans les refuges.

Maintenant en logement, les participantes peuvent reprendre leurs activités d'avant ou viser de nouveaux objectifs. Cela renvoie à la quatrième figure du chez-soi qu'est

l'ancrage, faisant référence à l'inscription sociale et territoriale de la personne, c'est-à-dire, la façon dont l'individu prend part à la société (Jouve et Pichon, 2015). Ainsi, Sylver Echo met à jour ses impôts « And it's like, now that I have my own place, I get do other stuff. Like I'm do my taxes, like catching on some stuff » et a mis une annonce sur internet pour trouver de petits emplois; Manouche s'implique pour la cause des femmes en situation d'itinérance : « On peut faire des marches communautaires. On s'associe à la journée de la femme. On s'organise pour aller faire surtout de la prévention [qui dit] « hey, r'gard, on peut s'en sortir »; Émilie poursuit ses études et entrevoit un retour en emploi « Pis c'est ça, ici, il y a des travaux à la journée. On a commencé à faire ça à la place ». Le besoin de redonner aux autres l'aide reçue est présent chez les participantes : « Oh yeah, I wanna be a Reiki master. (rire) Hm. There's a lot of things I want to do. Things that I like doing, I like helping people, I want to do something that helps people, like healing » (Izy).

5.5.4 Des mesures afin d'éviter le retour à a rue

De retour en logement, certaines participantes mentionnent toutefois craindre le retour à la rue et le redoute plus que tout, comme l'indique Rose : « I know a lot of women and a lot of guys that are out there, and I can identify with them because I was in that situation. And I never want to be in that situation anymore because it is really, really dangerous out there now ».

Manouche explique ainsi l'importance de se connaître et de travailler sur soi afin de ne pas y retourner. « Pas parce que j'ai un beau loyer que je suis à l'abri. Faut que je soigne mes maladies, faut que je soigne mes peurs, pis mes forces autant que mes

faiblesses ». Il n'y a donc rien d'acquis. Si elle devait y retourner, elle mentionne qu'elle ne pourrait tout simplement pas continuer:

Ça là, c'est ma peur moi. C'est pour ça qui a rien d'acquis icitte. Parce que du jour au lendemain, s'il arrivait quelque chose, que je dois quitter, je retombe dans rue, moi je suis faite. Je suis faite esti. Je le prendrai pas cette fois-là. Je vieillis fait que je voudrais pas... je le souhaite pas à personne, même à mon pire ennemi de vivre ça. (Manouche)

Les sentiments d'attachement et d'ancrage de ces femmes à leur logement font de ces lieux leur chez-soi (Jouve et Pichon, 2015). Pour les préserver, elles adoptent alors différentes mesures. Émilie par exemple, s'est assurée de mettre le bail à son nom. « C'est seulement à mon nom. Y'a juste moi qui est sur le bail. Comme ça, s'il se passe de quoi, je retournerai pas dehors. Ça c'était quelque chose de très important pour moi »; et elle a choisi un logement où toutes les commodités y sont incluses. S'il devait lui arriver quelque chose, elle serait ainsi moins à risque de se retrouver à la rue. « On a pris quelque chose de tout inclus aussi. Que si un jour je me ramasse sur le « BS », ben je vais être correcte pareil ».

Rose mentionne qu'autrefois, alors qu'elle consommait, la priorité n'était pas son appartement. Aujourd'hui, il l'est devenu. « Yeah really. Before my, my, before when I used to take crack, the priority wasn't my rent. Now it is. (...) It's my priority. Because I've been out, and I know how it is ».

5.6 Conclusion

Ce chapitre a fait état des différentes actions mobilisées par les femmes autochtones interrogées dans des contextes de vulnérabilité ainsi que des raisons ayant motivé celles-ci. Ces actions sont diversifiées selon les contextes dans lesquels ils se déploient. Les femmes rencontrées ont connu de multiples déplacements au cours de leur vie et la raison principale est le désir de s'émanciper et d'assurer leur protection, que ce soit en actualisant un rêve personnel, en accédant à des services ou une éducation, et dans la plupart des cas, en fuyant les violences. Une fois en situation d'itinérance, elles ont fréquenté le réseau des organismes communautaires et du système de la santé et des services sociaux, leur permettant ainsi de répondre à leurs différents besoins. À la rue, les participantes ont utilisé différentes techniques de débrouille afin de faire face aux difficultés, notamment en s'entourant d'individus, en recherchant des lieux afin d'assurer leur sécurité ou en mettant en place différentes techniques pour amasser de l'argent ou éviter la judiciarisation. Enfin, au moment de l'entrevue, l'ensemble des participantes avaient retrouvé une certaine forme de stabilité via le retour en logement. Les difficultés encourues ont amené plusieurs d'entre elles à réaliser différentes actions afin d'améliorer leur qualité de vie et d'éviter le retour à la rue. Le chapitre suivant s'intéressera à l'analyse de ces différentes actions en utilisant le concept de « capacité d'agir sur sa vie », permettant ainsi de mettre en lumière le sens de ces actions aux yeux des participantes.

CHAPITRE VI LES FEMMES AUTOCHTONES : AGIR MALGRÉ LES DIFFICULTÉS CONSTATÉES

6.1 Introduction

Les femmes autochtones constituent un groupe de plus en plus représenté parmi la population en itinérance au Canada. De par leur appartenance au groupe des femmes et des autochtones, elles sont soumises à différents facteurs de vulnérabilisation qui ont un impact direct sur leur trajectoire et les mettent à risque de connaître une situation d'itinérance au cours de leur vie. Compte-tenu de la nouveauté du phénomène au Québec, peu d'études ont été réalisées afin d'analyser cette situation problématique et tenter de comprendre les avenues et les interventions possibles. Dans ce chapitre, nous pousserons plus loin l'analyse des deux précédents chapitres en questionnant la capacité d'agir des femmes autochtones et le sens qu'elles accordent à leurs actions. Nous définirons dans un premier temps ce que nous entendons par agir en contexte de vulnérabilité chez cette population. Ensuite, nous aborderons cette notion sous l'angle de l'appropriation en dégageant deux contextes d'application, soit celle de la sortie de rue et celle qui vise à éviter le pire.

6.2 L'agir en contexte d'itinérance chez les femmes autochtones

Comme on s'en rappellera, le premier chapitre de notre analyse montre que l'exposition aux différents mécanismes structurels perturbateurs, notamment le

passage en institution, les discriminations vécues ainsi que les violences et les ruptures contribuent à vulnérabiliser la population autochtone féminine. Confrontées aux effets conjugués des différents facteurs de fragilisation, les femmes interrogées dans le cadre de cette recherche se sont retrouvées dans des situations de grande précarité. Dans leurs communautés, les difficultés d'accéder à des services et des soins, le manque de soutien de personnes significatives et la perte d'êtres chers ont rendu difficile leur maintien dans ces lieux. Elles ont donc choisi de se déplacer à Montréal où elles se sont alors retrouvées en situation d'itinérance, (chapitre d'analyse IV). Dans un tel contexte, une fois à la rue, elles ont mis en place différentes formes de débrouille et déployé des stratégies et des actions variées afin d'assurer leur protection et leur survie à travers : le déplacement dans la métropole; l'utilisation des ressources; leur vécu dans la rue; leur retour à une certaine forme de stabilité via le logement. Cela leur a permis de recréer les conditions propices à la mise en place d'objectifs personnels (chapitre d'analyse V).

Bien que ces femmes autochtones ayant connu une situation d'itinérance présentent des récits relatant l'impuissance et les contraintes vécues, ce qui ressort davantage de leur discours est leur capacité d'agir malgré les difficultés, et devant une impossibilité quant à l'action, elles ont choisi d'agir autrement. Les données recueillies auprès des participantes de cette étude nous amènent à constater que, loin de s'inscrire uniquement dans une position de victime, ces femmes se positionnent au contraire comme actrice sociale de leur propre trajectoire. Ainsi, est-il possible d'admettre que, bien que la majorité de ces actions ne soient pas réalisées dans des conditions idéales, loin de là, celles-ci renvoient tout de même au pouvoir d'action de ces femmes?

Dans ce chapitre, nous proposons de concevoir l'ensemble des actions déployées dans un contexte de vulnérabilité comme différentes formes d'appropriation, selon la conception de la capacité d'agir proposée par Laberge, Morin, Roy et Rozier (2000). Cette appropriation est comprise comme étant le refus de son inflexion biographique

et le désir de mettre en place des objectifs afin d'atteindre un mieux-être (Laberge, Morin, Roy et Rozier, 2000). Pour ce faire, nous reprendrons les données élaborées dans nos deux chapitres d'analyse, notamment les éléments ayant affecté les trajectoires et les actions mises en place, afin de faire ressortir les différents agirs mobilisés dans un contexte de vulnérabilité ainsi que le sens que les participantes leur accordent. Suivant la théorie de l'agir faible de Soulet (2003), on peut concevoir que ces contextes présentent des terrains propices à certaines actions et transformations de l'individu.

6.3 L'agir, une notion à définir

Les femmes interrogées dans le cadre de cette recherche se sont retrouvées à un certain moment de leur trajectoire dans une situation de grande vulnérabilité occasionnée notamment par les difficultés rencontrées. Nous reprenons ici la définition de Soulet (2003) de la vulnérabilité que nous résumons ainsi : elle est avant tout situationnelle, car elle est reliée à un ensemble de circonstances et de conditions rendant l'individu vulnérable à un moment de sa vie. Dans un contexte précis, la personne se retrouve confrontée à un manque de ressources ainsi qu'à une impossibilité de modifier son environnement social, rendant sa possibilité d'agir moindre et les résultats incertains (Soulet, 2003). Conséquemment, les personnes que nous avons rencontrées dans le cadre de cette étude se sont retrouvées, jusqu'à un certain point, dans une impasse rendant invalides leurs ressources quant à l'action anticipée (Soulet, 2003); elles ont alors vécu une situation d'itinérance.

Toutefois, le point de départ de notre analyse est que l'action est toujours possible, malgré les difficultés et les contraintes pouvant être rencontrées par un individu (Martucelli, 2006). Ainsi, selon Martucelli, « ce qui devient la question théorique

centrale, c'est la possibilité irréductible de l'action – la question d'un monde social où, quelle que soit la force des coercitions, il est toujours possible d'agir (et d'agir autrement) » (2006, p. 432). Dans une telle perspective, l'individu est compris comme l'acteur.trice de sa propre trajectoire et possède une importante marge de manœuvre dans l'action. Bien entendu, celle-ci diffère d'un individu à un autre et ses actions sont solidement ancrées dans l'univers culturel. Cependant, l'élasticité du monde social permet à l'individu de saisir les possibilités d'action qui s'offrent à lui au travers des coercitions et des résistances par diverses stratégies. Ainsi, la personne est toujours dans une situation d'agir et de pouvoir agir (Martucceli, 2006).

Suite à ce constat, est-il possible de penser à un agir transformateur de situations problématiques, ici pour les femmes autochtones interrogées? Selon Soulet (2003), « quand la situation ne permet pas la prévisibilité, quand l'actant n'a pas de ressources pertinentes mobilisables, quand il n'a pas la possibilité de transformer le contexte de la situation dans laquelle il s'est inscrit, le seul moyen d'agir à visée transformatrice qui soit à sa disposition est d'agir sur la définition de la situation, c'est-à-dire d'agir sur soi » (Soulet, 2003, p.187). Ainsi, c'est par un travail de réflexivité que l'individu entame « une transformation de soi » et, qu'ultimement, il peut agir sur son monde. Mais cela n'est possible que par la construction d'un récit narratif permettant d'y puiser les ressources nécessaires pour s'en sortir (Soulet, 2003).

Partant de ce point de vue, les auteures Laberge, Morin, Roy et Rozier (2000) ont mobilisé les concepts d'inflexion des lignes biographiques et de capacité d'agir afin mettre en lumière les processus favorisant la réinsertion et la (ré)affiliation des femmes ayant connu une situation d'itinérance. Ainsi, par la construction d'un récit narratif, il est possible de comprendre comment celles-ci: d'une part, perçoivent les

processus de transformation de leur propre vie, leurs projets, leurs désirs et leurs rêves, et, d'autre part, envisagent les actions et les ressources mobilisables ainsi que leur rapport au monde. Suivant leur analyse, les auteures ont dégagé trois figures illustrant la capacité d'agir sur sa vie : le fatalisme, l'impuissance et l'appropriation (Laberge et al. 2000).

On aura tendance à dire que les résultats de notre enquête appuient l'idée que les actions des femmes autochtones interrogées s'apparentent davantage à la troisième figure de la typologie de la capacité d'agir sur sa vie, celle de l'appropriation (Laberge et al. 2000), même si à diverses étapes elles ont connu de l'impuissance (entre autres devant les violences ou les conséquences de la consommation) ou ont eu un sentiment de fatalisme (dans les situations de viol ou de perte de leurs enfants). Chez les femmes autochtones comprises dans notre étude, cette figure s'incarne dans le refus de la direction que prend leur trajectoire, et le désir de la modifier en s'inscrivant dans une perspective de mouvement. Pour ce faire, elles enclenchent un processus les amenant à mettre en place différentes actions et stratégies afin d'atteindre leurs objectifs personnels, bien que celles-ci se déroulent dans des conditions difficiles ou s'éloignent des normes sociales en vigueur dans notre société (Laberge et al., 2000).

6.4 Agir malgré les difficultés constatées

En partant du récit narratif élaboré par les participantes de notre étude, nous souhaitons comprendre le sens qu'elles accordent à leur capacité d'agir sur leur vie ainsi qu'aux situations qu'elles vivent. Par un travail de réflexivité, longtemps entamé avant de nous rencontrer, ces femmes ont entrepris un travail afin de faire face aux

contraintes et pour tenter de s'en sortir. Ainsi, en reconstruisant leur histoire personnelle, celles-ci se réapproprient leur parcours, nomment et évaluent leurs actions puis y donnent sens. Ces actions sont multiples : la fuite, l'utilisation des ressources, les formes de débrouille, etc. Leurs histoires sont certes bien différentes les unes des autres, mais plusieurs aspects nous permettent d'y voir une certaine transversalité inspirée de la typologie de la capacité d'agir présentée plus haut (Laberge et al., 2000). Dans le présent chapitre nous analyserons la figure de l'appropriation selon deux voies : éviter le pire et s'en sortir.

6.4.1 Éviter le pire

La première figure de l'appropriation est celle qui renvoie à l'idée d'éviter le pire. Les actions des femmes s'inscrivent alors dans un processus de changement et de stabilisation sans toutefois qu'elles aient atteint leurs objectifs au moment de l'entrevue (Laberge et al., 2000).

Ainsi, au cours des entretiens, certaines participantes ont mentionné avoir débuté un processus d'inflexion de leur ligne biographique. Pensons à Rose. Ayant décidé de louer une chambre alors qu'elle vivait à la rue, elle entrevoit alors des objectifs personnels, comme celui de retourner à l'école. Toutefois, comme sa chambre ne lui offre pas la sécurité nécessaire, Rose ne peut entrevoir une stabilité à long terme et plusieurs de ses difficultés l'empêchent d'actualiser ses projets. Son processus de réflexivité l'amène cependant à considérer ce qu'elle était avant, ce qu'elle ne veut plus être et donc, d'entrevoir la personne qu'elle veut devenir. « When I see people just screaming on the street I used to say "oh, that used to be me" ». Tranquillement, Rose met au point des stratégies pour s'aider, comme la lecture de livres de

psychologie. « That's why I like reading these books on the psychology because it helps to take a look at myself, to try to help myself ».

Dans cette perspective, les rechutes font partie d'un processus d'appropriation et ne sont pas perçues comme un échec (Laberge et al., 2000). Au moins deux participantes ont mentionné consommer encore à ce jour. Pour elles, cette consommation fait partie de leur cheminement et elles l'acceptent, car cela vient répondre à certains besoins présents. Ainsi, pour Sylver Echo, sa consommation s'est modifiée suite au stress post-traumatique vécu après son agression sexuelle, car elle considère sa santé trop fragile. « I don't really mess around with anything else. I quite doing ecstasy and mushroom and acid. Anything like that, my brain is far too fragile ». Tandis que pour Linda, son désir de cesser de consommer l'a amenée à mettre en place des actions lui permettant d'entamer ce projet, notamment en suivant une thérapie et en recherchant l'aide des professionnel.le.s et aussi en s'entourant de personnes significatives.

Éviter le pire signifie également mettre en œuvre différentes stratégies et actions afin d'échapper aux possibles dangers (Laberge et al., 2000) et s'assurer un avenir meilleur. Parmi les femmes interrogées, une action priorisée par la plupart d'entre elles a été la fuite, laquelle a été suivie d'un déplacement puis de leur arrivée en itinérance à Montréal. Fuir un partenaire violent, une famille toxique ou un environnement dangereux était alors devenu la seule issue afin d'assurer sa protection et ce, même si elles ont dû abandonner leurs enfants et leur famille pendant un certain temps. À travers la fuite, il y a une mise à distance de son passé, un refus de subir et d'être victime, un désir de sortir des enjeux de violence et de s'émanciper.

Afin de s'assurer d'un avenir meilleur et d'éviter le pire, les participantes ont choisi de se déplacer vers les grandes villes afin d'obtenir des services et une éducation. Toutefois, l'ensemble de ces actions représentait des risques possibles (isolement, éloignement des proches et diminution du réseau de soutien, aggravation de la consommation, difficultés financières, itinérance, activités délictueuses, etc.) Alors pourquoi prioriser la fuite et ces déplacements au dépend d'autres actions? Parce que, dans l'éventail des possibles qui s'offraient à ces femmes, à un certain moment et dans ces circonstances, ceux-ci apparaissaient comme les seules actions envisageables et « du fait que toute action est symboliquement médiée, son degré de pertinence face à la réalité n'est qu'une affaire de temporalité, de circonstances et de jugement » (Martucelli, 2006, p. 438).

En situation d'itinérance, les femmes autochtones interrogées ont fréquenté des ressources et ont eu recours à différentes formes de débrouille. Elles ont trouvé des organismes qu'elles jugeaient adéquats pour répondre à leurs besoins et correspondant à leur personnalité. Certaines de ces ressources pouvaient alors représenter des lieux d'ancrage concrets et symboliques où elles pouvaient retourner dans les moments plus difficiles. « Ça l'a pété. Fait que quand j'ai vu ça, j'ai dit non, moi je retourne au (nom de l'organisme) pis je vais refaire ma vie » (Manouche). Parfois, elles ont aussi préféré quitter ces lieux leur assurant une certaine forme de sécurité physique afin de respecter leurs choix et leur bien-être. Rose a ainsi choisi de quitter un hébergement et de retourner à la rue pour retrouver sa liberté qu'elle considérait restreinte dans la ressource. « It's a good place. But it wasn't for me. Because I don't like, I don't like, I like my freedom ».

Celles qui ont passé de longs moments à la rue ont choisi, afin d'éviter le pire (les violences, le vol, la judiciarisation, etc.), de s'entourer de personnes significatives

pour assurer leur sécurité, d'utiliser la quête et le travail du sexe pour amasser de l'argent; de s'installer dans différents lieux même s'ils ne correspondent pas aux normes habituelles d'habitation : pensons aux parcs, aux containers, aux entrepôts, trottoirs, tentes, etc. A contrario, certaines femmes ont développé des moyens afin de respecter les codes de conduites propres au monde de la rue et, « d'éviter le pire » en ne se faisant pas, en quelque sorte, remarquer « sometimes in the street, it's better not to say anything » (Rose).

6.4.2 « S'en sortir »

S'en sortir est la deuxième figure de l'appropriation. Elle renvoie à l'idée de franchir une étape. À ce moment, il y a d'une part une reconnaissance et une acceptation des difficultés rencontrées au cours de sa vie (Laberge et al., 2000) ainsi qu'une prise de conscience de ce qu'elles souhaitent, en tant que femme, devenir : « And that's when I started telling myself that I'm not going to live like that anymore. That I deserve better, that I deserve respect » (Izy). Et d'autre part, existe un désir de poursuivre son cheminement, de ne pas abandonner et d'appartenir au monde :

« And I don't want to give up, you know, I don't want to... I was like, when I was on the street, I felt like I was giving up. And I felt like, I felt like when I was sleeping, the whole world was going by but I wasn't a part of the world. Like, I was like, I felt like, everybody's doing the daily things, but me I was like, I used to be a part of that world. I used to be a part of that working world ». (Rose)

Émerge alors une reconnaissance de sa propre capacité d'agir et un désir de transformer son environnement et les situations problématiques (Laberge et al.,

2000). La personne devient ainsi consciente de son pouvoir d'agir : « Je l'ai vu le tunnel. Je sais c'est quoi. Mais je sais c'est quoi vouloir la vie aussi, à tous prix. À tout prix. Pis si aujourd'hui je suis ici, ce n'est pas grâce à vous-autres, c'est grâce à moi » (Manouche). Cette transformation s'inscrit dans un désir de s'aider et de recevoir de l'aide : « I've had, I've had help. But you got to, you have to want to help yourself, you know » (Rose).

Les femmes entament donc un travail d'inflexion de leur trajectoire. « Moi quand je veux avoir de quoi dans vie, je l'écris, je me fais un plan de match pis j'active. On avance » (Manouche). En ce sens, elles définissent des objectifs, et leurs actions visent une amélioration de leur bien-être personnel ou des conditions dans lesquelles elles se trouvent. Cette démarche personnelle passe alors par l'élaboration d'un projet positif permettant de donner un sens à leur existence (Laberge et al., 2000). Les objectifs recensés chez les participantes sont multiples : poursuivre sa scolarité (Émilie, Izy et Bunnick), réaliser des projets artistiques (Linda, Izy et Sylver Echo) déménager dans un logement répondant davantage à ses besoins (Rose), accéder à un emploi (Émilie, Izy et Rose), prendre soin de sa santé émotionnelle physique et/ou psychologique (Sylver Echo, Bunnick, Émilie et Manouche), retrouver une stabilité (Bunnick), reprendre contact avec ses proches (Sylver Echo, Izy, Linda et Émilie) et redonner aux autres. Ainsi, Izy, Manouche, Sylver Eho et Émilie élaborent divers projets afin de venir en aide aux individus qui ont vécu des situations similaires. « Things that I like doing, I like helping people, I want to do something that helps people, like healing. And bringing awareness and I want to be a leader » (Izy). On constate alors un sentiment de responsabilité envers celles qui ont été confrontées à différentes problématiques : « Fait que c'est toutes des choses qu'il faut prendre le temps de regarder en communauté parce qu'on est tous responsable du malheur des autres pareil » (Manouche).

Mais plus que tout, il y a un désir de redevenir comme elles étaient autrefois, avant leur situation d'itinérance : « J'aimerais redevenir normal » (Émilie). En ce sens, elles souhaitent reprendre les activités qu'elles n'ont pas pu mener à bien par le passé « First of all, I want to find my mind, I just want to get back to my own comfort zone. And I want to pursue my college. My 2 years I have left » (Bunnick).

Malgré l'ampleur de certains de ces projets, il y a une compréhension et une acceptation de leur rythme : « J'aimerais bien ça mais pour l'instant, je sais que je suis pas rendue là » (Émilie). Ainsi, ce n'est pas l'objectif en soi qui importe, mais bien le sens qu'il revêt pour la personne (Laberge et al., 2000). Par exemple, pour Bunnick, l'entrevue dans le cadre de notre recherche lui permet de socialiser et de travailler sur sa problématique d'anxiété et de dépression : « Currently, trying to get over depression and anxiety. This is one of the steps for me to get out of house. To socialise I guess. So that's what I'm doing. Battling my illness ».

Comme on a pu le constater, les participantes recherchent le soutien et acceptent l'aide provenant des ressources et des intervenant.e.s du réseau. Ainsi, Manouche vit dans un logement subventionné « Mais ça fait, ça va faire quatre ans le premier avril que je suis rentrée dans le bloc pis c'est pour y rester jusqu'à la fin »; Sylver Echo a bénéficié de l'aide de plusieurs professionnel.le.s de la santé via un organisme en hébergement afin de régler d'importants problèmes de santé. Un élément central pour les femmes interrogées est le fait qu'elles s'entourent de personnes significatives qui les accompagnent dans leur cheminement. Par exemple, c'est grâce au support d'un nouvel ami que Linda diminue sa consommation, comme elle souhaitait. « I have this new friend that doesn't do cocaine. He said You'll have to get off if you (...) And that's very hard for me and he said "you cannot think about it. If you think about it,

talk to me” ». Également, c’est avec l’aide de son copain qu’Émilie est sortie de la rue et s’est loué un logement : « Moi pis mon chum, on est sorti de la rue ensemble (...) pis on a un appartement ensemble ».

Toute cette démarche de s’en sortir n’est toutefois possible que par la mise en place de pratiques de réflexivité, laquelle s’actualise par une mise en récit rendant favorable la transformation et le travail sur soi-même (Laberge et al., 2000). Ainsi, Manouche utilise l’écriture afin de poursuivre sa démarche personnelle « Je m’écris pis je me réponds. Y’a des choses que je règle, y’a des choses que c’est pas pour toute suite. On attend, on remet ça plus tard ». Tandis que c’est par la lecture que Rose identifie et clarifie ses difficultés: « I have maybe about 20 books on psychology that I try to help myself to study the, you know, the behaviours of people and then I can identify, from these books, I try to identify myself ».

Toutefois, un élément de nos données se distingue de celles recueillies par Laberge et al. (2000) : l’importance que prennent la spiritualité, la religion, la culture et la communauté dans le processus de sortie de rue; cela caractérise la population étudiée, soit les femmes autochtones. De fait, aussi diversifiés qu’ils soient, les objectifs des participantes sont dans l’ensemble associés à l’un de ces éléments. Pour Émilie, son désir est celui de s’impliquer au sein de sa communauté; il s’agit d’obtenir son diplôme universitaire afin d’aller travailler au conseil de bande. Pour Linda, il y a le désir de perpétuer les traditions et les arts de sa culture en créant des vêtements traditionnels, comme elle le faisait autrefois, et les vendre. Par son art, Sylver Echo présente la réalité de ses proches, sa culture et sensibilise les individus aux difficultés vécues par les Autochtones « so yes, painting have been really therapeutic. That one is about inherited trauma and the DNA and how we also inherit (...) ». Izy accorde

une grande importance à la spiritualité et souhaite devenir une maître de Reiki afin d'accompagner les individus dans leur processus de guérison. « I like helping people, I want to do something that helps people, like healing ». Pour certaines femmes, participer à différentes cérémonies leur a permis dans leur parcours de cheminer, comme c'est le cas de Rose et d'Izy « So, I'm just doing a lot of meditation, a lot of self-healing and spiritual practices ». Enfin, pour Manouche et Rose, c'est leur foi dans leurs croyances « I get my strength from my inner spirit, that's where I get it from » (Rose) ainsi que leur religion « Fait que, où moi je suis rendue, c'est la grâce de Dieu, parce que sinon, avec le vécu que j'ai eu dans l'itinérance pis dans ma vie personnelle, je devrais même pas être icitte à côté de toi pour te parler » (Manouche) qui leurs permettent de poursuivre leur démarche.

6.5 Conclusion

Ce chapitre a permis d'illustrer le contexte de vulnérabilité dans lequel se sont retrouvées les femmes autochtones. Pensons notamment à ce qui a motivé leur déplacement, ainsi que celui de l'itinérance, lesquels se sont avérés être des terrains propices à l'action. Ainsi, les participantes ont démontré que, lorsque les actions semblaient impossibles, il était toujours possible de trouver des alternatives et d'agir autrement. Cela n'était toutefois réalisable que par une mise en récit de soi via un processus de réflexivité, leur permettant ainsi d'accéder à des agirs transformateurs d'elle-même et de leur réalité. C'est donc la troisième figure de la typologie de la capacité d'agir, soit celle de l'appropriation, qui s'est d'avantage apparenté aux agir des participantes à l'étude. Cela a été illustré via deux contextes d'application, soit celui visant à éviter le pire et « la sortie de rue ». Dans cette première figure, un désir puis un processus de changement est entamé sans toutefois qu'il y ait d'objectifs atteints. Pour les femmes interrogées, éviter le pire a été synonyme de fuite et de

déplacement afin d'assurer leur protection puis de recherche d'aide. Ensuite, la deuxième figure fait référence au fait d'avoir franchi une étape. Il y a alors une reconnaissance de sa propre capacité d'agir, un désir de transformer son environnement et la mise en place de différentes actions afin d'atteindre ses objectifs. Dans le contexte spécifique des femmes autochtones, les dimensions de la culture, de la religion, de la spiritualité et de la tradition prennent alors une importante place dans leur processus de changement.

CONCLUSION

Ce mémoire s'est penché sur la question de l'itinérance chez les femmes autochtones. Plus précisément, nous nous sommes intéressés aux trajectoires d'errance et à la capacité d'agir de ces femmes dans un contexte de vulnérabilité. Le constat de base ayant motivé notre choix était, d'une part, le peu d'études relatives aux femmes autochtones en situation d'itinérance au Québec et d'autre part, les représentations sociales négatives, stéréotypées et homogénéisantes véhiculées sur ces femmes, les dépeignant soit comme passives, délinquantes ou déviantes (Brown, Fiske et Thomas, 2000; Grenier, Bergheul et Labra, 2015; Thistle, 2017). À cela se sont ajoutés ensuite les différents facteurs individuels, structurels et institutionnels ainsi que l'historique de colonisation venant fragiliser cette population (Baskin, 2007; Ruttan, Laboucane-Benson et Munro, 2008).

En effet, la littérature scientifique répertoriée dans notre recension des écrits nous indiquait que les conséquences de ces facteurs sur les femmes autochtones sont multiples et diversifiés : une plus forte proportion d'abus sexuels et physiques (Brennan, 2011; NWAC, 2014; Pearce, 2013; Patrick, 2015), un plus grand risque d'exploitation sexuelle (NWAC, 2014), un niveau de pauvreté supérieur à la moyenne canadienne (Adelson, 2005), un risque plus élevé de vivre dans des logements insalubres et surpeuplés (Patrick, 2015), ainsi qu'une surreprésentation dans la prostitution (NWAC, 2014) et dans les établissements carcéraux (Monture 2006). Également, des conditions spécifiques à chacune des populations féminines et autochtones s'ajoutaient : d'une part, l'invisibilisation de l'itinérance au féminin (Bellot et Rivard, 2016; Laberge, Roy et Morin, 2000) et d'autre part, l'historique de

colonisation ayant affecté les communautés autochtones, notamment les procédés assimilationnistes, passés et actuels, ayant engendré la marginalisation, la discrimination et l'infériorisation des femmes autochtones (Adelson, 2005; MacDonald et Steeneck, 2015) ainsi que la spécificité et la surreprésentation de l'itinérance chez ce groupe (de rue, récente et visible) (Latimer, 2015; Latimer et Bordeleau, 2018). Ces éléments ont pour conséquence de rendre la population féminine autochtone excessivement vulnérable (Flynn, 2010) et à risque de connaître une situation d'itinérance au cours de leur vie (Baskin, 2007; Ruttan, Laboucane-Benson et Munro, 2008).

Toutefois, ce qui nous est apparu le plus préoccupant dans ces écrits, c'est la façon dont ces femmes sont dépeintes, c'est-à-dire, comme des victimes. Victimes des conditions dans lesquelles elles évoluent, victimes des mesures mises en place au fil des siècles pour les assimiler, victimes des conditions dans les réserves, victimes des multiples violences (pensons ici aux disparitions de femmes autochtones à travers le Canada), victimes d'accès inégaux à la santé, aux services sociaux et à l'éducation, victimes des oppressions et des discriminations propres à leur groupe, etc. En ce sens, ce qui nous intéressait dans ce mémoire, c'était de sortir de cette vision de victimisation en nous intéressant aux expériences concrètes de ces femmes en contexte de vulnérabilité ainsi qu'en identifiant le rôle qu'elles jouaient dans leur propre trajectoire. Il s'agissait ainsi de considérer ces femmes autochtones comme des actrices sociales ayant une capacité d'agir sur leur vie.

Le premier chapitre de notre analyse a porté sur les trajectoires des femmes autochtones et ce qui les a conduites à vivre un épisode d'itinérance. Au travers des récits des participantes, nous avons constaté que les facteurs individuels, structurels et institutionnels ainsi que l'historique de colonisation représentent des facteurs de

vulnérabilisation pour cette population, comme le démontre également la littérature scientifique. Ce sont d'une part les mécanismes structurels perturbateurs, identifiés comme étant le passage en institution (pensionnats autochtones, adoption, suivis par la protection de la jeunesse) ainsi que les discriminations vécues par ce groupe et leurs conséquences (perte d'identité, difficulté d'obtenir des services, non-respect des droits et des besoins relatifs aux soins de santé ainsi que les contacts avec la justice). D'autre part, ce sont les différentes violences vécues au travers des ruptures (notamment par les traumatismes intergénérationnels et au vécu sur réserve, la division au sein des familles et la perte d'êtres chers, la déconnexion émotionnelle et culturelle), ainsi que les violences par des inconnus, les violences au sein des familles et la violence conjugale. Cette dernière figure était d'ailleurs associée, pour la majorité des participantes, à leur arrivée en itinérance.

Nous nous sommes ensuite intéressés aux agirs mobilisés par ces femmes autochtones dans un contexte de vulnérabilité. Un premier élément qui est ressorti pour l'ensemble des femmes interrogées est qu'elles n'étaient pas originaires de Montréal, mais y avaient plutôt migré pour différentes raisons : le souhait de connaître la grande ville, le désir d'obtenir des services ou une éducation supérieure ainsi que pour fuir les violences. Dans tous les cas, il apparaît que les déplacements ont représenté pour ces femmes ayant connu une instabilité résidentielle tout au long de leur vie, des facteurs d'émancipation et de protection. En situation d'itinérance, elles ont fréquenté les organismes communautaires pour répondre à leurs besoins et se sont entourées d'intervenant.e.s pour être accompagnées dans leur cheminement. Lorsqu'elles ont vécu à la rue, elles ont utilisé différentes techniques de débrouille, comme en s'entourant d'individus, en utilisant de lieux sécuritaires et ont mis en place différentes techniques pour faire de l'argent ou pour faire face aux difficultés. Enfin, au moment de l'entrevue, toutes les participantes étaient de retour en logement. Plusieurs éléments ont représenté des facteurs motivationnels à ces retours à la

stabilité. Elles ont aussi rencontré certaines difficultés engendrées par ce nouveau chez-soi. Confrontées à différents enjeux, elles ont mis au point plusieurs astuces pour améliorer leur qualité de vie et afin de ne pas retourner en itinérance.

Enfin, pour l'élaboration de notre dernier chapitre d'analyse, nous sommes reparties des données précédentes afin de faire ressortir les agirs des femmes autochtones lorsqu'elles étaient confrontées à des difficultés entravant leurs actions. En ce sens, elles nous ont démontré que, malgré les embûches, il était possible d'agir différemment, et ce, en sortant des cadres normatifs. Pour ce faire, nous avons utilisé la figure de l'appropriation de Laberge et al. (2000) de la capacité d'agir afin de démontrer que les contextes de vulnérabilité dans lesquels se trouvait ce groupe étaient propices à l'action. Toutefois, cette mise en action n'était possible, pour ces femmes, que par un processus de mise en récit de soi, permettant ensuite d'accéder à des agirs transformateurs d'elles-mêmes et de leur réalité. Les participantes à notre étude se situaient dans deux catégories de cette appropriation, soit celle visant à « éviter le pire » et celle de la « sortie de rue ». Dans cette première catégorie, un processus de changement était entamé ainsi qu'une réflexion sur leur vécu, sans toutefois qu'il y ait d'objectifs atteints. Pour les femmes autochtones de notre échantillon, éviter le pire a été synonyme de fuite et de déplacement afin d'assurer leur protection. La deuxième catégorie faisait référence au fait d'avoir franchi une étape. Il y avait alors une reconnaissance de sa propre capacité d'agir, un désir de transformer son environnement et la mise en place de différentes actions et d'objectifs afin d'atteindre un mieux-être (retour à l'école ou au travail, projets artistiques, stabilité émotionnelle, logement mieux adapté à ces besoins, reprise de contacts avec des proches). Un élément spécifique aux femmes autochtones rencontrées était l'importance que prenaient les dimensions culturelles, religieuses, spirituelles et traditionnelles dans leur processus de changement et la réappropriation de leur histoire.

Ainsi, ce mémoire a permis de redonner une voix à celles qui en sont généralement privées. Par la mise en récit de leur histoire, ces femmes ont pu, d'une part se réapproprier leur vécu, constater leur parcours et leur évolution et partager avec un individu leur expérience, leurs difficultés et leurs réussites. Cela a favorisé par le fait même un processus de réflexivité de soi, supporté par notre grille d'entrevue et le travail de l'interviewer. D'autre part, cette participation à la recherche leur a permis de redonner au suivant en s'inscrivant dans une démarche plus grande qu'elles-mêmes visant le mieux-être des femmes en situation d'itinérance. Une participante nous a d'ailleurs remercié de l'avoir écouté et espérait avoir pu nous aider « I'm happy you were here to ask me question and I hope I answered every one of them ».

Également, la complexité des difficultés des femmes autochtones rencontrées ainsi que leur multiple besoin renforcent la nécessité que davantage de recherches soient effectuées pour mieux répondre aux difficultés soulevées et que celles-ci tiennent compte des spécificités relatives à l'itinérance féminine autochtone. Toutefois, il nous apparait essentiel que ces recherches futures tiennent en compte l'opinion de ces femmes ainsi que des dimensions religieuses, spirituelles et traditionnelles.

ANNEXE I
CERTIFICAT ÉTHIQUE